LE MAGNÉTISEUR PRATICIEN.

PAR

M. J.-J.-A. RICARD,

ancien Professeur à l'Athénée royal de Paris, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques.

Si les soi-disant savants refusent encore d'avaler la vérité que je proclame avec tant de persévérance, je finirai par la leur ingurgiter.

J.-J.-A. RICARD.

PARIS.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.



Paris. — Impr. de Pommeret et Guénot, rue Mignon, 2.

LE

MAGNÉTISEUR

PRATICIEN.

Si les soi-disant savants se refusent à avaler la vérité que je proclame avec tant de persévérance, je finirai par la leur ingurgiter.

J.-J.-A. RICARD.

Ce n'est pas ici le cas d'écrire sur le Magnétisme un sérieux traité, ni d'employer un style sévèrement scientifique, peu amusant pour le lecteur. Cet opuscule étant destiné aux classes laborieuses, tout aussi bien qu'aux oisifs, aux gens illettrés, comme aux personnes adonnées déjà à l'étude des sciences, je crois devoir le rédiger de façon à récréer en instruisant. C'est pénétré de cette pensée que je vais aborder mon sujet, sans autre préambule.

LA LEÇON DE MAGNÉTISME A Mme LA DUCHESSE DE ***.

Je fus mandé un jour au palais d'une très-grande dame qui me pria de lui consacrer toute ma journée du lendemain, pour l'instruire du Magnétisme, sur lequel elle avait déjà lu quelques ouvrages dont son esprit positif était peu satisfait. Elle désira en même temps que je fusse accompagné dans ma visite

de mademoiselle Virginie, des facultés de qui certains personnages lui avaient donné un aperçu.

Le lendemain mademoiselle Virginie et moi nous nous rendîmes chez la duchesse, qui nous reçut aussitôt. Elle me demanda de lui exposer succinctement mes idées sur le Magnétisme et le Somnambulisme. Je le fis en ces termes :

« Je définis le Magnétisme : la manifestation de la faculté que possèdent tous les individus d'agir les uns sur les autres, soit sympathiquement, soit antipathiquement, et chacun sur soi-même.

« L'action qui résulte de cette faculté est plus ou moins puissante, selon le degré d'énergie auquel est monté l'individu agissant. Elle est plus ou moins ressentie par le sujet, selon qu'il est dans des conditions plus ou moins favorables à l'absorption du fluide magnétique, et qu'il se soumet avec une passivité plus ou moins complète.

« L'agent magnétogène n'est autre chose que le flüide qui entretient chez nous la vie, et que l'on a appelé fluide nerveux. Ce fluide même est une forme du calorique qui est, selon moi, le vrai et unique principe de tous les fluides impondérables, diversement appelés à cause de leurs modes divers de manifestations.

« Le moyen d'action est la volonté. C'est par la volonté qu'on met en jeu le principe, qu'on l'envoie, avec plus ou moins de force, du centre vers les extrémités. C'est par la volonté qu'on dirige ce principe, qu'on le fait franchir les extrémités organiques, et qu'on en imprègne les corps dans lesquels on a désiré le fixer. Les gestes connus sous le nom de *passes* ne sont que des auxiliaires ; auxiliaires utiles, mais non indispensables. Ces opérations ne sont pas probables *à priori* d'une manière absolue ; mais elles le sont incontestablement d'une manière relative.

« Je vais faire en sorte de vous rendre plus évident, par quelques comparaisons, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer.

« Si un homme veut soulever d'une main un poids qu'il suppose très-lourd, il enverra, par sa volonté, dans les nerfs qui doivent forcer les muscles de son bras à la contraction nécessaire, toute la puissance dont il peut disposer ; et, à moins que le poids ne surpasse ses forces, il l'enlèvera de terre. Mais si cet homme suppose que le même poids soit extrêmement léger, il n'apportera dans son désir de le soulever qu'une

volonté faible, et alors il ne l'ébranlera seulement pas, quelle que soit sa force musculaire habituelle. Dans le premier cas, il aura voulu envoyer des centres nerveux à l'une de ses extrémités le principe d'action ; dans le second, sa volonté trop faible n'aura fait parvenir à cette extrémité qu'une portion insuffisante de ce principe.

« Si l'on se met en contact avec une torpille ou tout autre poisson électrique, on éprouvera un engourdissement sensible, dû au dégagement du fluide. Alors le principe aura franchi la périphérie du corps de l'animal pour imprégner l'individu qui l'aura touché.

« Si un homme doué d'un grand courage est froissé par un lâche, son regard suffit pour paralyser son pusillanime adversaire. Alors, encore, le principe franchit l'épanouissement du nerf optique et imprègne celui sur lequel il a été dirigé, même à l'insu de son détenteur.

« En un mot, si tous les philosophes ont reconnu la réalité des sympathies et des antipathies, il est impossible de trouver l'explication de ces phénomènes sans admettre comme base fondamentale de leur production, comme cause déterminante, précisément ce même principe du Magnétisme.

« Voilà le Magnétisme, son principe, les effets les plus ordinaires qui en résultent ; passons, à présent, aux conditions du sommeil naturel, aux différents états qui se présentent dans cette crise, et voyons si le sommeil magnétique n'offre pas des anologies indubitables avec ce sommeil naturel.

« Dans mon opinion (et en avançant l'hypothèse qui va suivre, je ne crains point de commettre une hérésie scientifique) ; dans mon opinion, dis-je, le sommeil naturel ne nous envahit que lorsque le système que j'appelle cérébro-nerveux a été surexcité, conséquemment fatigué par un travail quelconque ou par des agents de nature à déterminer l'excitation, la fatigue. Ainsi, soit qu'on ait beaucoup marché, travaillé, lu, écrit ou pensé, soit qu'on ait bu avec excès des boissons alcooliques, qu'on ait pris des narcotiques sous une forme quelconque, qu'on ait mangé outre mesure, ou au contraire qu'on soit en proie aux tourments de la faim (car les deux extrêmes produisent également les mêmes résultats) ; soit, enfin, qu'on subisse quelque affection cataleptiforme, hystérique, etc., le sommeil vient s'emparer de la machine organique, des facultés sensibles, et les asservit irrésistiblement. Pour les individus qui sont dans un état normal de santé ou qui rapprochent de

cet état, et qui suivent les habitudes sociales des Européens, ce sommeil est périodique. Cette périodicité est la conséquence forcée de l'uniformité de conduite ; mais elle subit des perturbations aussitôt que les habitudes sont dérangées. Eh bien ! si les causes que je vous ai indiquées (et à mon avis cela est incontestable) déterminent le sommeil ordinaire, pourquoi n'admettrait-on pas que l'accumulation, la surabondance, la superfluité, si l'on veut, du principe magnétique, dans l'organisme d'un individu, puisse produire un effet identique?...... Quelques physiciens ont prétendu, je le sais, que le sommeil provoqué magnétiquement n'était dû qu'à l'espèce de monotonie dans laquelle on ensevelit, selon eux, le pauvre patient, à l'ennui occasionné par les gestes, à la faiblesse de l'imagination, à l'éréthisme de la peau, etc. Je ne nie point que cela ne puisse avoir une certaine influence, dans quelques cas, sur la production des effets magnétophœnes. Je reconnais même que l'état de l'atmosphère, la qualité de l'air ambiant, les courants électriques, aident l'action ou nuisent à son développement ; cependant, comme on peut magnétiser un individu placé dans un milieu différent de celui où l'on se trouve soi-même au moment de l'acte ; comme on obtient, sans faire aucune passe, exactement les mêmes phénomènes qu'en gesticulant, et qu'enfin, on produit ces effets à de grandes distances, sur des animaux, sur des enfants, sur des personnes ignorant qu'on agit sur elles, je ne saurais accorder que les prétentions de nos dissidents soient fondées.

« Et si l'on ne veut pas comprendre que l'agent magnétogène puisse provoquer le sommeil, comprend-on donc mieux que chacune des autres causes que nous avons énoncées ait une vertu somnifère?.... Ou nous devons nous en tenir à l'acceptation des faits purement et simplement, sans chercher à en trouver l'explication, ou nous devons, par le raisonnement, aller du connu à l'inconnu, *de ce qui est admis pour tous, à ce qui n'est accepté que par un petit nombre, ou même par personne encore.*

« Jusqu'ici, Madame, je suis resté dans le champ de la physique, de la physiologie ; mais en abordant les phénomènes curieux que l'on observe dans le sommeil dit naturel, je suis forcé d'entrer dans le domaine de la psychologie ; car, vous le savez, la matière ne pense point ; le corps n'est qu'un automate obéissant au ressort caché dont l'être suprême a voulu qu'il fût temporairement pourvu.

« Dans le sommeil non magnétique, tout le monde le sait, on voit apparaître le Rêve, le Songe, la Somnoloquie, le Somnambulisme, le Mensambulisme, quelquefois l'Extase.

« Voici comment je distingue ces différents états :

« Le Rêve est un jeu bizarre d'une imagination en délire.

« Le Songe est une vision, une sensation, une prévision, une intuition, quelquefois tout cela ensemble ; et il ne saurait y avoir d'erreur que dans l'interprétation des images, des allégories, des symboles qui s'y rencontrent assez fréquemment.

« La Somnoloquie est un babil erronné, quand elle dépend du Rêve ; quand elle dépend du Songe, au contraire, c'est un discours tantôt monologué, tantôt dialogué, tantôt polylogué, dont toutes les parties sont en parfait accord et d'un rationalisme admirable.

« Le Somnambulisme est l'obéissance de l'appareil locomoteur à l'impulsion d'ambulance que lui communique le système cérébro-nerveux.

« Le Mensambulisme est une promenade d'esprit pendant la station du corps, l'absorption momentanée des organes matériels.

« L'Extase est un état supérieur que j'ai examiné et décrit dans mon *Traité du Magnétisme*. C'est la contemplation des choses hyperphysiques, dans un but d'utilité morale, religieuse ; c'est l'état dans lequel l'homme encore lié à la terre reçoit de véritables inspirations célestes.

« Il me serait impossible, Madame, de vous développer ici toute ma théorie de cet immense sujet : un si long exposé nous prendrait trop de temps.

« Je vous ai dit les phénomènes qui apparaissent dans le sommeil naturel, je vous ai dit les différentes formes que présentent ces différents états. Eh bien ! toutes ces choses se reproduisent dans le sommeil dit magnétique. Ainsi, le magnétisé comme le dormeur, ou en d'autres termes, et pour parler un langage plus généralement compris, le somnambule artificiel, tout comme le somnambule naturel, peut voir dans les ténèbres les plus profondes, à travers les corps opaques, à de grandes distances, et même outre-mer, les objets sur lesquels il fixe son attention ; il sent, goûte, touche et entend, par une immense extension de ses facultés de l'état de veille, ce qu'il veut sentir, goûter, toucher, entendre, soit de près, soit de

loin, quant au présent, au passé, à l'avenir ; car le temps et l'espace n'existent point pour le somnambule. Or, il a la faculté d'apprécier le degré de santé ou de maladie de chaque individu qu'il examine, et celle de discerner les moyens à mettre en usage pour guérir non-seulement les corps malades, mais encore les âmes souffrant en ce monde. Et il ne faut pas croire qu'il y ait là du *surnaturel* et que les magnétistes doivent être frappés d'excommunication. Rien au contraire n'est plus *naturel*, rien n'est moins hétérodoxe, quelque étrange que cela puisse sembler au premier aperçu. Vous ne verrez donc à présent aucune impossibilité à ce qu'une consultation soit donnée par un somnambule à Paris, pour un malade à Pétersbourg, alors même que ce somnambule n'entrerait en contact avec aucun objet pouvant faciliter son rapport avec la personne qu'il doit explorer :

Dans le consentement, les âmes se conjoignent.

« Il me reste à vous dire quelques mots du Magnétisme appliqué comme agent thérapeutique. Je ne vous répéterai point ma définition de ce principe et de son mode d'action en général, je vous soumettrai simplement ce dilemme : si les animaux peuvent produire, par une vertu inhérente à leur nature, des perturbations plus ou moins grandes dans l'organisme d'un individu vers lequel ils dirigent leur action, est-il déraisonnable de croire que l'homme, le roi des êtres vivants, puisse opérer chez autrui, par une puissance qui lui est propre, des révolutions salutaires ou nuisibles, selon la direction qu'il donne à cette puissance?.... Je pourrais ajouter que si deux métaux acquièrent par une disposition particulière la propriété de foudroyer un bœuf, d'atténuer, de guérir certaines affections, je ne saurais comprendre qu'on refusât de reconnaître que l'agent magnétogène soit pourvu d'une vertu curative.

« Maintenant je me résume : la magnétisation peut provoquer le sommeil ; l'individu magnétisé peut voir à distance, connaître les moyens de traitement pour le malade qu'il a exploré. L'agent magnétogène a une propriété curative. En un mot, LE MAGNÉTISME EST UNE VÉRITÉ DÉMONTRÉE, et, par cela seul, une chose utile ! »

Cela dit, je magnétisai mademoiselle Virginie. Dès qu'elle fut entrée en somnambulisme, madame la duchesse l'interrogea sur des choses particulières, et se montra ravie de la

justesse avec laquelle ma somnambule avait répondu à ses questions, et surtout des éclaircissements qu'elle lui avait donnés sur des choses de la plus grande importance pour elle.

Mademoiselle Virginie n'étant pas très-fatiguée, madame la duchesse qui, pensé-je, avait lu quelques jours auparavant certains contes de vampirisme, demanda à la somnambule ce qu'elle pensait des prétendus vampires.

J'ai recueilli le fond des opinions qu'émit alors sur ce sujet mademoiselle Virginie, et, le soir même, j'écrivis comme note à conserver les lignes suivantes :

LES VAMPIRES DE LA FABLE

ET CEUX DE LA RÉALITÉ.

On a débité bien des fables sur le Vampirisme. Une foule d'auteurs, sur de simples bruits populaires, ont publié, en les donnant comme vraies, les choses les plus étranges, et en ont induit des conséquences tellement conjecturales, qu'il n'y a point d'imprudence à les taxer de ridicules.

Cependant, au milieu de ce fatras des fausses chroniques inventées par la superstition, il doit y avoir quelque vérité cachée, dont la pénétration du philosophe peut au moins soulever le voile.

Vox populi, vox Dei, dit un vieil adage.

Sans accepter absolument cette formule, essayons de la justifier, en ne lui accordant toutefois qu'une extension restreinte dans les limites de la raison.

Il serait difficile de déterminer en quels lieux, en quel temps l'idée du vampirisme a pris naissance. Selon les uns, les Arabes auraient, les premiers, accrédité cette faculté imaginaire dont certains individus posséderaient le secret épouvantable. Selon les autres, ce serait en Europe qu'aurait été faite d'abord cette supposition absurde.

Il paraît cependant que cette chimère ne s'est accréditée en Grèce qu'après l'établissement du christianisme, et que, de là, elle a été portée en Autriche, en Pologne, en Hongrie surtout, et jusque dans les provinces du nord de la France, notamment en Lorraine.

Quant à nous, peu importent les discussions relatives à l'origine de cette idée. Notre but n'est pas de la rechercher dans la nuit des âges, à travers les diverses contrées de la terre. Nous voulons, tout simplement, travailler à détruire une rêverie qui n'a que trop jeté de profondes racines dans les esprits faibles; et signaler, autant que cela est en notre pouvoir, ce qui a dû produire dans l'imagination un si vain fantôme. Nous dirons quels phénomènes ont, selon nous, causé de telles idées, et l'on concevra, sans doute que, vus à travers le prisme d'imaginations exaltées, certains faits sont d'autant plus exagérés que la raison de ceux qui les ont aperçus était moins éclairée par la science.

Enfin, nous dirons quels sont les véritables Vampires, et le lecteur comprendra aisément la différence qu'il y a entre le vampirisme réel et le vampirisme imaginaire.

Mais d'abord, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont lu ni Tournefort, ni dom Calmet, ni aucun ouvrage sur les Vampires, disons comment on définit ces êtres fabuleux :

Le Vampire est l'homme ou la femme qui, après sa mort, conserve toute sa fraîcheur corporelle, ressuscite dans le tombeau, s'y engraisse aux dépens de la vie des personnes jeunes et robustes, sur qui est tombé son criminel dévolu. Le Vampire, sortant la nuit de sa demeure souterraine, pénètre par des moyens magiques jusqu'au lit de la victime qu'il a choisie, s'attache à une veine, comme une sangsue affamée, suce tout le sang qu'il peut obtenir, s'en gorge même à satiété, de façon que le liquide absorbé transude à travers les pores de sa peau, et déborde même souvent par la bouche, le nez et les oreilles. C'est ordinairement contre les individus doués de beauté et de grâce qu'il dirige son action infernale, en s'attachant plus particulièrement à ceux dont il fut épris ou qu'il affectionna le plus.

En peu de temps le vampirisé s'étiole, dépérit, et meurt de consomption dans un marasme désolant.

Un seul Vampire détruit ainsi successivement tous ceux qui ont le malheur de convenir à ses appétits monstrueux.

Le pays dans lequel se trouve un Vampire n'a, pour se délivrer du tribut de sang que celui-ci prélève sur les habitants, qu'un seul remède à employer : c'est de lui enfoncer un pieu dans la poitrine, de le traverser de part en part, de lui couper la tête, de lui arracher le cœur et les entrailles, de brûler son

corps, et de remettre ses cendres dans le tombeau qui lui servait d'asile.

La plupart des individus qui ont été vampirisés deviennent Vampires à leur tour ; à moins que l'on n'ait usé du remède indiqué, immédiatement après leur inhumation.

Quelques Vampires ont assez de puissance pour se guérir des blessures graves, des lésions profondes dont ils auraient pu être atteints au moment de leur mort, et pour rentrer au bout d'un certain temps au milieu de la société, dont ils continuent à décimer les membres.

On prétend que le vampirisme est, le plus souvent, un châtiment auquel est condamné celui qui possède cette atroce faculté, en punition des crimes qu'il a commis sur la terre durant sa vie ordinaire.

Voilà, en résumé, l'opinion erronée de ceux qu'une ignorance aveugle rend crédules au point d'ajouter foi au vampirisme. Passons à présent à l'exposé que nous nous sommes promis de faire, et voyons, s'il se peut, quelles choses singulières ont probablement donné lieu à de telles croyances.

Il y a des terrains, tout le monde le sait, dans lesquels les matières animales se conservent parfaitement. Il n'est nullement besoin d'embaumer les corps pour empêcher leur putréfaction. Les caveaux de Saint-Michel, à Bordeaux, par exemple, ont cette propriété conservatrice des chairs.

Cette remarque des terrains conservateurs a été faite dans diverses contrées du globe, et remonte à l'antiquité la plus reculée. En Égypte, dans l'Inde, en Grèce surtout, une foule d'observations ont prouvé que des corps non préparés étaient mieux conservés après des siècles d'inhumation, que les momies arrangées avec le plus de soin ; et, il est reconnu aujourd'hui que certaines veines de terre, assez communes même en France, sont aussi bonnes protectrices des cadavres que le procédé simple et admirable dont M. Gannal a démontré la supériorité.

Cette première considération posée, mettons en évidence les anomalies relatives aux individus ; nous montrerons après les phénomènes qui ont dû jeter dans les esprits la perturbation fantastique d'après laquelle l'imagination a créé tant d'illusions.

Dans certaines conditions, rien n'est plus difficile que de reconnaître si un individu mort, apparemment, a, en réalité, cessé de vivre.

A notre époque, bien que la médecine semble beaucoup plus

avancée, du moins quant à la physiologie, qu'elle ne l'était dans les temps reculés, il est cependant peu de médecins capables d'apprécier justement l'état d'une personne chez qui, toutes les fonctions ayant cessé, la vie paraît absolument anéantie. Les familles sont, d'ailleurs, encore trop esclaves du préjugé, qui fait considérer comme une profanation coupable les opérations auxquelles chaque individu devrait être soumis avant l'inhumation, pour qu'on puisse s'assurer de la cessation ou de la persistance de la vie, alors que la putréfaction n'est pas encore évidente.

Il n'y a malheureusement que trop d'exemples de trépas apparents. Combien de personnes ont été rendues à la société pour plusieurs années, après une exhumation providentielle!

Un Rouennais de nos amis, chroniqueur fort spirituel, dont l'humeur est tant soit peu gasconne, nous a cité une petite anecdote, dont nous ne saurions garantir l'authenticité, mais qui, à cause de notre sujet, ne nous semble pas devoir être déplacée ici. Nous allons essayer de la reproduire dans les mêmes termes qu'il nous l'a donnée :

« La femme d'un fermier de la Haute-Normandie ayant succombé à une longue et bizarre maladie, fut ensevelie selon l'usage, et, après le délai légal, enfermée dans une bière de bois blanc d'une faible épaisseur.

Le mari de cette femme, paysan vaniteux et aisé, voulut lui faire rendre les derniers honneurs avec toute la pompe que pouvaient fournir les ressources de la paroisse.

On vint enlever le corps cérémonieusement pour le porter à l'église et de là au lieu de repos.

Les chants funèbres, commencés, dès le matin, retentirent sous les voûtes du temple ; la messe fut célébrée.

Le mari en grand deuil alla à l'offrande ; la famille et les assistants l'imitèrent.

Bientôt le cortége fut réglé et se mit en marche dans l'ordre convenu.

En tête de la troupe, marchait fort gravement le frère sonneur dont chaque main était armée d'une clochette. Après lui, à quinze pas de distance environ, venait le porte-bannière, puis le porte-croix ; ensuite l'antique, l'échevin, le prévôt. Derrière cet officier les quatre porteurs du corps et les quatre porte-chandeliers, suivis des clercs, dont l'un tenait un bénitier d'une main, de l'autre, un goupillon, puis les chantres ; enfin le curé, suivi du frère pleureur. Le fermier, la famille, les

amis venaient après. Un grand nombre de femmes ferment la marche, complétaient le cortége.

Pour aller au cimetière, situé à plus de mille pas de l'église, il fallait suivre un chemin rocailleux, traversé de ravins, malaisé. On avait parcouru déjà les deux tiers de la route, quand l'un des porteurs s'étant heurté la jambe contre une pierre énorme, tomba lourdement et fit éprouver au fardeau une secousse aussi forte qu'imprévue. Ses confrères, surpris, laissèrent choir le corps. Soudain, partant du cercueil, un cri plaintif se fait entendre.

D'abord au milieu de la confusion générale provoquée par l'accident arrivé aux porteurs, chacun croit s'être mépris sur l'auteur du cri entendu. L'ordre, un instant troublé, se rétablit promptement ; on avise au moyen de reprendre la marche ; mais, ô prodige ! un nouveau cri part de la bière, et est bientôt suivi de longs et bruyants soupirs !

Plus de doute, alors, la fermière vient de ressusciter !

Les assistants, frappés de stupeur, s'interrogent des yeux pour décider du parti qu'il convient de prendre. Cependant on écoute en silence, appréhendant d'être en proie à une illusion ; enfin les plaintes se renouvellent, et l'on convient d'ouvrir le cercueil. Le curé, présidant l'assemblée, fait placer à ses côtés l'antique et l'échevin, projette sur le cercueil une croix d'eau bénite, et ordonne aux porteurs de déclouer la bière. Ceux-ci, à l'aide de couteaux, de cailloux, de bâtons parviennent à peine à faire céder les planches supérieures. Le suaire paraît. Le corps est découvert. Aussitôt des mouvements convulsifs se manifestent, les cris plaintifs sont répétés, le cadavre n'est plus mort !

Alors le curé, homme courageux et instruit, improvise un lit avec les manteaux des assistants, y fait placer la malade, lui frictionne le corps et les membres, tire de sa poche un flacon de vinaigre acétique, dont il était habituellement pourvu, l'applique sous le nez de la fermière, qui respire à présent, et la fait transporter chez elle avec précaution.

Un médecin appelé arrive promptement près de la malade, lui donne des soins assidus, et lui procure au bout de quelques jours une santé parfaite.

Quand la fermière fut guérie, le docteur l'interrogea, afin de savoir si, durant la crise d'où elle avait été tirée si miraculeusement, elle avait eu quelque conscience de l'état dans lequel elle s'était trouvée.

Elle lui dit :

Je n'ai point souvenir de ce qui se passait autour de moi, au moment où je suppose que la crise m'a envahie. Mais je me rappelle qu'ayant perdu connaissance pendant un temps dont je ne saurais apprécier la durée, je compris que j'étais dans une sorte de sommeil singulier qui me permettait de voir, de sentir, d'entendre tout ce qui pouvait m'intéresser, je n'avais conscience ni du lieu où je me trouvais, ni de la position de mon corps, ni des besoins physiques auxquels nous sommes assujettis dans la vie ordinaire. J'eusse seulement désiré de pouvoir parler ; car je sentais bien qu'une puissance invincible me tenait bouche close et sans mouvement. Ce désir fit place à la peine la plus affreuse, lorsque j'entendis la garde-malade dont j'étais assistée, dire tout haut à mon mari et à mes parents que je venais de rendre le dernier soupir.

Je voyais très-distinctement tout le monde de la maison, soit dans ma chambre, soit dans les autres appartements.

J'avais entendu mon mari commander qu'on allât quérir M. le curé. Mon attention s'étant portée sur celui-ci, je le vis chez lui, lisant son bréviaire, avant que l'envoyé de mon mari n'y fût arrivé. Je vis cet envoyé à son entrée au presbytère, et je distinguai parfaitement qu'il dit à notre bon prieur : « M. le « curé, je viens vous prier de venir tout de suite à la ferme, « je crois que notre maîtresse va mourir. » Je vis M. le curé prendre ses dispositions pour se rendre près de moi, se nantir de divers objets, et je le suivis jusqu'à son arrivée ici. Je vis et entendis encore tout ce qui se passa ; je sentis très-bien M. le curé m'appliquer sa main sur la poitrine, la porter ensuite devant ma bouche et mon nez, d'où il approcha aussi un miroir qu'il avait demandé. Après le départ de M. le curé, j'ai continué de voir, d'entendre, de sentir jusqu'à la moindre des choses m'intéressant ; mais le plus étrange, c'est que, une fois déposée dans l'église, je vis mon spectre à côté de mon mari, priant pour mon salut. J'étais donc double, alors, active et passive en même temps. Néanmoins, je ne puis me rendre compte de l'opération simultanée de ma duité, et il me serait impossible de dire si j'ai par moi-même la conviction d'avoir été enfermée dans le cercueil, plutôt que d'avoir assisté à l'office, debout et agissante. Quoi qu'il en soit, je n'ai cessé de voir, d'entendre et de sentir tout ce qui se faisait autour de moi, dans la bière, et sous mes yeux, hors du cercueil. J'ai vu en même temps, de

mon étroite prison, ma personne allant à l'offrande, et, de mon état libre, ma personne étendue dans la bière. Un *moi* entendait les chants dont on honorait mes funérailles, tandis que l'autre *moi* chantait, en déplorant ma mort.

Cependant, je ne pouvais ni parler ni agir, et je comprenais très-bien qu'on allait m'enterrer vivante.

Cette pensée me faisait éprouver les plus cruelles angoisses.

En partant de l'église pour aller au cimetière, je n'avais point cessé d'être double. Je me sentais porter au milieu du cortége, et je le suivais en marchant; enfin, vers les trois-quarts du chemin, une voix, dont je ne pus voir l'auteur, me cria : « Tu n'entreras point dans la tombe aujourd'hui, l'heure « dernière de ton séjour sur la terre n'est pas encore venue! » Au même instant, je ressentis un choc violent qui me tira de cet affreux cauchemar, et me rendit la faculté de faire entendre ma voix : aussitôt tout disparut comme un fantôme vain. J'étais fort mal à l'aise. Je me sentis secouée, froissée; et, comme je cherchais à me rappeler ce qui me semblait être un rêve, je vis en réalité M. le curé et les frères de charité qui, s'empressant autour de moi, me prodiguaient leurs soins.

Vous savez le reste, docteur. »

Cette anecdote, si elle n'est pas vraie, a du moins, selon nous, un certain air de vraisemblance.

C'est un mérite dont sont dépourvus bien des romans.

N'a-t-on pas vu, en Angleterre, un des plus savants médecins, professeur à la Faculté, qui, ayant été enseveli sous les yeux de ses confrères, jeté dans la tombe en présence de ses amis, de ses élèves, tout en pleurs, fut tiré nuitamment de la tombe par des fossoyeurs avides, et vendu aux carabins comme sujet d'études anatomiques ; ne l'a-t-on pas vu rappelé à la vie d'un coup de scalpel, alors qu'il était étendu froid et sans mouvement sur une table de dissection, et cet exhumé n'a-t-il pas exercé longtemps encore l'art de l'imperfection duquel il avait failli être victime?...

N'y a-t-il pas eu, à Poitiers, une dame qui, ayant été mise dans le cercueil avec ses joyaux les plus riches, revint à la vie au moment où l'individu qui l'avait ensevelie, d'accord avec le gardien des sépultures, lui coupa le doigt annulaire pour s'approprier une bague d'un grand prix qu'elle y portait depuis longtemps, et cette dame n'eut-elle pas plusieurs enfants après son retour au monde?...

Au surplus, qui n'a entendu raconter par des personnes di-

gnes de foi, qui n'a lu dans les auteurs les plus véridiques, des récits de faits semblables ou analogues?...

Nous avons dit que rien n'est plus difficile que de reconnaître si un individu, mort apparemment, a, en réalité, cessé de vivre.

C'est qu'en effet, il est des cas où l'œil le plus exercé, le plus habile, ne saurait pénétrer le secret ressort du principe vital.

Dans la catalepsie, par exemple, ne semble-t-il pas que les parties du corps qui en sont frappées aient cessé pour toujours d'être sous l'empire de la volonté? N'obéissent-elles pas automatiquement aux forces étrangères qui agissent sur elles, et ne demeurent-elles pas, aussi longtemps que dure la crise, dans la situation où on les a mises, quelque difficile à soutenir que puisse nous paraître la position actuelle?

Si, comme des philosophes le prétendent, l'âme, généralement étendue dans tout l'organisme sans être divisée, jouit de la propriété de se retirer des extrémités dans les centres, comme de franchir la périphérie du corps, par une extension plus ou moins grande, en restant cependant liée à la matière, dont sa séparation absolue déterminerait aussitôt la mort; si, comme Hippocrate lui-même en était persuadé et l'a écrit, l'âme, pendant le sommeil du corps, se dégage, en quelque sorte de ses liens charnels pour prendre connaissance des choses lointaines que l'esprit doit savoir; si, comme nous le pensons nous-même, les facultés de l'esprit peuvent s'exercer, dans certaines conditions, sans la participation de l'organisme proprement dit; si tout cela est vrai, nous pouvons désormais expliquer d'une manière satisfaisante pour la raison les phénomènes qui paraissent le plus étranges.

Cette prétention, fort hypothétique sans doute aux yeux de bien des gens, semble justifiée par la nécessité même.

Sans son acceptation, la plupart des faits dont les causes doivent être cherchées en dehors du cercle des connaissances vulgaires, ne sauraient être expliqués; en l'acceptant au contraire nous parvenons à nous rendre compte des choses hyperphysiques touchant au mystère le plus impénétrable.

De là, ce dilemme : faut-il abandonner les études métaphysiques pouvant conduire à la science la plus sublime, parce que l'indifférence, la paresse étant le partage de la majorité, les hommes sont généralement dédaigneux des choses étrangères à leur intérêt matériel; ou bien vaut-il mieux travailler inces-

samment à découvrir, à comprendre les forces latentes du mécanisme universel, afin de s'élever, s'il est possible, à la hauteur nécessaire pour conquérir dès ce monde le bonheur spirituel réservé pour la vie future à tout ami du juste, du vrai et du beau?

Nous laissons à chacun de nos lecteurs le soin de choisir.

Quant à nous, dont les opinions sont arrêtées dès longtemps, poursuivons la tâche que nous avons entreprise et reprenons notre sujet.

Qu'un individu soit cru mort alors qu'il n'est que tombé en catalepsie, en léthargie, en syncope, comme on voudra; et que, après son inhumation, il recouvre dans sa bière, assez de force pour exercer sa volonté avec énergie, ne lui viendra-t-il pas probablement à la pensée, qu'il est victime d'un crime ou tout au moins d'une imprudence coupable; et n'attribuera-t-il pas l'horreur de sa situation aux êtres mêmes qu'il a le plus aimés, qui lui ont témoigné le plus d'affection, et ne lui sera-t-il pas bien pardonnable, à lui qui n'a plus conscience de l'état d'où il sort, de supposer que toutes les attentions, tous les égards dont il était l'objet pendant son séjour sur la terre n'étaient dictés que par la jalousie, la haine et l'intérêt déguisés sous des semblants de candeur, de noblesse, de vertu, cachant l'hypocrisie la plus noire?

Au milieu des angoisses auxquelles il est en proie, cet individu animé de l'esprit de conservation propre à tous les êtres, ne luttera-t-il pas de tout son pouvoir contre la mort qui l'étreint si horriblement?

Dans cette situation, quelque désespéré que lui paraisse son retour sur la terre, ne cherchera-t-il pas encore à retenir la vie prête à lui échapper?

L'amour de soi est certes trop dans la nature humaine pour qu'on ose répondre négativement à ces questions.

Le vivant inhumé désirera donc ardemment survivre à ses funérailles. Une lueur d'espérance, si faible qu'elle soit, brille encore à ses yeux, malgré l'étroite et sourde prison où il est retenu, malgré l'absence de tout moyen capable de rappeler sur lui l'attention des hommes. L'état où il se trouve actuellement est un horrible tourment au milieu duquel l'asphyxie arrive plus ou moins lentement, et éteint plus ou moins vite les forces du patient. Néanmoins, il dirige, par une secrète inspiration, toutes ses pensées, toute sa volonté, vers les êtres qui lui étaient le plus familiers. Songeant aux rapports intimes

qui ont existé entre eux et lui, il essaie instinctivement d'en prolonger la durée, et, par une action toute naturelle, absorbe à son profit une portion du fluide vital dont ces êtres sont possesseurs.

La possibilité de cette action absorbante serait-elle contestée?.....

Nous répondrions alors que, de tout temps, chez tous les peuples, elle a été prouvée, reconnue.

Si nous voulions citer tous les faits consignés dans l'histoire, il nous faudrait former des volumes. Cependant, pour la satisfaction de ceux qui lisent, sans chercher à les pénétrer, les ouvrages les plus sérieux et auxquels on doit avoir le plus confiance, qu'il nous soit permis de rappeler ici ce que la Bible nous apprend du saint roi David : Le roi David, est-il dit, (livre des Rois), étant devenu vieux et sentant ses forces défaillir, fit chercher une belle fille afin qu'elle habitât avec lui. Ce fut la charmante Abisag qu'on lui trouva pour compagne, et dont la vie robuste autant que suave alimenta celle du roi d'Israël.

Tout le monde sait qu'il est nuisible aux jeunes gens de vivre dans l'intimité des vieillards, comme il est avantageux à ceux-ci d'être habituellement dans la société de ceux-là.

Or, si par un simple contact, par un simple enveloppement de la même atmosphère, l'équilibre des forces vitales tend incessamment à s'établir entre deux individus dont l'un est affaibli par les ans ou par quelque maladie, tandis que l'autre jouit de l'intégrité de la puissance conséquente de la jeunesse et de la santé, serait-il raisonnable de nier l'action à distance d'un individu sur un autre?.....

Remarquons ici une chose importante : dans la plupart des cas où les vieillards se nourrissent au préjudice des jeunes gens, la volonté n'agit attractivement que peu ou point du tout. Si, néanmoins, il s'opère constamment, sous l'influence du milieu dans lequel ils vivent ensemble, un échange des fluides entretenant la vie de chacun, et par conséquent une transmission réciproque des qualités morbides ou sanitaires dont ces fluides sont essentiellement pourvus, combien plus aisément ces phénomènes n'auront-ils pas lieu si l'intention de l'un est dirigée par une volonté fixe et énergique sur l'autre qui, n'étant point en défiance contre l'acte dont il est l'objet, reste et s'endort paisiblement dans une passivité absolue?....

Pour nous faire mieux comprendre, il n'est peut-être pas superflu de dire quelques mots sur le fluide vital même :

Le fluide vital est l'agent qui entretient la vie. Il parcourt le trajet des nerfs. Il peut, par la volonté, être poussé du centre vers les extrémités, ou attiré de la circonférence au centre. Il peut, selon les physiologistes les plus considérés du monde savant, tels que Cabanis, Gall, Georget, Virey, Rostan, franchir les extrémités organiques et se communiquer à des individus éloignés de celui qui en était tout à l'heure possesseur. Il n'est point besoin pour cela de conducteur matériel. Il peut être attiré de même, et absorbé ou rejeté. De là, les forces d'attraction et de répulsion ; de sympathie et d'antipathie ; d'absorption et d'émission ; d'imprégnation même.

Ce fluide subtil, impondérable comme la lumière, parcourt l'espace avec la même rapidité qu'elle. Il est, comme le fluide lumineux, probable par ses effets ; mais non démontrable *à priori*. Ainsi personne ne songe à nier la réalité des influences qu'exercent si évidemment certains animaux sur d'autres ; et s'il se trouve des gens doutant de ce pouvoir chez l'homme, c'est qu'ils n'ont pas été à même d'observer certains faits concluants, en faveur de cette prétention, ou que, pour juger de la valeur de ces faits, en ayant été témoins, il leur manquait un sens.

Cela entendu, il est bien plus rationnel d'admettre que le vivant inhumé, agissant ainsi que nous l'avons dit, parvienne à s'alimenter de fluide vital, en épuisant, dans la proportion de son absorption, l'individu sur qui se sera portée son action, il est bien plus rationnel disons-nous, d'admettre cette hypothèse que de croire à toutes les puissances attribuées sottement au prétendu vampire, par les esprits faibles et supertitieux.

Que des vivants inhumés, exerçant l'action absorbante dont nous avons parlé, soient donc encore appelés vampires, nous le voulons bien ; mais alors, qu'on nous permette de donner cette même qualification à bien des gens vivant parmi nous ; car il n'est pas difficile de démontrer que le plus grand nombre de ceux qui exercent le vampirisme, loin d'être couchés sous la pierre tumulaire, marchent, droits et arrogants, au milieu de notre société.

N'est-il pas Vampire, ce major-valet qui, non content de l'espèce d'autorité qu'il lui est accordé d'exercer sur ses égaux, diminue le salaire de chacun d'eux pour augmenter le sien ?

N'est-il pas Vampire, ce chef de pensionnat qui, recevant des parents de ses élèves une somme plus que suffisante pour les soins qu'il a promis, ne donne aux jeunes gens qu'une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité?

N'est-il pas Vampire, ce père de famille barbare et insensé qui contraint ses enfants à un travail au-dessus de leurs forces, pour vivre lui dans la mollesse et l'oisiveté ou pour accroître sa fortune déjà suffisante?

N'est-il pas Vampire, ce chef de fabrique qui, pour s'enrichir promptement, exige des ouvriers qu'il emploie une activité pénible durant quinze à dix-huit heures par jour, et ne leur accorde, pour prix des sueurs qui les épuisent, qu'un salaire insuffisant à leurs besoins matériels, alors qu'il thésaurise aux dépens de ces malheureux?

N'est-il pas Vampire, cet usurier perfide qui, abusant de la pénurie actuelle d'une personne solvable, lui fait payer cent pour cent d'intérêts pour l'argent qu'il lui prête?

N'est-il pas Vampire, ce chef d'administration qui, recevant une somme déterminée pour servir aux appointements des employés qu'il doit occuper, n'en consacre que le tiers ou la moitié à cette destination, s'approprie le restant, et oblige son personnel, soit à se contenter d'un salaire misérable, soit à fournir le double du travail qu'il devrait faire?

N'est-il pas Vampire, ce Crésus banquier qui, à l'aide des immenses capitaux dont il peut disposer, détermine la hausse ou la baisse dans les jeux de Bourse, par lesquels il ruine journellement quantité de personnes ignorant les filouteries clandestines dont elles sont victimes?

N'est-il pas Vampire, cet épicier empoisonneur, qui falsifie salement les comestibles qu'il nous débite?

N'est-il pas Vampire, ce restaurateur impudent, qui sert à ses pratiques de la chair de cheval, mort de maladie, au lieu de celle de bœuf sain qu'on lui demande?

N'est-il pas Vampire, cet accusateur public stupide autant qu'ambitieux qui, ne doutant point de l'innocence d'un homme dont la probité est notoire, le poursuit néanmoins de réquisitoires mensongers, le ruine et le tue à la fois, dans l'espoir d'un avancement démérité, ou pour une poignée d'or qu'offrent à sa cupidité les ennemis de sa victime?

N'est-il pas Vampire, ce grand chirurgien qui, pour une opération de quelques minutes, exige des milliers de francs, dont

le sacrifice énorme réduit à la misère et au désespoir l'infortuné patient qui a imploré les secours de son art?

N'est-il pas Vampire, ce prêtre inexorable qui, malgré la détresse d'une famille désolée, dont le membre le plus utile vient de mourir, réclame à outrance le prix de sa cérémonie funèbre?

N'est-il pas Vampire, ce militaire gradé qui, chargé de pourvoir aux besoins du soldat, s'enrichit aux dépens de la santé, de la vie de celui-ci?

N'est-il pas Vampire, cet homme d'Etat intrigant, astucieux et avide, qui sacrifie à son égoïsme éhonté les plus chers intérêts du peuple qu'il devrait protéger et servir?

Ne sont-ils pas Vampires, enfin, ces puissants despotes qui, pour passer au sein des voluptés, du luxe, de la débauche, le temps qu'ils devraient employer à l'étude des besoins généraux et à la recherche des moyens propres à effacer le paupérisme de la société, condamnent les classes laborieuses à mourir de misère et de désespoir au milieu des plus cruelles angoisses?

Certes, tous ces gens-là et d'autres encore sont bien des Vampires! oui, de véritables Vampires! Et, si nous n'invoquons pas contre eux le terrible châtiment infligé aux crisiaques suspects; si nous n'élevons pas la voix pour demander qu'on leur perfore la poitrine avec un pieu, qu'on les décapite, qu'on leur arrache le cœur et les entrailles, qu'on les brûle enfin, c'est que nous ne doutons pas que, tôt ou tard, en ce monde ou dans l'autre, ils ne subissent la peine de leurs vices et de leurs crimes.

Le Prince Grégoire de Stourdza.

Il y a deux ans, que j'avais pour disciple M. le prince Grégoire de Stourdza, fils du prince régnant de Moldavie. Ce jeune homme, de haute stature, fortement constitué, doué d'une grande énergie et très-apte aux études philosophiques, suivait avec une assiduité, rare de la part de ses égaux, et les séances particulières dans lesquelles j'exposais et développais ma doctrine du Magnétisme, et les séances publiques où je produisais le somnambulisme, pour me livrer à des expériences de nature à convaincre mes spectateurs, de la réalité de certains effets

incessamment contestés par quelques prétendus savants, qui ne veulent point admettre ce qu'ils n'ont pas vu, et qui ne veulent point voir ce qu'ils ont intérêt à repousser.

J'avais alors plusieurs somnambules à ma disposition, notamment Mademoiselle Virginie Plain, à qui sa prodigieuse faculté a causé tant de persécutions de la part d'un parquet de province, et dont la clairvoyance admirable est, à juste titre, universellement réputée.

Le jeune prince, déjà imbu des préceptes de la philosophie allemande, aimait à examiner les divers états de mes différents sujets; et, il est juste de le dire, personne mieux que lui ne savait apprécier à leur valeur les effets qui se produisaient dans telles ou telles conditions. Soumis volontiers aux principes que j'avais l'honneur de lui enseigner, il n'exigeait des somnambules que ce qu'ils pouvaient offrir, chacun selon son degré de lucidité, et sa capacité plus ou moins étendue, plus ou moins spéciale. Loin de courir curieusement à la recherche des faits les plus extraordinaires, il attendait avec patience qu'ils se présentassent à lui. Il semblait même avoir une sorte de prédilection pour les phénomènes qu'on obtient le plus communément.

Dans les essais pratiques auxquels le prince se livrait quotidiennement sous mes yeux, je le voyais avec bonheur obtenir facilement les effets que j'avais prévus, annoncés d'avance, sur la simple inspection phrénologique des individus qui se présentaient comme sujets d'expérimentation. C'est dans ces essais noviciaux que le prince produisit le somnambulisme, d'abord sur l'un de mes domestiques, jeune homme de vingt-trois ans, qui fut fréquemment l'objet de nos études.

François (tel est le nom de ce domestique) se montrait extrêmement affectible. Peu d'instants suffirent, dès la première séance, pour le plonger dans le sommeil magnétique le plus complet, et pour déterminer chez lui la crise de somnambulisme lucide. Toutefois, la lucidité de cet homme se trouva assez restreinte, et ne sortit presque jamais d'une spécialité pour laquelle l'individu nous parut être né; car, beaucoup plus instruit que ne le sont les valets en général, il s'était cependant attaché à cette condition, par une vocation sans doute irrésistible. Aussi sa spécialité de vision le portait-elle à connaître tout ce qui était relatif à son emploi, à pénétrer les intentions et à scruter les actions de ses pareils dont il faisait souvent une critique assez méchante. A la vérité, ce n'était pas

seulement dans l'état de somnambulisme que François se montrait peu charitable, et cet état n'était pour lui qu'un moyen d'investigation, servant selon son caractère les petites passions auxquelles il se laissait aller. Ainsi, quoique l'office fût située assez loin de mon cabinet, où nous le magnétisions ordinairement, il voyait, dans ses accès, tout ce qu'y faisait ma cuisinière; et, quand la pauvre fille commettait la moindre peccadille, il me la dénonçait sans pitié, jouissant de la peine qu'il supposait devoir en revenir à sa co-servante.

Un jour que le prince m'avait fait l'honneur d'accepter à déjeuner chez moi, François, magnétisé plus tôt que de coutume, s'écria tout à coup, dans son somnambulisme : Ah ! mon Dieu ! mon couvert n'est pas dressé ! Et le voilà qui se lève spontanément, marche vers la salle à manger, arrange sa table, y place la vaisselle, les cristaux, le couvert enfin, de la manière la plus complète, la plus symétrique ; tout cela sans casser, sans heurter la moindre chose, et avec une dextérité dont je pense qu'il eût été incapable pendant son état de veille. A peine fût-il revenu avec nous dans mon cabinet, qu'il nous dit : Je n'avais pas besoin de tant me hâter, la cuisinière vient de laisser brûler un mets qu'il lui faut remplacer, et vous ne déjeunerez pas aussitôt que cela devait être. Le prince, voulant vérifier le fait, alla à la cuisine, et fut convaincu que François ne s'était point trompé. Mais comme il s'était aperçu déjà plusieurs fois des motifs qui dirigeaient la conduite de François, il voulut le punir de son peu de bienveillance. Étant donc revenu près du somnambule, il l'excita d'abord un instant à parler dans le sens des pensées dont il le savait animé, puis, tout à coup, il frappa de paralysie l'appareil qui servait si malicieusement le somnambule envieux.

Rien n'est plus curieux à examiner, pour l'observateur philosophe, que ce singulier état de paralysie, produit momentanément sur une partie déterminée de l'organisme ou même sur toute l'économie animale. Certains sujets sont, à la vérité, inaccessibles à cette crise ; d'autres, après l'avoir subie, peuvent, par une opposition mentale, s'y soustraire plus ou moins complétement; mais François, encore tout nouvellement somnambule, y fut pris aussi fort que le voulut son magnétiseur.

L'état dans lequel François venait d'être mis le contrariait visiblement. Jamais mimique ne fut plus expressive que celle qu'il employa pendant le temps qu'il convint à son magnétiseur de le tenir sous le joug qu'il lui avait imposé. C'étaient des

gestes de supplication, de repentir, de promesses, de regrets, d'espérance, de désolation, signifiant tour à tour les sentiments divers dont il voulait persuader le prince. Qui a vu Madame Volnys (Léontine Fay) dans *Yelva* ou l'*Orpheline russe*, ne peut se faire encore une idée complète des ressources immenses que sait trouver un somnambule saisi de mutité, pour obtenir ce qu'il désire de ceux qui l'environnent.

Quand le prince eût jugé que la leçon était suffisante, il réprimanda oralement le somnambule, et lui rendit l'usage de la parole. Celui-ci alors, renouvela de la voix ce qu'il avait dit du geste; et, depuis lors, il se montra plus charitable, même durant son état de veille.

Une telle observation, observation qui s'est offerte des milliers de fois aux magnétiseurs praticiens, ne devrait-elle pas être prise en considération de la part de nos grands philanthropes, de nos moralistes dévoués? Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de la société tout entière, recourir au magnétisme comme moyen d'éducation, pour modifier les penchants mauvais de certains individus, sur le crâne desquels Gall nous a appris à lire les facultés et les instincts; ne vaudrait-il pas mieux cela, dis-je, que de laisser grandir chez les jeunes gens, chez les enfants surtout, les passions les plus funestes, les plus pernicieuses?..... Mais il y a sur ce sujet tant de choses à dire, que si je les exposais à présent, cela m'éloignerait trop de mon sujet.

François fut encore magnétisé plusieurs fois par le prince, qui devint, en peu de temps, aussi bon praticien qu'il était devenu fort théoricien. C'est après ses études sur François, que le prince eût occasion de magnétiser, sans mon assistance, dont il n'avait plus besoin, une jeune personne qui, m'a-t-il dit, lui a fourni toutes les preuves désirables en faveur de ma doctrine. Cette jeune personne, appartenant à une famille distinguée, dont le nom est célèbre dans les fastes de notre histoire (mademoiselle Latour d'Auvergne, âgée alors de onze à douze ans), ne voulut point montrer publiquement les rares facultés que le magnétisme avait réveillées en elle.

C'est là, selon moi, une des choses les plus déplorables pour la science, que ce préjugé singulier dont les honnêtes gens subissent l'influence, plutôt que de se rendre utiles à leurs semblables en mettant au grand jour les preuves d'une vérité dont ils souhaitent pourtant le crédit.

Quoique le prince eût alors acquis un degré d'instruction

suffisant pour pouvoir se passer de mes soins désormais, il n'en continua pas moins de suivre quotidiennement et ma clinique médico-magnétique, et les études de somnambulisme auxquelles je me livrais, soit dans l'intérêt de mes malades, soit pour ma propre satisfaction. Le prince ne se lassait point de me voir magnétiser mes sujets. Il se montrait joyeux toutes les fois qu'un malade entrant à mon traitement voulait bien se laisser magnétiser par lui, et il était au comble du bonheur quand il était parvenu à soulager le patient dont il avait obtenu la confiance.

Dans ce temps-là, je recevais très-fréquemment la visite de madame la comtesse d'Ash (vicomtesse de Saint-Mars), qui, pour s'éclairer sur des questions que je ne dois point révéler, avait souvent recours aux lumières somnambuliliques de mademoiselle Virginie, dont les conseils lui furent toujours utiles.

Un jour, que j'avais réuni un petit nombre de personnes dans mon salon, pour observer quelques faits curieux, madame la comtesse d'Ash et le prince Grégoire de Stourdza lièrent conversation. Mes expériences terminées, le prince me témoigna le désir qu'il avait de magnétiser la dame avec qui il venait de causer, et dont il ignorait encore le nom, que je lui appris. Un instant après, madame la comtesse vint me demander de la magnétiser, et de faire en sorte de la rendre somnambule. J'étais fatigué, je ne voulais point refuser la comtesse, je souhaitais d'être agréable au prince, je proposai donc à la noble dame de se laisser magnétiser par mon disciple. Elle accéda sans peine à ma demande, et immédiatement la magnétisation commença.

Je réclame du lecteur, pour ce qui va suivre, toute l'attention dont il est capable. Il y a, du fait principal qui sera établi tout à l'heure, une conséquence si positive à tirer, à l'appui de ce que j'ai avancé dès longtemps à l'occasion des influences réciproques du magnétiseur et du magnétisé, que je crois de la plus haute importance d'en faire faire la remarque Je le prie aussi de me rendre la justice de croire que j'ai gardé, sur toute l'histoire de M. le prince de Stourdza et de madamn la vicomtesse de Saint-Mars, la plus sévère discrétion, taet que cette histoire n'a pas été éventée; mais aujourd'hui, que tous les journaux en ont publié la majeure partie, je ne crois pas déroger à la sainteté de ma profession en produisant au grand jour les événements curieux auxquels la magnétisation

de la noble dame a donné naissance. Bien loin donc de regarder comme une faute de conduite de ma part la narration qui va suivre, je crois qu'il est de mon devoir autant que de mon droit d'exposer telle qu'elle est cette petite histoire si remarquable pour notre époque, nos mœurs et notre législation. Ce sera, à mon avis, un nouveau service que j'aurai rendu à la science que je défends, et à la vérité que j'aime.

Le prince magnétisa donc madame de Saint-Mars et la mit en somnambulisme. Dès que cette crise fut arrivée à un certain degré de développement, la comtesse nous débita des vers charmants, faisant allusion à l'état nouveau dans lequel elle se trouvait. Ces vers, sortis de la bouche gracieuse et spirituelle de la comtesse, et que je regrette de n'avoir pas recueillis, nous essayâmes de les lui rappeler, en partie du moins, une fois qu'elle fut rendue à l'état de veille. Elle nous affirma ne les point connaître, ne les avoir jamais lus ni composés. Nous conclûmes de cette assertion que, comme tant d'autres somnambules, la comtesse avait eu un sublime moment d'inspiration dans lequel elle avait improvisé ce que nous venions d'entendre.

Quelques autres magnétisations suivirent quotidiennement cette première séance. Le prince, en chevalier galant, ne tarda pas à offrir à la comtesse de l'aller magnétiser chez elle, afin de lui éviter la peine de se rendre chaque jour chez moi. La comtesse ne se fit pas prier, elle accepta sans façon. Je dois même dire ici que ses mines charmantes avaient dû enhardir le prince dans sa demande. A dater de ce temps, les visites du prince à la comtesse ne furent point négligées; bientôt le Magnétiseur et la Somnambule éprouvèrent l'un pour l'autre une telle sympathie qu'ils passaient ensemble les jours entiers sans s'apercevoir de la durée des heures, sans que l'ennui vînt jamais oppresser leur poitrine.

Le monde qui, dans ses suppositions malveillantes, court toujours plus vite que les faits, exerça sa critique sur le compte du prince et de la comtesse. On dit que leur liaison était plus qu'amicale, et, comme cela arrive toujours dans de telles conjonctures, les amis de l'un, d'une part, les parents de l'autre, d'autre part, cherchèrent à rompre le lien, quel qu'il fût, dont le prince et la comtesse éprouvaient la douceur. Les bons amis, les bons parents, à qui l'on résistait recoururent, selon l'usage, à tous ces louables petits moyens de lettres anonymes peu flatteuses, de confidences universelles, de révélations peu bien-

veillantes, enfin, on alla jusqu'à faire écrire au prince régnant pour l'informer de la prétendue conduite de son fils; et rien ne fut négligé pour faire savoir à M. le vicomte de Saint-Mars, les faiblesses supposées de sa femme.

Quant à la comtesse, qu'une longue expérience des hommes et des femmes surtout, avait appris à estimer la société à sa juste valeur, elle s'inquiéta peu des propos de l'envie, elle traita le monde en sage philosophe, et n'eût pour lui que le dédain et le mépris dont sont seulement dignes les gens qui se plaisent à médire d'autrui.

Pour le prince, trop jeune encore pour secouer spontanément le joug des sots préjugés, il se laissa bientôt aller à un ennui qu'il n'avait pas prévu. Néanmoins il lui fallut peu de temps pour revenir à son état normal, et, aidé des conseils d'un homme en qui il avait sagement placé sa confiance, il ne se laissa point vaincre par les chagrins qu'on avait voulu lui susciter.

L'opposition, je l'ai dit bien des fois, est, pour certaines natures, un stimulant infaillible. Le prince et la comtesse ont confirmé la justesse de cette formule. L'un et l'autre persistèrent à se voir d'autant plus intimement qu'ils rencontraient plus d'obstacles, et peut-être ces obstacles mêmes les portèrent-ils à justifier une partie des suppositions que le monde avait faites à leur égard.

Tel est souvent le caprice du destin que les âmes pures et chastes, attirées irrésistiblement l'une vers l'autre, par une sympathie tout harmonique, se trouvant satisfaites de goûter ensemble les joies nobles et saintes du bonheur spirituel, sans songer aucunement à des rapports sensuels dont rien encore n'a éveillé les désirs; que ces âmes, dis-je, abaissées vers les choses de la terre par les méchants propos d'un monde infernal, oublient leur dignité, en s'abandonnant à des plaisirs matériels dont les suites sont quelquefois bien pénibles, bien malheureuses.

Ce qui se passa pendant plusieurs mois entre le prince et la comtesse, Dieu le sait!.... Quant à moi, j'ai toujours eu pour principe de respecter le boudoir et l'alcôve, et j'espère bien agir toute ma vie avec la même réserve.

Un an environ après le jour où le prince avait magnétisé pour la première fois madame la comtesse d'Ash, il fut rappelé par son père, et ce rappel fut une sorte de disgrâce à laquelle, du reste, il s'était attendu. Une séparation fut la

conséquence forcée de l'acte souverain parti de Moldavie; mais cette séparation n'eut lieu qu'après les promesses les plus vives, les protestations les plus formelles, les serments les plus solennels : le prince s'engagea à donner son nom avec sa main à sa chère comtesse, celle-ci promit de l'aller rejoindre au pays des Boyards . . . .
. . . .

Le prince parti, la comtesse se retira à la campagne, en attendant que les circonstances, devenues plus favorables, permissent à son futur époux de l'appeler près de lui. C'est dans les quelques mois de retraite qu'elle passa dans l'attente, qu'elle écrivit ses derniers ouvrages. Cependant elle recevait du prince de fréquentes nouvelles, et comme rien au monde ne donne plus de courage pour supporter les ennuis auxquels on est en proie que l'espérance d'un meilleur avenir, la comtesse attendait avec résignation l'appel de son amant. Le prince se réhabilita dans l'esprit de son père, lui fit part de ses desseins, et obtint à force de persévérance une permission de mariage pour deux ans plus tard. Le prince régnant faisait observer à son fils que, trop jeune encore pour se marier, il lui serait plus convenable de laisser s'écouler deux années avant de former une union matrimoniale, que de s'unir dès à présent à un femme étrangère, sur les mérites de qui il devait réfléchir.

Il est probable que, par cette concession apparente au vœu de son fils, le prince régnant n'avait d'autre but que de se ménager le temps nécessaire, selon lui, pour effacer de la pensée du prince Grégoire jusqu'au souvenir de la comtesse d'Ash. Si peu de gens, en effet, ont une longue persistance dans leurs desseins que, le plus ordinairement, le temps amène chez eux l'indifférence et l'oubli. Toutefois, il y a des être organisés si différemment de ceux-là, que plus le temps marche, plus leur pensée prend un caractère profond. L'objet de cette pensée spéciale devient celui de leurs songes de tous les jours, de toutes les heures; leur sommeil même en est constamment rempli, et ils emportent outre-tombe l'espérance de se réunir à l'idole qu'ils n'ont pu cesser d'adorer.

Le prince Grégoire, impatient de revoir la comtesse, imagina un moyen pour se réunir plus promptement à elle. Il lui écrivit de se rendre en Allemagne où il se trouverait à son arrivée, et lui fit connaître que là, un ministre de sa confession et de son

choix, à lui, consacrerait leur union, selon les usages de la Moldavie.

La comtesse, mariée à un officier supérieur de l'armée française, lequel est encore en activité de service, éprouva, dit-on, quelque appréhension à l'approche du moment où une position nouvelle allait se décider pour son avenir. Néanmoins, son amour pour le prince, pour son cher Rodolphe, comme elle l'avait surnommé, l'emporta aisément sur les considérations ridicules dont tant d'existences sont brisées; elle suivit la voix de son cœur, et après avoir mis ordre à ses affaires, elle quitta la France pour peut-être n'y jamais rentrer.

Aujourd'hui, l'ex-comtesse s'appelle princesse de Stourdza, et se trouve heureuse, quoique bigame, au milieu d'un pays où les lois, différentes de celles qui nous régissent, ne condamment point à un esclavage indissoluble la grande dame qui ne sympathise plus avec le mari que des circonstances, souvent bizarres, ont rendu en quelque sorte l'arbitre de son sort.

Depuis son nouveau mariage, la princesse Grégoire de Stourdza a écrit à un de ses amis une lettre publiée par les journaux de la capitale, et dont voici la reproduction :

« Perimi, le lundi 12 mai.

« Ceci est un billet de faire-part, mon cher comte; vous « voudrez bien le recevoir comme tel d'une ancienne amie, et « j'espère qu'il vous fera plaisir. Le roman a eu son dénoû- « ment prévu : je suis aussi heureuse que possible; j'ai un « magnifique avenir, un mari dont le seul défaut est d'être « trop beau et trop jeune; tout cela me semble un rêve. J'ai « changé ma vie d'isolement et de chagrin contre un bon- « heur véritable; mes amis le comprendront, et seront les « premiers à m'en féliciter. Le prince régnant n'a pas encore « pardonné à son fils ce mariage qu'il avait remis à deux ans, « tout en y ayant consenti néanmoins. Nous sommes exilés « de Jassy, de la cour, dans cette terre où nous nous trou- « vons à merveille. Un autre jour, je vous conterai ce pays, « ses mœurs et sa vie étrange; aujourd'hui cette lettre est « presque officielle et de cérémonie. Le seul nuage à notre « bonheur, c'est la colère de S. A. S. Nous serions, le prince « et moi, profondément affligés si nous n'avions pas l'espoir « de l'apaiser un jour. La mère du prince est excellente pour « moi; elle est déjà venue nous voir deux fois depuis dix

« jours que nous sommes mariés. J'ai aussi trouvé une grande « sympathie dans la société et la noblesse de Moldavie. Tout « cela me fait espérer que mon beau-père nous accordera en-« fin son pardon que nous désirons si vivement.....

« Princesse G. Stourdza. »

Depuis la publication de cette lettre, les journaux ont annoncé que le prince régnant, ayant réuni les prêtres grecs en conseil souverain, avait obtenu d'eux la cassation du mariage contracté sans son approbation.

Je dois dire, à présent, la conséquence que j'ai tirée de la chaîne des événements que je viens de mettre sous les yeux du lecteur ; mais pour que cette induction soit parfaitement appréciée, il me faut préalablement exposer l'opinion qu'on a généralement dans le monde, à l'endroit des magnétiseurs et des somnambules.

Demandez à la plupart des gens pourquoi ils s'élèvent avec force contre la science magnétologique, dont ils ne savent seulement pas l'A B C ? Ils vous répondront, les cagots surtout, que le Magnétisme est l'œuvre du démon, que les magnétiseurs sont des suppôts de Satan, et que toute femme qui consent à se laisser magnétiser est perdue corps et âme. La femme magnétisée, vous diront-ils, est absolument soumise à la volonté de son magnétiseur, à ce point qu'elle obéit irrésistiblement à ses moindres désirs. Tout magnétiseur étant animé de l'esprit du diable, les pensées les plus obscènes germent incessamment dans sa tête, et le moins immoral de ses actes, c'est la séduction dont il rend victime la femme imprudente qui s'est confiée à lui. Certes, ajoutent-ils, mieux vaut laisser mourir impitoyablement sa femme, sa sœur, sa fille, que de chercher pour elles, en cas de maladie, des secours dans le Magnétisme.

Eh bien ! je l'ai crié tout haut, de telles suppositions sont aussi absurdes qu'elles sont calomnieuses. Si l'on a vu des personnes magnétisées céder à des soi-disant magnétiseurs, c'est qu'elles y eussent consenti volontiers, sans aucune influence magnétique, proprement dite. Non, qu'on le sache bien, ce n'est point la magnétisation qui fait naître des désirs sensuels, qui excite les passions, qui subjugue les volontés. Ceux qui élèvent de telles prétentions n'ont point étudié le Magnétisme, ou, s'ils l'ont étudié, ils sont loin de le comprendre. La soumis-

sion du magnétisé au magnétiseur n'est que relative, elle n'est point absolue. Le magnétisé conserve son libre arbitre, suffisamment du moins pour s'opposer fermement à l'accomplissement des actes nuisibles à sa santé, contraires à ses pensées, à sa volonté. Je n'entends pas dire qu'un somnambule ne cédera jamais aux instances de son magnétiseur: loin de là; mais je soutiens que sa condescendance n'est pas due à l'état dans lequel il se trouve. L'individu dont l'esprit est stimulé par une passion vive, trouve dans son imagination des ressources d'éloquence, des moyens de persuasion tout à fait indépendants de la science magnétologique. De tous temps, en tous lieux, dans toutes les classes, il s'est trouvé des séducteurs, ignorant jusqu'au mot magnétisme; ces gens-là sont en aussi grand nombre aujourd'hui qu'autrefois, et tant que la terre tournera, ils seront dans la même proportion.

L'histoire de M. le prince Grégoire de Stourdza et de Madame la comtesse d'Ash a corroboré les preuves que j'avais acquises déjà du peu de fondement de cette prétention:

« Le magnétisé est l'esclave absolu du magnétiseur; »

Car, selon moi, c'est là tout le contraire qui est arrivé.

Qui pourrait croire, en effet, que le prince de Stourdza, jeune, beau, instruit, riche, comblé d'honneurs, entrant à peine dans le monde, ait séduit la comtesse d'Ash, qui, ayant presque le double de son âge, vivant dans les salons de Paris, au milieu de toutes les fourberies de la société, écrivant habituellement des romans très-hardis, et se trouvant dans des conditions de fortune peu en rapport avec la richesse du prince, avait bien plus à recevoir qu'à donner?... Ce n'est pas vous, n'est-ce pas, lecteur?... Ni moi non plus!

Si donc il était soutenable de prétendre qu'un magnétiseur oblige son magnétisé à subir le joug de sa volonté quelle qu'elle fût, il ne le serait pas moins d'affirmer que le magnétisé commande en maître absolu à son propre magnétiseur. Mais comme la seconde proposition détruirait logiquement la première, il faut s'en tenir à la sage raison, et demeurer convaincu que la science magnétologique elle-même n'est pour rien dans tout cela, pas plus qu'un dîner, qu'une partie de campagne, qu'un spectacle, qu'une soirée où se rencontrent, se parlent et se plaisent réciproquement des personnes de sexe différent.

M. le docteur Villemain a publié dans le journal du Magnétisme l'article suivant que, sur son invitation, j'ai moi-même annoté. Cet article m'a semblé assez intéressant pour mériter d'être reproduit ici :

DE LA PHRÉNOLOGIE

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LE SOMNAMBULISME.

Au simple aperçu de ce titre, beaucoup de nos lecteurs sans doute vont penser en eux-mêmes : « Voilà un terrain bien glissant, où il est difficile de se tenir, sans enfoncer pour le moins un pied, si ce n'est deux, dans le bourbier du matérialisme. » A cela nous répondrons qu'il est pénible de voir les plus honnêtes gens envisager d'un œil ombrageux toute idée, toute science nouvelle, et de les considérer comme autant de coups de bélier qui viennent heurter violemment l'édifice sacré de l'ordre établi.

En quoi, je vous prie, la phrénologie conduit-elle au matérialisme? Des esprits superficiels, bien superficiels, peuvent à la vérité en tirer quelques déductions subversives, fondées en apparence ; mais quand on creuse la question un peu plus profondément, qu'aperçoit-on autre chose, sinon que l'immortel docteur Gall n'a fait que découvrir quelques divisions de plus dans les rouages de l'organisme, et qu'en cela il n'a d'aucune façon compromis l'intégrité de cette vérité fondamentale, l'existence d'un être immatériel qui, régulateur émané de l'essence divine, préside à l'harmonie et au jeu de toute la machine ?

Longtemps avant Gall, ne savait-on pas qu'il est de ces natures incorrigibles qui semblent marquées au sceau de la malédiction, non pas par une espèce de fatalité native, mais par la négligence qu'elles-mêmes ou leurs parents ont mise dès le berceau à corriger certains penchants qui n'ont fait que croître avec les années, et ont fini par les subjuguer de telle sorte, que la pente est devenue pour elles irrésistible ; de là cette locution répétée tous les jours et dans toutes les bouches : Esclave de ses passions.

Si l'on admet dans le cerveau un organe spécialement affecté au penchant de la destructivité, si de malheureuses cir-

constances ont fait qu'il est entré en exercice, il se développera nécessairement comme les jambes d'un fantassin par la marche; or, de ce que cet organe est plus prononcé, il ne s'ensuit pas que celui qui le porte soit fatalement poussé à commettre ce qu'il indique; ce signe extérieur n'annonce qu'une seule chose, savoir, que l'individu sur lequel on l'observe s'est livré plus souvent qu'un autre à l'horrible penchant qu'il dénote ; c'est peu tranquillisant, il est vrai, pour l'avenir ; mais je tiens à constater ce fait, que, par une ferme volonté de la part du meurtrier ou par un *traitement moral* sagement et habilement dirigé de la part des institutions humaines, cette infortunée créature pourra très-bien être arrachée à l'abîme d'ignominie et de sang dans lequel elle se vautre.

J'ajouterai même, pour tranquilliser les esprits timorés, que de ce qu'un organe existe, il ne s'ensuit pas qu'il doive entrer en action ; il y a au contraire une foule de combinaisons qui font que tels organes se contrebalançant l'un par l'autre, se modifient mutuellement, et quelquefois même neutralisent l'un d'entre eux par l'effet d'un mécanisme dont je pourrais vous exposer les lois, si c'était ici le lieu de développer cette assertion. Mais ce que j'avais surtout en vue, c'était de démontrer que nul, phrénologiquement parlant, n'est poussé au mal par le bras de fer de la fatalité.

C'est donc bien entendu, j'admets le principe, mais je nie énergiquement les conséquences que certains esprits en ont tirées par légèreté, passion ou malveillance. Le signe extérieur existe, il est palpable, mais non réfractaire à toute modification ; le cerveau est au contraire une sorte de terre souple et ductile que l'éducation peut repétrir à volonté ; et l'agent tout-puissant que l'homme possède pour obtenir ce magnifique résultat sur lui-même ou sur ses semblables, c'est l'âme qui, au-dessus des éminences cérébrales les plus saillantes, plane, maîtresse unique, comme Dieu sur son trône céleste au-dessus de tous les mondes de l'univers.

Maintenant que voilà les esprits tranquillisés sur notre manière de voir, marchons au but.

S'il est une circonstance où l'on a lieu d'observer les effets de l'organisation cérébrale, c'est bien dans le somnambulisme, où le magnétisé, libre de toute contrainte et de toute réserve, se laisse aller à ses impulsions les plus secrètes, exalté qu'il est par l'activité survenue dans l'ensemble des facultés qui lui sont propres.

Pour ne point prêter le flanc à de justes réfutations, j'éprouve le besoin de bien distinguer les différentes phases que peut présenter le somnambulisme ; elles sont nombreuses et bien tranchées, mais nous nous contenterons d'en examiner les modes principaux.

Tantôt le magnétiseur et le magnétisé sont dans un état de calme complet, exempt de toute réaction réciproque ; tantôt le magnétiseur réagit puissamment sur le magnétisé ; tantôt celui-ci, tel qu'un cheval qui prend le mors aux dents, s'emporte et s'affranchit de la main modératrice du magnétiseur. Analysons ces trois manières d'être bien différentes.

Le magnétiseur et son somnambule sont dans un état de calme complet, ils restent, pour ainsi dire, indépendants l'un de l'autre, le rapport n'existe que pour la communication de la parole, mais là s'arrête l'influence morale du magnétiseur. On conçoit que dans cet état le somnambule, indépendant de toute réaction étrangère, laisse flotter son intelligence au gré de ses facultés les plus actives et de ses penchants les plus emportés. C'est alors qu'il est curieux d'examiner les sujets que son imagination affectionne de préférence, les idées qu'il caresse avec amour, les impulsions auxquelles il s'abandonne avec le plus d'entraînement.

A l'état de veille, les convenances, les égards voulus de l'inférieur au supérieur, la banalité des phrases et sentiments de convention, sont autant de causes qui font grimer l'extérieur de chaque individu et dérobent la bigarrure de son esprit sous un voile uniforme, un masque arrêté d'avance entre gens civilisés. Rien donc de plus difficile que de pénétrer au delà de cette enveloppe fallacieuse ; mais dans le sommeil somnambulique, comme dans l'ivresse, les nuances se prononcent, les formes se dessinent, les penchants se montrent dans toute leur force. C'est ce qui fait que le somnambule, affranchi du grand nivellement social, de ces influences extérieures qui dans son état ordinaire l'ont si profondément modifié, se laisse voir, bon ou mauvais, tel que l'éducation de ses premières années jointe à une disposition native l'ont pu faire. C'est chose curieuse à examiner, que la différence de caractère et de pensées offerte par le somnambule quand il est éveillé ou quand il est endormi. On trouve les contrastes les plus bizarres et les plus inconcevables.

Maintenant je serais désireux de savoir si tous les somnam-

bules présentent une organisation cérébrale en rapport avec les penchants et les facultés qui se mettent en jeu pendant leur sommeil artificiel. Pour mon compte, j'ai déjà fait quelques observations qui m'ont confirmé dans ce système ; j'invite les magnétiseurs à diriger leurs méditations sur cet objet, source féconde de remarques on ne peut plus intéressantes, et qui, ainsi qu'on le verra, ont leur côté réellement utile.

Arrivons au second mode, le magnétiseur agit complétement sur le somnambule. Celui-ci n'est plus lui-même, c'est une espèce de miroir qui reflète un autre individu tout entier au moral comme au physique. Evidemment dans ce cas nous n'avons plus l'espoir de voir se dévoiler la tournure d'esprit, les facultés de l'âme du somnambule. Mais admettons pour un instant que ce dernier soit une de ces misérables natures qui font le deuil de l'humanité, ne se pourrait-il pas, — c'est bien timidement que j'avance cette idée, — ne se pourrait-il pas puisqu'il est sous le coup de l'influence toute-puissante du magnétiseur, que ce dernier usât de toute la force de sa volonté pour éveiller en lui les bons penchants, les nobles facultés, et le faire sortir de ce triste état de torpeur et d'anéantissement moral ? Concevez-vous toute la portée du magnétisme envisagé sous ce nouveau point de vue ? ne serait-ce pas le système d'éducation le plus puissant, le modificateur le plus infaillible que nous possédions (1) ? Pour mon compte, et je n'impose ma conviction à personne, je ne doute pas que tout individu capable d'être mis en état de somnambulisme complet, ne soit susceptible de ressentir si vivement les influences de son magnétiseur, qu'il ne finisse par être réformé complétement ou en partie dans ce qu'il présenterait de condamnable et vicieux.

Abordons maintenant le troisième état dont nous avons parlé, et qui est celui où le magnétiseur imprudent n'est plus maître de son somnambule. C'est alors que le naturel de celui-ci se montre dans toute sa nudité. Heureusement pour le ma-

---

(1) Cela demande une grande persévérance et une grande force de volonté de la part du magnétiseur. Pour mon compte, j'ai eu un sujet que j'étais parvenu à amender dans ce que sa conduite présentait de plus répréhensible, mais depuis, l'ayant perdu de vue longtemps, les mauvais penchants reprirent le dessus.

gnétisme que les facultés susceptibles d'arriver à ce degré d'effervescence et de surexcitation sont presque constamment les plus nobles, celles dont l'homme doit le plus s'énorgueillir (1). Ainsi, les extatiques sont, à vrai dire, les seuls somnambules qui, pour un temps limité, s'affranchissent de la volonté du magnétiseur, et les idées dont s'occupe et s'inspire leur imagination prennent toute leur source dans les organes de la vénération, de la merveillosité et de l'idéalité. Maintenant examinez leur conformation cérébrale, et vous verrez qu'elle dépose en faveur de la phrénologie.

Nous invitons donc nos abonnés à étudier cette science intéressante qui, sœur du magnétisme, lui prête un appui de plus. Les ouvrages qui traitent de la phrénologie sont en assez grand nombre, mais beaucoup d'entre eux sont écrits d'une façon tellement aride et scientifique, que peu de nos lecteurs oseraient s'y hasarder de prime-abord. Nous leur conseillerons, pour se familiariser avec ce genre d'étude, de lire les *Caractères phrénologiques*, de M. Th. Poupin. Cet ouvrage, destiné aux gens du monde, est écrit sur un ton qui ne peut manquer de leur plaire.

A chaque penchant ou faculté dont il parle, le spirituel auteur joint l'exemple au précepte, la pratique à la théorie, et surtout il a eu bien soin de n'y mettre de science que tout juste ce qu'il fallait pour ne pas fatiguer son lecteur. Le reste est rempli d'anecdotes piquantes, d'aperçus ingénieux et de petites indiscrétions charmantes sur nos célébrités contemporaines ; de telle sorte qu'on arrive au bout de l'énorme volume avec le regret de l'avoir dévoré si vite.

Je vous le répète, faites de la phrénologie et du magnétisme, et vous en concevrez un attrait de plus à cultiver ces deux sciences.

---

(1) Cela a lieu quand le magnétiseur possède ces facultés à un certain degré de développement. C'est une observation qu'il est bon de faire aussi pour les améliorations à obtenir sur un somnambule. Il est indispensable que le magnétiseur lui-même soit un homme heureusement organisé sous le rapport des facultés affectives, car *nemo dat quod non habet.*

CAS DE SURDI-MUTITÉ

GUÉRI AU MOYEN DU MAGNÉTISME, PAR M. RICARD.

Dans l'œuvre de la création, où l'on rencontre à chaque pas des preuves de la puissance et de l'amour de Dieu, s'il est des circonstances où le philosophe observateur s'arrête comme surpris et désorienté devant quelques imperfections où la volonté de l'être suprême semble avoir faibli, s'être départi de sa bonté providentielle, c'est bien en face de certaines infirmités de naissance qui affligent une partie du genre humain, minime en réalité, mais encore assez nombreuse pour contrister des cœurs accessibles à la pitié. Où chercher, en effet, une excuse pour la bizarrerie de la nature, qui, marâtre envers quelques infortunés, les prive dès leur naissance d'un des organes les plus indispensables pour établir le rapport normal entre l'individu et le reste de l'univers?

Voyez entre autres le sourd-muet de naissance : son cerveau aussi bien conformé que celui de tout autre est cependant condamné à demeurer toute la vie comme une sorte de table rase où l'idée, la pensée surtout ne viendra refléter aucune de ses images vivifiantes; la machine est complète sous tous les autres rapports, mais faute d'un rouage la voilà enrayée dans sa marche, condamnée à une torpeur continuelle, indéfinie...

Long temps la médecine s'est évertuée à rectifier cette aberration de la nature; mais, malgré les travaux de MM. Itard et Menière, cette maladie était demeurée jusqu'à ce jour dans le rang des affections incurables. Cette conviction fut de tout temps si profondément enracinée dans tous les esprits, que ne pouvant triompher de l'obstacle, on s'occupa de le tourner par une éducation spéciale, une éducation lente et pénible, à l'aide de laquelle des hommes tels que l'abbé Sicard et l'abbé de l'Épée obtinrent des résultats magnifiques sans doute, mais qui sont bien tristes, bien incomplets, quand on les compare à la nature elle-même. N'est-il donc aucun moyen qui soit meilleur? Pardon; — mais il n'a pas encore droit de bourgeoisie dans la science, et avant qu'il ait acquis ce droit, défense à tout médecin de l'employer sous peine de l'excommunication universitaire. Heureusement que ces foudres pas plus que celles

du Vatican ne sont fort à craindre par le temps qui court ; nous qui les redoutons très-médiocrement, nous nous hasarderons donc à prôner une médication..... magnétique ! le mot est lâché !

Or, plus heureux que beaucoup de novateurs dont les systèmes éclos dans le silence et le *far niente* du cabinet lancent bravement leurs conceptions avortées avant qu'elles n'aient eu la sanction de l'expérience, M. Ricard travaille à propager un moyen qui, entre ses mains, a été couronné du succès le plus éclatant. Il s'agit donc d'un nouveau cas de surdi-mutité radicalement guéri par le magnétisme.

Le jeune enfant soumis aux magnétisations de M. Ricard était sourd-muet de naissance ; sans cela, comment serait-il venu à l'idée de ses parents de le confier aux soins d'un médecin magnétiseur ? Cependant, comme la mauvaise foi et l'incrédulité ne se font pas scrupule de nier les faits les mieux avérés, M. Ricard se mit en mesure de leur riposter victorieusement, et bien lui en prit. Entre ses mains sont deux certificats dont voici la teneur :

« Nous, maire d'Ingouville, chef-lieu de canton, certifions à « qui il appartiendra que le jeune Hurtrelle, Hippolyte-Léo- « pold, fils de Jean-Louis Hurtrelle et de Carpentier, Marie- « Anne-Françoise-Marguerite, né en cette ville, le 7 juin 1834, « est sourd et muet de naissance.

« En foi de quoi nous lui avons délivré le présent et y avons fait apposer le sceau de cette commune.

« En l'hôtel de la mairie d'Ingouville, le 15 mars 1841.

P.-J. Bachelet. »

Puis vient le certificat du docteur :

« Je soussigné docteur en médecine certifie que le jeune « Hurtrelle, Hippolyte-Léopold, est sourd-muet de naissance.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

« Havre, 10 mars 1841.

« H. Lallemant,
« D. M. P. »

Une fois garanti en bonne et due forme contre les dénégations ultérieures, M. Ricard se mit en devoir de soumettre le jeune Hippolyte-Léopold à son traitement magnétique, qui du reste est fort simple. Il consiste en courants magnétiques di-

rigés dans le conduit auditif, en insufflations chaudes et injections d'eau magnétisée.

Dès la seconde magnétisation, notre jeune enfant commença d'entendre. Le bruit! cette chose si nouvelle pour son système sensitif, lui produisit le même effet qu'un rayon de soleil réfléchi par la rétine d'un individu qui subitement passerait d'un cachot obscur à la lumière d'un beau jour d'été. Il était dans un état d'agacement difficile à dépeindre, à tel point que pour modérer des sensations si vives qu'elles tournaient en supplice, on se vit dans la nécessité de lui boucher les oreilles avec de la ouate imbibée d'huile d'amande douce.

Dans le moment actuel, l'audition est parfaitement rétablie; reste l'éducation de la parole qui est tout à faire. Au premier abord, on s'imaginerait que dès l'instant que l'oreille perçoit les sons, la langue dût fonctionner; il n'en est point ainsi. Assurément, le jeune Hippolyte-Léopold a des pensées, mais il ne connaît encore aucun idiome pour les rendre. La parole n'est donc pas innée... Serait-ce une conquête de cette humanité dont la perfectibilité indéfinie a déjà enfanté et enfantera encore tant de merveilles!... Mais, quel que soit le plaisir que nous causent ces réflexions philosophiques, ce n'est point ici le lieu de nous y livrer.

Pour clore un article destiné à populariser un moyen qui vaut assurément à lui tout seul mieux que toutes les sections de muscles pour les bègues et les strabiques; car que l'on voie un peu moins droit qu'un autre, ou bien que l'on hésite un peu plus en parlant, ce n'est plus là une fonction plongée dans un anéantissement absolu comme l'audition chez les sourds-muets; pour clore cet article, disions-nous, nous ne saurions mieux faire que de transcrire la lettre qu'a adressée au journal du Havre le père de l'enfant :

« Monsieur,

« L'intérêt que doit inspirer à la société toute personne
« frappée d'affection incurable me porte à croire que la note
« ci-après ne passera point indifféremment sous les yeux des
« lecteurs de votre estimable journal.

« Il y a trois semaines environ que le bruit public m'an-
« nonça l'arrivée au Havre de M. Ricard, professeur de ma-
« gnétisme à Paris, et l'intention qu'avait ce monsieur de s'y
« appliquer pendant quelque temps à la guérison des sourds-

« muets. La position malheureuse de mon fils, Hippolyte-« Léopold, âgé de sept ans environ, sourd-muet de naissance, « ne me laissa pas le temps d'hésiter à aller voir le professeur « qu'on avait annoncé. Ce monsieur eut la bonté de donner ses « soins à mon enfant, et dès le second jour nous nous aper-« çûmes que notre petit Hippolyte-Léopold entendait quelque « peu; jugez de notre joie et de notre surprise à tous. Enfin, « aujourd'hui, après une douzaine de séances, notre enfant « entend non-seulement le bruit des voitures qu'il n'avait ja-« mais entendu, mais encore le sifflement des personnes qui « viennent à quelques pas de lui, la voix, le bruit que l'on fait « en frappant un verre avec un corps dur, le froissement du « papier, même lorsqu'on agit derrière lui et assez loin; le « son d'une petite clochette, etc. On peut dire que l'ouïe lui « est rendue; nous espérons qu'il parlera plus tard.

« Agréez, etc.

« Louis Hurtrelle. »

Ce fait est-il assez authentique? Certificat avant, certificat après... que demandera-t-on de plus? Nous serions curieux de le savoir. V.

UNE VISITE DU DOCTEUR ELLIOTSON.

1841.

Jeudi, 28 octobre 1841, M. le docteur Elliotson, célèbre magnétiste de Londres, est venu rendre visite à M. Ricard dans son établissement magnétique. Le docteur anglais, amené par M. le docteur Frapart, était accompagné de deux autres messieurs ses confrères et ses compatriotes. Comme le désir de M. Elliotson était de voir par ses propres yeux ce que la renommée lui avait rapporté de Calixte, M. Ricard s'empressa de magnétiser ce somnambule extraordinaire pour répondre à l'attente de son illustre visiteur. Les deux autres médecins anglais n'avaient jamais assisté à aucune expérience de vision malgré l'occlusion des yeux.

M. Elliotson manifesta l'intention de bander lui-même les yeux du somnambule. M. Ricard lui laissa à cet égard pleine liberté. Par une heureuse rencontre, Calixte, mieux disposé

que jamais, se mit de suite à lire couramment tout ce qui lui fut présenté, soit imprimé, soit manuscrit.

Le fait le plus remarquable qu'on eut lieu d'observer dans le cours de cette belle expérience fut celui-ci. On venait de placer devant le somnambule un volume du *Cours de philosophie* de Descartes ; et à peine avait-il commencé la lecture des lignes *petit texte* sur lesquelles on avait appelé son attention, que ces messieurs interposèrent leurs mains entre les yeux de Calixte et le livre qu'il lisait ; or, malgré ce surcroît de difficulté, son étonnante faculté ne fut nullement abolie, et à la grande surprise des nouveaux spectateurs, il continua sa lecture.

Toutefois, le somnambule déclara après l'expérience que cela l'avait beaucoup fatigué.

Le somnambule fut éveillé. Aussitôt M. Elliotson, en expérimentateur défiant, voulut que l'appareil employé pour Calixte lui fût appliqué à lui-même. M. Ricard prit donc les mêmes tampons de coton, le même mouchoir, et appliqua le tout avec beaucoup moins de soins que ces messieurs n'en avaient pris à l'égard du somnambule. Une chose encore fort importante à noter, c'est que durant l'application du bandeau, le magnétiste anglais ne cessa de faire contracter tous les muscles de son visage ; il continua les mêmes manœuvres tout le temps qu'il demeura les yeux bandés, et néanmoins il déclara qu'il lui était impossible de distinguer rien, pas même la moindre lueur du jour. Bien plus, il fit jouer son bandeau, il glissa ses doigts jusqu'aux yeux entre le coton et les ailes du nez; même obscurité profonde......

RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER.

Ce soir-là, 10 mai 1841, il y avait une longue file de voitures aux abords d'un riche hôtel de la place Beauveau, et si vous aviez pu franchir le seuil de cette demeure opulente, dans un magnifique salon, coquettement tendu de damas rouges à ramages, illuminé d'un grand nombre de girandoles, vous auriez vu, au milieu d'un cercle de comtesses et de marquises plus ou moins jeunes, parées avec plus ou moins de luxe et d'élégance, au milieu de nobles cavaliers décorés des insignes d'ordres de toute espèce et voire même de crachats

princiers, vous auriez vu, dis-je, non sans une grande stupéfaction sans doute, dans un superbe fauteuil aux clous dorés, un pauvre petit enfant du peuple, les yeux recouverts d'un épais bandeau de velours, et en face de lui un grand monsieur en habit noir, faisant de grands gestes de ci de là, et le fascinant de toute la puissance de son regard de reptile; et ce qui ne vous eût pas moins étonné, c'est que cette scène étrange, inusitée, n'excitait l'hilarité de personne d'entre ces hauts et aristocratiques personnages, c'est qu'au contraire tous les yeux de la noble compagnie étaient absorbés par un seul individu, le pauvre petit garçon dont je vous parlais plus haut.

Lui, était un somnambule, et le grand monsieur un magnétiseur d'énergie peu ordinaire.

Il dormait donc, mais de ce sommeil inexplicable que la nature produit quelquefois d'elle-même chez des êtres dont le système nerveux est affecté de certaines lésions que la médecine n'a point encore déterminées, de ce sommeil que l'art peut imiter, dépasser même dans ses résultats qui pour être passionnément déniés par les uns, n'en sont pas moins réels, positifs et acceptés par les autres; car, disons-le en passant, le grand malheur du magnétisme c'est de se présenter sous une forme tellement merveilleuse qu'on le prend pour de la prestidigitation. Mais qu'y faire? c'est son essence, il n'est donné à personne d'y rien changer.

Revenons à notre jeune enfant. Sans rien lui dire, sans le moindre bruit *d'avertissement*, sur un tapis moelleux où les deux pieds ramenés l'un après l'autre en arrière ne produisent aucune espèce de craquement, le magnétiseur étendit largement les doigts, et par un mouvement qui semblait attirer le somnambule à lui, finit par le faire lever de son siége et le conduire où bon lui semblait, absolument comme une pierre aimantée la tige de fer son esclave. Nous ne parlerons point de quelques cartes à jouer lues tantôt sur l'épigastre, tantôt au-devant du bandeau de velours noir qui lui couvrait les yeux, nous avons hâte d'arriver au plus intéressant de cette soirée, qui, malgré les preuves les plus convaincantes et les arguments les plus logiques, faillit tourner à la confusion du magnétisme et des magnétiseurs.

Après l'enfant, un jeune homme, doué d'une lucidité prodigieuse, vint occuper le fauteuil M. Ricard, cet habile magnétiseur, dont l'esprit philosophique a jeté quelques lueurs

sur les ténèbres de faits dont beaucoup restent et resteront encore longtemps inexplicables et inexpliqués, M. Ricard, voulions-nous dire, se mit à lui pratiquer quelques passes et ne tarda pas à le plonger dans le sommeil somnambulique. Deux énormes tampons de ouate sont appliqués par une personne de la compagnie sur les yeux du sujet, et par-dessus on noue en le serrant assez fort un mouchoir plié en plusieurs doubles. Tout le monde examine attentivement ce colin-maillard d'un nouveau genre, et d'une voix unanime on atteste qu'il ne peut pénétrer le moindre rayon lumineux jusqu'à l'organe de la vision.

La chose une fois bien constatée, lire l'un après l'autre huit ou dix mots écrits par différentes personnes intéressées à mettre en défaut la clairvoyance du somnambule ne fut qu'un jeu pour ce dernier. Quelques erreurs commises à cause de certaines lettres mal formées ne servirent qu'à consolider la conviction de tout le monde. Puis vint ce que les incrédules appellent le *grand tour*, la partie d'écarté.—Munito en fait autant, disent-ils. — Oui, mais Munito n'a pas les yeux bandés, et au résumé il ne faut voir là qu'un moyen commode et amusant de prouver la vision à travers les corps opaques. Pour cette fois, la partie se fit à distance, le somnambule à un bout du salon et son partenaire à l'autre. Eh bien! vous allez vous récrier sans doute. Cependant, chose phénoménale! à peine son adversaire avait-il rangé ses cinq cartes dans ses doigts, qu'avant de lui donner le temps de les reconnaître lui-même, à six pas de distance, à travers ses tampons et son mouchoir, il jugeait d'un coup d'œil s'il avait perdu ou gagné, et cela en nommant son jeu d'abord et celui de son adversaire ensuite.

Vous croyez que tout le monde fut convaincu peut-être? Ah! bien oui !!!... Un homme fort connu et fort spirituel, M. de G....din, se mit à dire : — Eh! parbleu! j'en ferais bien autant; et sur-le-champ il se fit poser les tampons sur les yeux, le mouchoir par-dessus, serré par un compère... pas trop fort; et le voilà parodiant, à la grande hilarité de tous, le somnambule, se renversant en arrière pour faire voir qu'aucun rayon lumineux ne pourrait parvenir à sa pupille, puis prenant des cartes, nommant le valet de carreau pour la dame, puis, plus heureux, désignant en effet le huit de cœur, parce qu'au milieu du rire qui convulsait chez lui tous les muscles de la face le bandeau avait fini par se soulever et se

desserrer de plus belle ; enfin, je le répète, tout le monde de rire, de rire à gorge déployée.

Le trait avait bien porté juste au but, rien ne résiste à l'arme du ridicule. Je vous le confesse donc, mystification complète!!... Voilà bien le caractère français ; on a ri, tout est gagné. Ainsi vous, pauvre niais convaincu, qui pour le triomphe d'une vérité à laquelle vous sacrifiez le sommeil de vos nuits, les années de votre existence, que dis-je ? l'intégrité de votre réputation, vous consentez à vous entendre injurier, vous consentez à descendre jusqu'au rôle d'histrion, de divertisseur d'oisifs ; les résultats pour lesquels vous avez sué sang et eau, vous les avez obtenus, c'est palpable, vous croyez que ce vous est une chose acquise, eh bien ! pas du tout, une plaisanterie spirituelle et comique suffit pour retourner tous les esprits. A l'instant vous triomphiez, maintenant on vous bafoue !... hélas ! hélas !

Beaucoup d'assistants se lèvent et vont prendre le thé dans la pièce voisine, et là de *rerire !!*... Je pourrais même vous raconter une foule de lazzis taillés sur le patron des suivants :

— Ah ! ah ! le tour a manqué...

— Quand on lui aura mis la tête dans un boisseau, peut-être croirions-nous quelque chose, et encore il faudra bien s'assurer s'il n'est pas fendillé...

— Farceurs , va !... à d'autres !...

Je voyais surtout un beau grand monsieur à cheveux blancs, au front chauve et découvert, qui riait, oh ! qui riait d'un cœur !!! Je n'ai pas entendu ses paroles mais ses yeux en disaient assez long, je vous jure.

Le thé, savouré avec assaisonnement de saillies plus mordantes les unes que les autres, on revient dans la première salle. De tous les yeux jaillissaient autant de flèches décochées sur ces pauvres magnétiseurs. Ceux-ci, pour ne pas laisser leur monde sous une impression aussi défavorable, proposent de magnétiser une personne prise parmi le cercle des nobles railleurs. M. le prince de ***, jeune homme plein de loyauté et de franchise se présente ; il s'assied sur le fauteuil magique, et de la meilleure grâce se livre à l'influence du magnétiseur. L'attention se réveille, mais le doute se peint dans tous les traits. On a surtout bien de la peine à obtenir silence et recueillement de la part des charmantes et malicieuses spectatrices. Ce nonobstant, on voit les yeux du prince de *** clignoter petit à petit, s'injecter de sang, les paupières

s'appesantir, la tête s'affaiser sur les épaules, tous les membres tomber dans une prostration générale ; bref, son altesse s'endort pour tout de bon. Grande controverse : il en est qui soutiennent que non ; mais le caractère sérieux et loyal du somnambule improvisé ne permet pas à ces suppositions bouffones de persister plus longtemps.

— Comment vous trouvez-vous ? dit le magnétiseur ?

Bégaiement obscur, mots sans suite.

On dégage la tête, le dormeur se trouve mieux, et sa langue se délie ; il répond assez clairement.

On lui met la main d'une dame dans la sienne.

— Quelle est la personne avec laquelle on vous a mis en rapport ?

— Madame la comtesse de X.

C'était elle. Grand étonnement, on ne rit plus que du bout des lèvres. M. le prince de *** ne peut descendre au rôle de compère. L'expérience se continue. On lui met la main d'un tout jeune homme dans la sienne.

— Quelle est la dame qui vous donne la main ?

Profond mouvement de dégoût de la part du dormeur ; il rejette cette main masculine, en se plaignant qu'on le dupe, et étayant son apostrophe d'un mot si peu poli que je me garderai bien de le transcrire.

Alors les moqueries furent remplacées par des exclamations d'une tout autre nature.

— C'est étonnant ! c'est merveilleux ! stupéfiant !

— Nous avons beau regarder les paupières, elles demeurent collées l'une avec l'autre.

— Vous voyez, la bougie qu'on en a approchée ne les fait cligner d'aucune sorte, etc., etc.

— Il dort, il dort, il dort !!!

Cependant le magnétiseur s'était mis en devoir de réveiller M. le prince de ***, et aussitôt que ses yeux, encore tout rouges et tout troublés, s'entr'ouvrirent, dames et messieurs de l'entourer, de le questionner à l'envi. Voici le résumé de ses réponses :

— J'ai voulu essayer de lutter contre l'influence magnétique, mais à un certain moment j'ai senti comme un immense fardeau me peser sur les épaules ; vous m'avez donc mis les mains sur les épaules, Monsieur ?

Tout le monde : — Non, car on vous a magnétisé à trois pas de distance.

Eh ! que voulez-vous que je vous dise ? je n'ai pu résister au sommeil ; hormis cela, je ne me rappelle plus rien, absolument rien ; tout ce qui m'en reste, c'est une lassitude indicible, il me semble que j'aie fait vingt lieues à franc étrier.

A ces mots, toutes les figures prirent une singulière expression de stupéfaction profonde ; la compagnie se mit à s'entre-regarder, et le monsieur à cheveux blancs qui riait si fort eut la bonne foi de ne point déguiser sa surprise. — C'est probablement qu'il n'est pas académicien.

O fortune ! voilà de tes coups ! Grâce à ce revirement soudain, je puis rappeler ici mon titre : *Rira bien qui rira le dernier*.

V.

MADEMOISELLE VIRGINIE P***.

Mademoiselle Virginie P..., malade depuis plusieurs années, me fut présentée par sa mère dans le mois de novembre 1840. Dès la première séance j'obtins le sommeil complet, puis le somnambulisme sans lucidité. Je la magnétisai pendant un mois et demi sans m'occuper d'autre chose que du rétablissement de sa santé. Lorsqu'elle fut guérie, je m'attachai à développer sa clairvoyance, et au bout de quelques semaines j'en avais fait un sujet d'une supériorité remarquable. Toutefois, les expériences qui ne tendent qu'à satisfaire la curiosité, sans aucun but utile, la contrarient singulièrement, et bien qu'elle ait donné plusieurs fois des preuves de vision à travers les corps opaques, on s'aperçoit aisément de la répugnance qu'elle éprouve à se prêter aux explorations de peu d'intérêt. En revanche, elle semble jouir d'un bonheur indicible lorsqu'on lui soumet un malade, et sa lucidité est telle, ses prévisions sont si justes, que je ne crains pas d'affirmer que, sur *mille* sujets dits lucides, on n'en trouverait peut-être pas *deux* qui lui fussent comparables. Ce qui plaît surtout en mademoiselle Virginie, c'est son extrême bonne foi et son peu de vanité. Il est vrai que, sincèrement religieuse, du moins dans l'état de somnambulisme, elle reporte tout à Dieu, et ne se considère elle-même que comme un instrument dont il plaît au *Très-Haut* de se servir en faveur de ceux qui souffrent.

Voici quelques-unes des guérisons qui sont dues à ses conseils.

Mademoiselle Virginie fut consultée le 6 janvier 1841 par madame la comtesse de C***, dont la croyance au magnétisme était encore bien faible. Dès que la magnétisée eut été mise en contact avec la malade, elle indiqua une hépatalgie compliquée d'inflammation du ventre et de l'estomac, ainsi que tous les symptômes qui l'accompagnent. Elle conseilla à madame de C*** l'usage de l'eau magnétisée pour boisson ordinaire; des tisanes légèrement purgatives à prendre à la dose d'un verre, chaque matin, pendant dix jours consécutifs; des lavements d'eau de poulet tous les soirs, et une magnétisation chaque jour. — Le 17 janvier, la malade voulut revoir mademoiselle Virginie. Celle-ci lui dit qu'elle était guérie; qu'il ne lui restait plus qu'à prendre pendant deux jours, le matin, une cuillerée de jus de cresson de fontaine et de pissenlit, parties égales. — Le 20, madame de C*** vint m'annoncer qu'elle ne souffrait plus. Depuis lors, sa santé est parfaite.

M. de L***, capitaine d'artillerie, malade depuis longtemps, fatigué d'employer inutilement les médicaments qui lui avaient été prescrits par divers médecins, vint consulter mademoiselle Virginie le 12 février 1841. Cette somnambule lui dit qu'il souffrait de l'estomac et du ventre, mais que sa maladie principale était un catarrhe vésical, accompagné de petites ulcérations au col de la vessie et dans l'urètre. Elle prescrivit trois bains émollients à deux jours d'intervalle; bouillon de mou de veau, avec sirop de laitue, à prendre deux fois par jour; injections d'eau d'huîtres fraîches, jus de citron et extrait de Saturne; cataplasmes de cerfeuil, farine de blé d'Espagne, lait de chèvre et eau de fleurs de sureau; une magnétisation tous les trois jours. Douze jours ont suffi pour opérer la guérison.

Le 14 février 1841, madame M*** consulta mademoiselle Virginie. Cette dame éprouvait un malaise général et habituel, des douleurs vagues le long du rachis, mélancolie irrésistible; enfin, de temps en temps, des convulsions spontanées durant trois à quatre heures, après lesquelles il y avait perte de mé-

moire, hébétement, courbature générale, etc. La somnambule reconnut parfaitement sa maladie ; elle conseilla six bains de vapeur à trois jours d'intervalle ; applications réitérées de sangsues à l'anus ; frictions avec une peau de chat saupoudrée de farine de moutarde tout le long de la colonne vertébrale, depuis la tête jusqu'au bas des reins ; régime doux ; insufflations froides sur la tête, deux fois par jour, pendant six minutes chaque fois. Après deux mois, la guérison était complète.

Tic douloureux. (*Magnétisme direct*). M. L***, que plusieurs personnes ont été à même de voir dans notre établissement, vint consulter mademoiselle Virginie dans les premiers jours du mois dernier. Cette somnambule, après avoir diagnostiqué la maladie, conseilla des magnétisations directes, des insufflations chaudes sur le front, les tempes, les yeux et les joues ; des fumigations émollientes ; enfin, des frictions avec une peau de chat fraîchement écorché. Au bout de neuf jours de traitement M. L*** fut guéri.

Maladie secrète invétérée. (*Magnétisme médiat.*)—Le fils de M. le docteur *** était traité depuis un an par les moyens tant allopatiques qu'homœopathiques, et de plus par les conseils d'une somnambule pourtant fort remarquable, si nous en croyons la renommée ; mais rien n'avait pu faire cesser l'urétrite dont il était affecté. Mademoiselle Virginie consultée à son tour prescrivit une tisane fort innocente, en apparence du moins, et l'application sur tout l'organe malade de morceaux de flanelle magnétisée par elle-même durant son état somnambulique ; elle annonça qu'au bout de cinq jours la guérison serait complète. En effet, au grand étonnement du père du malade, et à la grande satisfaction de celui-ci, la prédiction se réalisa : le cinquième jour tout était fini.

Gastralgie chronique. (*Magnétisme direct et médiat.*) — M. D..., ancien officier de marine, avait contracté, dans ses voyages maritimes, plusieurs affections nerveuses qui, depuis dix ans, se sont localisées dans l'estomac sous forme névralgique et rhumastismale. Fatigué de tous les traitements connus dans les deux hémisphères, en désespoir de cause, il vint consulter mademoiselle Virginie, sans ajouter grande confiance aux moyens qui pourraient lui être indiqués par une personne étrangère

aux sciences médicales. Il eut même une répugnance des plus vives pour se soumettre aux prescriptions ordonnées par cette somnambule. Le traitement était pourtant facile à exécuter, et c'est probablement la seule cause à laquelle nous avons dû la résignation de M. D... Des bains généraux, des tisanes rafraîchissantes, du lait de chèvre, des frictions magnétiques et des magnétisations générales, voilà tout ce qui fut employé. M. Gion fut chargé de magnétiser le malade, et, grâce à ses soins assidus, au bout d'un mois il n'y avait plus aucun symptôme ni aucune trace de cette affection si rebelle. M. D... avait bon appétit, mangeait de toutes choses, digérait sans fatigue, dormait bien; en un mot, sa santé était rétablie, et aujourd'hui cette guérison ne s'est pas encore démentie.

SCÈNE D'EXTASE.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

« Certes, s'il est quelque chose d'inouï, de merveilleux, d'incroyable au monde, ce sont bien les phénomènes magnétiques... Qui ne serait tenté, en effet, de s'écrier avec Horace : *Risum teneatis amici!* quand un magnétiseur vient vous dire avec un sangfroid imperturbable : Oui, Monsieur, le magnétisme existe; oui, il y des somnambules qui voient et lisent sans le secours des yeux, à travers les bandeaux les plus épais; des somnambules qui exécutent la volonté mentale de leur magnétiseur; qui, d'un éclair de leur pensée, franchissent les distances les plus grandes, et là vous décrivent avec une exactitude stupéfiante les lieux, le séjour qu'il plaît à tel ou tel individu de leur désigner. Que dis-je? il y a, vous avez beau vous récrier, chers confrères, il y a des somnambules, de pauvres filles qu'on va prendre dans la classe où le Christ choisissait ses apôtres, et qui donnent des consultations, et qui à leur manière font de l'anatomie pathologique sur un corps vivant, malgré la barrière impénétrable de ses parois, que la prodigieuse perspicacité de leur regard *spirituel* traverse comme une enveloppe de cristal...

« Longtemps j'ai douté... mais, loin d'imiter la négation préconçue, systématique de deux classes d'hommes qui tien-

nent les deux extrémités de l'échelle intellectuelle, ceux qui ne savent rien et ceux qui croient tout savoir, je me suis dit : Avant d'opter pour ou contre, attendons que j'aie vu de mes propres yeux. C'est bien extraordinaire , bien inexplicable, à la vérité ; mais si l'homme ne devait croire que ce dont sa débile raison peut se rendre un compte exact, rigoureux, ne faudrait-il pas qu'il commençât par se nier lui-même ? car, je vous le demande, sait-il comment il se fait que la matière nerveuse en s'épanouissant en nappe au fond de l'œil, en pinceau dans les contours de l'oreille, en papille sur les membranes muqueuses, en réseau sous les téguments, soit le siége de sensations si différentes ? Et ces sensations une fois produites, comment surtout il se fait qu'elles soient perçues chacune en son lieu, sans trouble ni confusion, par le grand centre, le sensorium cérébral ? Et au delà de ce cerveau, il y a encore quelque chose, et ce quelque chose qu'on a osé nier parce qu'il échappe à l'analyse, c'est pourtant par lui que s'exécutent tous les actes de la volition. Voyez le mouvement de mon doigt, par exemple, c'est un effet que vous êtes bien forcé d'admettre, tout inexplicable qu'il soit. Je le répète donc, et en cela je ne crois pas faire un tour d'esprit, lancer un de ces arguments spécieux cousins-germains du sophisme, il est une merveille plus grande à elle seule que toutes les autres, y compris le magnétisme poussé jusque dans ses dernières conséquences, et cette merveille, c'est nous même ! Oui, Messieurs les savants de la terre, quand vous aurez répondu à cette apostrophe du philosophe grec : γνῶθι σεαυθον ! quand vous aurez expliqué cette grande énigme qui vous suit partout comme pour narguer vos folles prétentions d'omniscience, peut-être vous reconnaîtrai-je le droit d'infirmer la vérité de tel ou tel fait, parce que ce fait prend la liberté grande de se placer en dehors du cercle accoutumé de vos théories, plus puériles les unes que les autres.

« Dans nos essais sur le magnétisme, nous ne suivrons aucun plan tracé d'avance ; véritables études cliniques, ce seront les faits qui feront naître nos réflexions, et non un système quelconque qui exploitera les faits à son profit, comme cela n'arrive que trop souvent dans les ouvrages didactiques de quelque nature qu'ils soient.

« Néophyte enthousiaste, nous laisserons s'échapper nos idées, nos aperçus sous l'impression même du phénomène qui nous les aura suggérés, qui les aura fait naître dans notre esprit. De cette façon, tout ce qu'on dit est frappé au coin de

l'inspiration ; le lecteur y reconnaît ce je ne sais quoi de véridique et de spontané qui transfuse la conviction bien mieux qu'une longue suite de raisonnements dont l'échafaudage inspire la défiance. Et comme, loin de nous préoccuper des mécréants, nous sommes plutôt porté à les plaindre, nous leur dirons, comme dans l'Evangile : *Qui potest capere, capiat !*

« Voilà ma profession de foi, maintenant commençons.

« C'était une belle fête pour le magnétisme que la séance du 3 mai dernier, M. Ricard, par une absence glorieuse, mais trop prolongée, en avait doublé le désir chez ses nombreux abonnés. Mademoiselle Virginie P***, cette somnambule d'une lucidité si extraordinaire, leur était rendue ; ils allaient jouir de nouveau des phénomènes surprenants que son magnétiseur, comme en se jouant, produit avec elle.

« Pour vous, lecteurs, qui ne connaissez pas mademoiselle Virginie, il me prend fantaisie d'esquisser son portrait. Figurez-vous une jeune fille, aux grands yeux expressifs, à la physionomie intéressante, impressionnable et rêveuse, douée du coup d'œil observateur de l'homme mitigé par les sensations de la femme nerveuse, oh ! nerveuse comme on en voit peu. Et puis, même quand elle est éveillée, on se souvient qu'endormie elle est si bonne, si bienveillante pour ses pauvres malades, qu'en vérité l'affection de tout le monde lui est acquise.

« Mais revenons à notre séance. Peu convaincante peut-être pour les incrédules, la scène qui a le plus frappé les assistants n'en était pas moins d'un immense intérêt pour les personnes familiarisées avec les phénomènes magnétiques.

« M. Ricard endormit mademoiselle Virginie ; de son côté M. Gion plongea mademoiselle Désirée dans un état complet de somnambulisme. Cette dernière, d'une lucidité assez notable, se refuse aux expériences avec opiniâtreté. Pour vaincre cette aversion, M. Ricard ne trouva d'autre moyen meilleur que celui de la mettre en rapport avec mademoiselle Virginie. Dans la lutte qui s'établit entre les deux sujets, le cerveau de mademoiselle Virginie s'exalte, la faculté magnétique double d'énergie, et elle tombe dans une de ces crises extatiques où elle est réellement sublime à voir.

« Je ne sais quelle illumination séraphique se répand sur les traits de son visage, dont l'expression s'ennoblit, je dirais presque, se divinise. Les paupières sont closes, et le regard qui s'échappe à travers leur mince tissu captive tous les spec-

tateurs ; son front s'élève, et ses sourcils prennent une expression de puissance par laquelle on se sent subjugué. Tout à coup ses membres se roidissent, et, comme la Vierge dans son assomption, il semble que, portée sur un nuage, elle ne demande qu'à surgir au ciel. — Sentez-vous comment cela vous enlève? disait-elle à sa compagne avec un accent de conviction et de réalité qui résonne encore à mes oreilles. Et l'autre pauvre fille, toute frémissante à des secousses ignorées pour elle, s'enlaçait autour de la jeune extatique, lui prenait les mains qu'elle appuyait sur son front.

« Virginie.—Vous sentez que vous ne pouvez encore arriver là où je suis, moi ! Attendez, que je vous magnétise, dans l'intention de vous faire voir votre bon ange et le mien... Vous n'aurez pas peur ?...

« Et après l'avoir magnétisée : — En voyez-vous deux ?

« — Non, je n'en vois qu'un : il est blanc.

« — Avec une ceinture bleue...

« — Qu'il est beau ! comme je suis heureuse !

« — Oui, n'est-ce pas ? vous êtes bien plus heureuse avec moi ; oh ! si le monde qui nous entoure nous entendait, ils en riraient tous ; et s'ils savaient pourtant....

« L'extase est à son comble ; toutes deux versent des larmes, des soupirs de béatitude leur échappent de la poitrine ; elles tombent dans les bras l'une de l'autre en s'écriant : Nous sommes bien heureuses ! ! !

« Enfin, mademoiselle Virginie prédit qu'elle aura une extase le 29 mai, à trois heures dix minutes ; elle assure à Désirée que si elle y consent, elle la conduira dans les hautes régions, où, dit-elle, nous verrons les esprits supérieurs... J'y ai vu mon père et un jeune homme, oui, un pauvre jeune homme que ses parents regrettaient bien fort.

« M. Ricard, en magnétiseur prudent, s'empresse de mettre un terme à un état d'effervescence qui, trop prolongé, serait capable d'entraîner des suites fâcheuses. Et quand les deux jeunes filles sont ramenées à l'état somnambulique simple, Désirée manifeste l'intention d'être réveillée par mademoiselle Virginie. Or, il serait difficile de peindre la surprise de Désirée quand en ouvrant les yeux elle se voit réveillée par une personne endormie ; l'éclat de rire qui lui échappe trouve de l'écho dans la salle, car en effet il n'est pas possible d'imaginer une scène plus bizarre et plus originale.

« Dans cette observation deux faits sont à remarquer : la

pente constante de mademoiselle Virginie à s'occuper de pensées et d'images *spiritualistiques;* l'influence toute-puissante qu'elle a exercée sur un sujet qui par lui-même n'est nullement porté aux mêmes inspirations.

« Evidemment, pour la première de ces deux jeunes filles, il y a prédisposition innée au merveilleux et à la vénération. La combinaison de ces deux facultés explique très-bien la direction de ses idées, qui sont loin d'offrir la même ferveur dans l'état de veille. Ne pourrait-on pas comparer le cerveau à une sorte de vessie dont les parois ont des endroits plus faibles, plus amincis? A un certain degré de gonflement, l'air condensé ne produit aucune bosselure apparente; mais si on en accumule une plus grande quantité, il se fait des hernies partout où le tissu fibreux présente moins de résistance. Pour le cerveau, c'est la même chose: à un certain degré de tension les organes prédominants, qui ici répondent aux portions faibles dont nous parlions tout à l'heure, ne se prononcent pas beaucoup par rapport aux autres; mais si l'exaltation, l'effervescence redoublent, le fluide intellectuel fait hernie vers les organes les plus développés, et il s'ensuit des effets toujours les mêmes, effets que, pour le penchant d'un ordre inférieur, l'on remarque également dans l'ivresse, état de surexcitation qui rompt, comme le somnambulisme, l'équilibre plus ou moins parfait que les facultés conservaient entre elles.

« Ce que nous disons là est un simple aperçu des rapports qu'ont l'un avec l'autre le magnétisme et la phrénologie. »

LE 29 MAI, TROIS HEURES ET DIX MINUTES.

« M. Ricard, mon maître et ami, faisait son cours; mademoiselle Virginie, ce jour-là, désireuse sans doute de s'instruire comme les autres des procédés à l'aide desquels on obtient les phénomènes qui chez elle sont si remarquables, écoutait attentivement la leçon de l'habile professeur. Moi, qui vous parle, j'étais placé tout à l'autre extrémité de la grande salle des expériences, et de temps à autre j'examinais machinalement notre jeune somnambule pour poser les yeux quelque part, car j'avouerai que j'avais oublié la fameuse prédiction d'extase du 19, tant j'étais occupé à me nourrir une à une des paroles pleines d'intérêt qui sortaient de la bouche

du théoricien. Je ne fus donc pas peu surpris de voir la figure de mademoiselle Virginie prendre l'expression que je lui connais lorsque le sommeil somnambulique est sur le point de s'emparer d'elle. Ses paupières s'appesantissent, et se sentant subjuguée par le poids d'un sommeil invincible, elle se retire d'un pas mal assuré pour dormir à son aise dans le cabinet des consultations.

« M. Ricard ne s'en était pas aperçu ; moi, pour ne rien perdre de sa leçon, je ne pus me décider à aller près de la jeune somnambule, persuadé que sans moi elle s'endormirait tout aussi bien. Bref, quand le cours fut terminé, nous nous rendîmes tous deux, M. Ricard et moi, dans le cabinet, et là nous vîmes mademoiselle Virginie qui sans magnétisation aucune était complétement endormie ; mais l'extase ne se développait point encore, il n'était que trois heures juste. Un quart d'heure s'est à peine écoulé que tous les symptômes du sommeil magnétique porté à son plus haut degré se déclarent.

« — J'ai peur ! j'ai peur ! dit-elle ; non, non, je ne veux pas aller seule....

« — Où donc ?

« — Vous le savez bien.... là-haut ! Oh ! je sens qu'on m'enlève ; j'ai peur.

« — Ne voyez-vous pas que je suis avec vous ?

« — Oh ! non, non, vous n'allez pas aussi vite que moi, vous ! c'est que c'est haut, bien haut !

« La crise augmentant d'intensité, elle perdit l'usage de la parole ; alors M. Ricard, tous les jeunes gens qui suivaient le cours et moi, nous fûmes témoins d'un spectacle inouï, saisissant et imposant à la fois... Je ne saurais mieux le rendre que par quelques notes prises à la hâte et sans suite, au moment même où je l'examinais avec une avide et scrupuleuse attention.

« Contre sa coutume, ses yeux s'ouvrent et se referment tour à tour, sa physionomie prend une expression tout autre que celle qu'elle présente dans le sommeil magnétique au deuxième degré. Ses membres se roidissent, — il semble qu'elle regarde, et cependant les doigts lancés brusquement contre ses prunelles ne produisent aucune espèce d'oscillation dans ses paupières. — La crise redouble ; elle s'enlève, entre dans un état d'éréthisme et de spasme général ; — ses yeux qui s'étaient fermés se rouvrent de nouveau, et présentent dans la morne fixité de leur regard une immobilité qui vous

glace. —Elle se rassied et retombe dans un calme voisin de la stupeur ; puis de nouveaux spasmes convulsent tous ses membres.—L'extase est à son comble, —pleurs, sanglots, intermittence de frémissements nerveux et d'absorption extatique où chaque trait de son visage respire le sentiment religieux le plus pur ; on la prendrait pour la Sainte-Thérèse de Gérard....

« A plusieurs reprises cette même série de phénomènes se reproduit alternativement. Cependant un œil observateur distingue des nuances incontestables dans chaque phase qui se renouvelle. Ainsi, quand ses yeux sont ouverts, leur regard exprime tantôt la contemplation, tantôt l'épouvante, tantôt la prière, tantôt la béatitude la plus mystique.... il y a même des instants où il semble que le rayon qui s'échappe d'entre ses paupières revienne sur lui-même ; il en est d'autres où sa prunelle plonge dans le vague ; d'autres enfin où, luttant avec son magnétiseur, et se roidissant sur la pointe des pieds, la jeune extatique semble vouloir s'élancer vers un point qu'elle couve de toute la puissance de son regard acéré.....

« Bientôt l'effroi se trahit dans tous ses traits, tous les muscles de son visage se contractent.

« — Non, non! s'écrie-t-elle d'une voix étouffée.

Puis tout-à-coup à l'expression de l'épouvante succède un air d'inspiration que je ne saurais peindre ; un sourire étrange, sardonique et céleste à la fois erre sur ses lèvres qui profèrent ces quelques paroles :

« — Oh ! comme ils sont beaux tous trois !

« Nouvelle agitation suivie d'une prostration profonde ; tout son visage prend un air d'hébétement qui fait peine à voir ; cette tête, tout à l'heure si expressive, n'offre plus que la stupeur, l'absence de toute idée, de toute attention, c'est une éclipse intellectuelle. — Son corps s'affaisse, tombe, s'incline sur un des bras du fauteuil, et se renverse en arrière comme frappé d'anéantissement. — Son magnétiseur la soutient de l'influence de sa volonté ; alors elle se relève par un soubresaut, et sentant par une commotion sympathique que M. Ricard est souffrant, elle se met à le magnétiser sur la poitrine. Cette simple pratique ne lui suffit pas ; dans un de ces élans de charité qui lui sont habituels, elle se prosterne avec un saint recueillement, et il n'est besoin que d'examiner l'expression sublime de son regard pour y lire toute la ferveur de la prière que ses lèvres balbutient. Quelque chose lui dit que le

ciel daignera l'exaucer, alors elle se relève toute rayonnante d'une sérénité angélique.

« Enfin l'extase arrive à son terme; elle a duré trente minutes; le sommeil simple lui succède.

« M. Ricard l'interroge sur ce qu'elle a éprouvé. Elle répond qu'elle a été bienheureuse, qu'elle est montée dans les hautes régions, et que ce qui lui a fait s'écrier : «—Non, non! —c'était de se voir enlever toute seule, chose qui lui fait toujours grand'peur. Ce sont des anges qui l'ont prise ; ils étaient trois....

« Une science qui ne fait que de naître, commence par enregistrer les faits, avant d'essayer de s'en rendre compte ; c'est le rôle que nous remplissons en publiant celui qu'on vient de lire ; peut-être un jour chercherons-nous à en donner l'explication. »

UNE CONSULTATION POUR UN ABSENT.

« Dernièrement, à l'établissement magnétique, arrive un monsieur portant sous le bras un gilet de flanelle qui avait été tout récemment quitté par un de ses amis atteint d'une maladie contre laquelle sont venus échouer tous les efforts de la médecine ordinaire. M. Ricard étant occupé à faire son cours, je fus chargé de conduire la somnambule, et le consultant se mit au bureau pour écrire à mesure tant la partie séméiologique que la partie thérapeutique de la consultation. Cette circonstance, comme on va le voir, n'est pas sans importance.

« Je suis convaincu que dès l'instant qu'on se met en rapport avec une somnambule, du moins lucide, elle devient, pour le moment, un second vous-même; c'est là que le mot sympathie, συν παθειν, souffrir avec, peut être employé dans toute la rigueur de sa signification étymologique ; ce que vous sentez, ce que vous avez senti, elle le sent, elle l'éprouve aussitôt ; je dirai plus, ce que vous pensez, elle le pense, absolument comme une personne qui rêve et qui dans un dialogue fait à elle seule les frais de la conversation; c'est si vrai, que j'ai vu mainte et mainte fois mademoiselle Virginie répondre à une question mentale avant que l'interrogateur n'ait eu le temps de la formuler verbalement. Or, maintenant vous concevrez sans peine que si la somnambule lit vos questions dans votre pensée, elle

y peut lire tout aussi bien la réponse. Ainsi, pour rendre ce que j'avance plus sensible par un exemple, il est évident que si vous lui dites : « Mademoiselle, qu'est-ce que mon état a présenté de particulier il y a deux, trois ou quatre jours? » il vous est impossible en posant cette demande de ne pas vous retracer dans l'esprit le fait sur lequel vous voulez éprouver sa lucidité ; c'est ce qui me porte à croire qu'en l'interrogeant de la sorte, vous lui dictez vous-même la réponse. Quoi qu'il en soit, il n'y a là qu'une présomption, car, dans ces sortes de choses, si les conjectures sont permises, les assertions énoncées sur le ton de la certitude sont assurément plus que téméraires.

« Je prie donc le lecteur de se rappeler que pour la consultation dont je vais me faire le narrateur fidèle, c'était moi, moi seul, qui avais la parole, moi seul qui étais en rapport avec la somnambule, et que j'ignorais entièrement le genre d'affection dont était atteint le malade absent, et dont la somnambule, par le seul contact d'un vêtement porté par lui, évoqua devant elle l'apparition, non-seulement pour l'extérieur, mais encore pour ses plus secrètes sensations.

« Elle signala un jeune homme mélancolique, maigre, aux cheveux noirs, âgé d'une trentaine d'années, et, chose remarquable, elle s'écria : — « Mais il marche ! — En effet, il n'est point alité.

« Elle spécifia que son mal avait une cause morale. Malheureusement ce genre d'affections, qui n'a rien de honteux en lui-même, est une de ces maladies sur lesquelles je ne puis m'expliquer ouvertement dans un journal plus répandu parmi les gens du monde que parmi les médecins, bien que nous comptions beaucoup de ces messieurs au nombre de nos abonnés. Je dirai donc qu'elle entra à cet égard dans des détails tellement circonstanciés, que le jeune homme qui était là à écrire sous la dictée de cette jeune fille, restait bouche béante et frappé d'étonnement.

« — Voyez, me dit-il, si elle tombera aussi juste pour un fait arrivé tout dernièrement et sur lequel nous-mêmes n'avons pu nous éclaircir. Que s'est-il passé de particulier dans la maladie de ce jeune homme tout récemment, il y a cinq à six jours?

« Je pose la question *moi-même* à mademoiselle Virgine, qui se recueille un instant :

« — Ah ! ah ! mon Dieu ! dit-elle, mais il a eu un accès de folie ! Quel trouble, quelle confusion dans mes... dans ses idées ! Il avait donc une fièvre chaude ce jour-là ? il a couru toute la

journée et n'est rentré que le soir.—Oh! vite, vite, Monsieur (c'est à moi qu'elle s'adressait), ôtez-moi ça de l'idée, je souffre trop, je deviendrais folle aussi!

« Je la magnétisai avec la ferme volonté de chasser de son esprit les images qui l'obsédaient, et tout rentra dans l'ordre.

« Or, — et en cela j'espère que peut-être on ne suspectera pas ma bonne foi, — c'est ainsi que les choses s'étaient passées.... J'avouerai bien que, familiarisé avec les phénomènes magnétiques, je ne fus pas moins étonné que celui qui les observait pour la première fois sans doute.

« Je ne parlerai pas de la prescription médicale qui, parfaitement rationnelle (je suis compétent pour le dire), n'a pas encore eu le temps de produire des effets assez marqués; or, toute médication ne peut être jugée que d'après les résultats; nous attendrons donc pour nous prononcer à cet égard. On nous saura sans doute gré de cette réserve, car si nous argumentions par l'analogie nous pourrions invoquer pour nous bon nombre de faits où les prescriptions de nos somnambules ont guéri, parfaitement guéri, des affections délaissées par la médecine. Hélas! nous sommes une sorte de refuge où trop souvent l'on ne se jette qu'en désespoir de cause.

« Cette consultation est fort remarquable en ce que celui qui posait les questions ne savait d'aucune façon ce que pouvait être l'affection du malade, et que, malgré cette difficulté, — si c'en est une..... — elle a révélé des détails renversants.

« Étonnante chose que le somnambulisme!!! Jusqu'à présent je m'étais dit : — C'est extraordinaire sans nul doute, mais ce ne l'est pas autant qu'on se l'imagine.... une fois ce fait admis que la somnambule, le rapport étant établi, est une sorte d'instrument qui vibre à l'unisson du vôtre, aussi bien pour les choses qui sont du domaine de la matière que pour celles qui sont du domaine de l'intelligence, une partie du prestige s'évanouit, il y a transposition de sensation et rien de plus; c'est comme les objets qu'on croit voir au fond d'une glace, tandis qu'en réalité les corps polis ne font que renvoyer les rayons lumineux sur la surface de la rétine, le somnambule s'imagine lire en dehors de lui, ce qui en réalité n'existe que dans lui par une sorte de rayonnement qui s'établit entre son individu et celui qui l'interroge. C'était consolant pour moi, ma petite vanité de philosophe raisonneur était pleinement satisfaite, et voilà qu'une observation irréfragable à mes yeux vient renverser d'un seul coup le frêle édifice de ma théorie

échafaudée à grands frais de syllogismes.... Me faudra-t-il faire comme messieurs de l'Académie, nier parce qu'il ne m'est plus donné de comprendre? Non, car ce serait absurde; je m'inclinerai donc le front dans la poussière en face de l'inanité des sciences humaines; je m'inclinerai confondu par une des lois les plus inexplicables de la nature, que je ne saurais comprendre, et qui n'en existe pas moins pour cela....

« C'est donc vrai! je l'ai vu par moi-même! un somnambule, sans autre guide que cette prodigieuse perspicacité qui embrasse à la fois le présent, le passé et l'avenir, peut connaître même ce qu'ignore celui qui l'interroge. Oh! c'est bien le cas de s'écrier avec les philosophes : Nous vivons et nous pensons en Dieu! c'est de lui que nous tenons cette sublime faculté, c'est de lui, de l'Etre des êtres! Alors quelles limites assigner à une puissance qui découle du Tout-Puissant, et de quoi sommes-nous en droit de nous étonner, quand, pour ainsi dire, dégagée des entraves matérielles, l'âme surgit à plein vol dans les régions du monde spirituel? »

SOIRÉES DE L'INSTITUT MAGNÉTOLOGIQUE

DE M. RICARD.

« L'Institut magnétologique, établissement destiné à des cours de magnétologie et à des consultations somnambuliques, a rouvert ses salons le 16 novembre 1841. Un discours improvisé du directeur a prouvé aux assistants que le magnétisme est aussi digne d'étude que quelque science que ce soit, et que les phénomènes si surprenants du somnambulisme n'ont d'étrange que leur sublimité, tout insolites qu'ils paraissent. Après avoir fait ressortir avec bonheur combien la médecine magnétique est supérieure à la médecine ordinaire, combien la clairvoyance des somnambules vraiment bons est supérieure aux conjectures des médecins, l'orateur a abordé les points les plus ardus de la philosophie, il les a discutés avec une logique sévère, consciencieuse; et, arrivé au *summum* des difficultés, à la question religieuse, il a prouvé par des raisonnements, qui, un peu plus tard, devaient être appuyés de faits positifs, toutes les vérités du christianisme. Ainsi, conciliant la magnétologie avec les saintes écritures, il a amené dans les

esprits sceptiques une croyance, faible encore sans doute, mais qui, avec la réflexion que comporte un examen plus sévère, ne saurait manquer de se raffermir.

« La somnambule, ou plutôt l'extatique qui fut soumise à la magnétisation, est une jeune personne frêle, délicate, maladive, d'une affectibilité telle que ses amis l'ont surnommée la *Sensitive*. Au risque de prêter à rire à certains lecteurs, nous ne passerons sous silence que les détails minutieux dont le souvenir nous est échappé.

« Une fois entrée dans l'état magnétique, mademoiselle Virginie élève son âme vers l'Etre-Suprême, puis elle annonce qu'elle est disposée à examiner quelqu'un; car, répète-t-elle fréquemment, je veux bien donner des avis aux malades, mais je ne veux point faire des expériences de curiosité. La première personne qui s'approcha de la dormeuse était un médecin, qui demanda si l'on pouvait lui dire l'état de la santé de sa femme, alors à la campagne. — « Oui, dit mademoiselle Virginie, je vois bien votre dame, elle est enrhumée, mais cela n'aura rien de dangereux. Elle est actuellement dans une chambre située à côté du salon; » et là, elle détailla très-minutieusement les meubles de cette pièce, en indiquant leurs positions respectives, etc. Ce dernier point fut déclaré sur-le-champ conforme à la vérité; quant à la santé de la dame nous n'en avons eu depuis aucune nouvelle. Un monsieur de distinction succéda au docteur, et demanda à la somnambule si elle voulait décrire son logement. — « Où demeurez-vous? lui dit-elle. — Rue des Martyrs, n°.... — Attendez, j'y suis; je vois un homme malade chez vous, un homme jeune, il a la fièvre. Ah! mon Dieu, il a la poitrine gravement compromise. C'est votre domestique. Pauvre homme! Tiens, voilà une femme qui lui donne à boire. Mais c'est sa femme; elle est donc aussi chez vous? Oh! pauvre femme, comme elle est affligée! elle a d'autant plus de peine qu'elle est enceinte (1), et pas très-avancée dans sa grossesse. Ah! mon Dieu, comme ce serait malheureux si elle venait à perdre son mari; mais je puis lui indiquer ce qu'il faut faire pour guérir, et je le ferai. » Pendant que mademoiselle Virginie parlait, la stupéfaction de l'interrogateur était peinte sur son visage : il

(1) « L'interrogateur n'était instruit lui-même que de la veille de la grossesse de cette femme. »

était venu simplement pour complaire à sa dame, il s'en allait convaincu que le magnétisme est une vérité.

« Pour délasser la jeune voyante, un professeur de musique vocale qui jouit d'une grande célébrité, quoiqu'au-dessous de son mérite réel, voulut bien se mettre au piano et chanter un air italien dont toutes les beautés grandissaient à l'envi en passant par le luth de notre Orphée moderne. Là, eut lieu une scène que la plume ne saurait rendre : la jeune somnambule fut plongée au dernier degré de l'extase. Nous ne recommencerons pas ici la description d'un état dont nous avons déjà retracé plusieurs fois les différents caractères à nos lecteurs; nous nous contenterons donc de dire que jamais on ne vit se présenter avec une majesté aussi imposante l'exaltation spirituelle et religieuse à laquelle est sujette mademoiselle Virginie.

« Enfin, cet intéressant sujet fit un autre soir une vue à distance des plus curieuses. M. Foyatier, célèbre statuaire, s'approcha de la somnambule et lui demanda de se transporter chez lui, rue Madame. Elle s'y rendit en un clin d'œil, désigna la couleur de la porte d'entrée, et une fois introduite dans la maison, pénétra dans une vaste chambre à gauche qui se trouvait être un atelier. Alors se passa une scène fort extraordinaire. La jeune fille, avec une mimique des plus expressives, représenta tour à tour la pose et l'expression des statues nées sous l'ébauchoir de l'habile artiste. De toutes les vues à distances dont nous ayons été témoin, c'est la plus convaincante selon nous ; car ici ce n'est plus la banalité des chaises, des tables, des fauteuils qui se rencontrent dans toutes les maisons possibles ; c'est quelque chose de tout à fait précis, ce sont les sujets si variés qui composent l'atelier d'un statuaire. Tous les spectateurs étaient émerveillés, et franchement on l'eût été à moins !

« La haute société continue à se donner rendez-vous dans les salons de M. Ricard. Mademoiselle Virginie, cette jeune et intéressante somnambule dont tous nos amis ont été à même de vérifier l'étonnante lucidité, sent se perfectionner en elle de jour en jour cette faculté surhumaine aux yeux de bien des gens.

« Parmi les faits les plus frappants qui se sont passés dans cette dernière quinzaine, nous citerons celui-ci. Des personnes haut placées dans l'aristocratie allemande désirèrent être témoins d'une vue à distance. Mademoiselle Virginie se trans-

porta à Vienne, et là, dans un hôtel splendide, où elle signala plusieurs particularités tout à fait caractéristiques, elle poussa cette vision merveilleuse jusqu'à tracer le portrait minutieux de deux personnes alliées aux nobles interrogateurs, et qui se trouvaient pour le moment dans la capitale de l'empire autrichien.

« Par les soins de M. Gion et les conseils de cette même somnambule, il vient de s'opérer à l'Institut magnétique une cure fort remarquable. Mademoiselle B***, grande, jeune et belle fille, jouissant en apparence de la santé la plus florissante, était cependant atteinte du plus terrible des fléaux, de l'épilepsie. Ses parents désolés n'osaient la marier, bien que son âge, sa beauté et sa position la fissent demander fréquemment par les partis les plus avantageux. Enfin, après six mois d'un traitement infatigable, qui dépose à la fois en faveur de la patience de la malade et du magnétiseur, la voilà entièrement délivrée de cette maladie terrible.

« La lucidité de mademoiselle Virginie s'accroît de jour en jour; aussi la confiance illimitée que lui accordent nos malades augmente-t-elle à mesure qu'elle leur donne des preuves de plus en plus éclatantes de cette faculté si inexplicable et cependant si réelle. L'âge, le sexe, le genre de maladie, les symptômes les plus minutieux de l'affection de l'individu qui consulte lui-même ou dont on lui a remis des cheveux entre les mains, sont de véritables prodiges qu'elle accomplit tous les jours, et que tout le monde est à même de venir constater soi-même... Ce qui, aux yeux des médecins comme à ceux des personnes qui sont étrangères à cet art si controversé, heurte encore plus rudement toutes les idées reçues, c'est la sagacité avec laquelle elle sait choisir le traitement et les remèdes les mieux appropriés pour combattre les affections qu'elle est chargée de reconnaître et de guérir. »

(1) Ces fragments guillemetés, dûs à la plume de M. le docteur Villemain, sont extraits du *Journal du Magnétisme*.

EFFETS EXTRAORDINAIRES

DU MAGNÉTISME RAYONNANT.

Le 25 août 1841, à trois heures après-midi, M. Gion, dont la puissance magnétique est remarquable, avait fait placer sur un divan deux malades qu'il se proposait de magnétiser en même temps; l'un, M. Brasseur, frappé de cécité par suite d'amaurose, était accompagné de son épouse; l'autre, M. D..., affecté d'une gastralgie chronique, était accompagné de sa sœur. Les deux dames s'étaient placées, l'une à gauche et un peu en arrière du magnétiseur, l'autre à sa droite et un peu en avant. A peine M. Gion eut il fait quelques passes dirigées alternativement sur ses deux malades, que madame Brasseur, placée à sa gauche, quitta le fauteuil qu'elle occupait et alla s'asseoir sur une chaise tout à fait derrière le magnétiseur; elle éprouvait déjà quelques mouvements spasmodiques qu'elle croyait devoir faire cesser en changeant de place. Mais il n'en fut rien : les phénomènes s'accrurent à mesure que le magnétiseur continua d'agir sur ses malades, et à peine quelques secondes s'étaient-elles écoulées depuis que madame Brasseur avait changé de siége qu'elle revint s'asseoir dans le fauteuil où elle s'était mise d'abord et entra immédiatement en somnambulisme.

Pendant que cette dame éprouvait les effets du magnétisme d'une manière si étonnante, la sœur de M. D...., à laquelle le magnétiseur ne prenait pas garde, s'était endormie tout doucement et sommeillait paisiblement.

Dès que madame Brasseur fut entrée en somnambulisme, elle balbutia quelques mots qui attirèrent sur elle l'attention de M. Gion. Celui-ci cessa un instant de s'occuper de ses malades. et adressa quelques questions à la nouvelle somnambule. Il n'obtint aucune réponse. Après un moment d'attente, il vit les yeux de la somnambule s'ouvrir, les traits de son visage prendre une expression de noblesse et de bonheur indicibles; elle leva les mains et tourna le front vers le ciel, prit une attitude suppliante, et s'écria avec ferveur : « Dieu! ô mon Dieu! il guérira. Merci, mon Dieu! » — Après une pose : « Monsieur Gion, vous le guérirez; Dieu me l'a dit : il vient de m'apparaître. Merci, Monsieur Gion.» Elle se laisse aller sur le dossier du fauteuil comme accablée de fatigue;

pourtant son extase n'avait duré que deux minutes. M. Gion alors la magnétise, afin de la soulager. Dès qu'elle parut remise, il l'engagea à remercier Dieu et à lui demander si l'on ne pourrait pas employer quelques autres moyens que le magnétisme pour aider à la cure de son mari ; l'extatique se recueille quelques minutes ; sa physionomie exprime un profond sentiment religieux, elle s'écrie : « Merci, Seigneur ! » Puis elle ajouta : « Il faut appliquer à mon mari deux fers aimantés de force à enlever six livres chacun ; vous les fixerez contre les malléoles internes, et vous les laisserez seulement pendant la nuit. Il faudra continuer les magnétisations comme vous le faites ordinairement. Il y aura encore autre chose à faire, mais je ne puis le savoir aujourd'hui ; demain, quand je reviendrai accompagner mon mari, je retomberai dans l'état où je suis à présent, sans que vous ayez besoin de me magnétiser directement. Faites en sorte que mademoiselle Virginie, l'excellente somnambule de M. Ricard, se trouve ici, on me dit qu'elle nous sera utile. » Elle retombe dans l'état de simple sommeil ; M. Gion calme l'agitation dans laquelle elle est restée, et la laisse dans le repos le plus calme.

Lorsque le magnétiseur se tourna du côté de ses malades, il s'aperçut que la sœur de M. D.... était aussi dans l'état magnétique. Il lui demanda si elle se trouvait bien. Après avoir reçu une réponse affirmative, il la pria de s'occuper de son frère ; la somnambule fit un signe d'adhésion et demanda de la laisser à ses réflexions. Après quelques minutes d'un silence solennel, elle releva la tête et proféra ces mots : « Que c'est beau !... un ange ! Le voyez-vous ? il est là, il me sourit, il me tend les bras, il m'annonce la prompte guérison de mon bon frère, il me dit que dans douze jours sa cure sera complète ; mais il faudra, quand vous le magnétiserez faire des insufflations chaudes sur le côté gauche et appuyer fortement votre main sur le creux de l'estomac.

» — Est-ce tout ce que vous avez à me dire ? reprit le magnétiseur.

« — Oui, c'est tout pour aujourd'hui. »

M. Gion revint à ses malades, les magnétisa conformément aux instructions qu'il venait de recevoir, et la séance terminée, tous deux accusèrent un soulagement notable.

Le 26, à trois heures environ, après que tout le monde eut pris les mêmes dispositions que la veille, madame Brasseur s'endormit comme elle l'avait annoncé. Mademoiselle Virginie

se trouvait près d'elle tout éveillée. « Mon Dieu! s'écria la dormeuse, mon mari a mal à l'estomac, mais cela ne sera rien; c'est sa vue qui doit nous occuper le plus. Mon Dieu! inspirez-moi!... Oui, je lui dirai tout ce que vous me dites... Mademoiselle Virginie, soutenez-moi... Vous, mademoiselle, encore une consultation de vous avec moi, demain à deux heures, et dans un mois il sera guéri... Ah! tu me verras, mon ami, tu me verras... Merci, mon Dieu, merci. A demain, mademoiselle Virginie; nous le guérirons. »

Pendant que cette scène se passait, la sœur de M. D...., qui s'était aussi endormie et de qui M. Gion s'occupait, fut comme la veille dans une sorte d'extase, durant laquelle elle songea constamment à son frère; une fois elle se plaignit que la main gauche du magnétiseur, placée près de sa main droite à elle, lui faisait éprouver dans tout le bras une rigidité douloureuse dont elle demanda à être débarrassée. Satisfaite sur ce point, elle dit qu'elle souffrait de la tête et que M. Gion l'obligerait beaucoup s'il voulait être assez bon pour la magnétiser de façon à enlever son mal. Une fois cette opération faite, elle déclara voir le même ange qui lui est apparu dans la séance précédente, et recueillir de lui les mêmes paroles qu'il lui a dites relativement à son frère. Puis elle tombe dans une sorte de rêverie, pendant laquelle on l'entendit proférer ces mots: « Voilà bien du monde, beaucoup de monde qui se promène devant moi... Tiens, une dame en noir... elle n'a pas l'air bon (sa figure exprime l'effroi et la douleur). Allons-nons-en, cela me fait mal. » Elle rentre un instant dans l'état de repos, revient à son extase première, et s'écrie: « Voici encore mon ange; il me dit toujours que mon frère sera guéri à l'époque indiquée. Qu'il est beau cet ange! (Elle tend les bras vers le ciel.) Laissez-moi aller avec lui. » Après une pause: Je suis fatiguée de mon voyage, monsieur Gion, réveillez-moi. »

Le 27, mademoiselle Virginie arrive à trois heures moins un quart; elle trouve madame Brasseur non endormie; on l'endort elle-même, et elle magnétise madame Brasseur, qui, en peu d'instants, est mise en somnambulisme. Alors elle ouvre les yeux, elle est haletante, et elle s'écrie, dans un état d'agitation et de tremblement général: — « Je vous vois, mon Dieu! aidez-nous, aidez nous. »

Son émotion augmente visiblement; on la voit dans une anxiété extrême causée par l'inspiration qui se fait attendre,

qui même ne vient pas, dit-elle, à cause de l'inexactitude de mademoiselle Virginie, qui n'a pas pu se rendre à l'heure indiquée.

« Aidez, mon Dieu ! mademoiselle Virginie.— Il m'abandonne ! il m'abandonne ! mon Dieu, aidez-la !

« — Venez un instant avec moi, dit mademoiselle Virginie, pensez avec moi et comme moi.— Vous voyez bien que nous devions être endormies à deux heures, et que nous ne l'avons été qu'à trois ; nous sommes en retard ; mais espérons ! » (Moment de calme.)

Mademoiselle Virginie reprend : « Il faut à votre mari des sangsues aux aines ! voyez-vous !

« — Rien encore ! » (Nouveau moment de réflexion.)

Madame Brasseur se lamente de ce qu'IL ne lui parle pas. Mademoiselle Virginie entre dans l'état d'extase, et sa compagne y arrive pour ainsi dire avec elle.

« Aimant aux pieds, dit madame Brasseur, dix sangsues aux aines, grands bains tièdes.

« — D'eau de son, ajoute mademoiselle Virginie. — Prendre le bain souvent, mais pas trop long temps, une demi-heure chaque fois !

« — Oui, dit madame Brasseur.»

Mademoiselle Virginie, dont les yeux se sont ouverts complétement après un instant de repos, s'écrie : « Je vois blanc, noir, plus clair, enfin, je vois tout à fait.— Voilà comme sera votre mari ; mais il ne faudra pas qu'il se fatigue dans les premiers temps de sa guérison.»

Là finit ce dialogue ; les deux extatiques rentrent dans l'état somnambulique simple ; mademoiselle Virginie réveille madame Brasseur, et est réveillée elle-même l'instant d'après par son magnétiseur.

Les conseils des deux extatiques ayant été suivis, il en est résulté une amélioration déjà notable dans l'état du malade. M. Brasseur qui, il y a peu de temps, avait été jugé incurable par plusieurs médecins oculistes des plus distingués de Paris, notamment par le docteur Sichel, dont personne, je pense, ne contestera la compétence en pareille matière ; M. Brasseur, qui, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, était complétement aveugle, distingue, dès à présent, non seulement des objets volumineux, mais encore des lettres imprimées de trois à quatre lignes de hauteur. Il a éprouvé tous les phénomènes que mademoiselle Virginie avait annoncés, et

nous espérons qu'avec de la persévérance et la continuation des soins que reçoit ce malade dans notre établissement, tant des somnambules que de M. Gion, son magnétiseur ordinaire, et de M. le docteur Villemain, il recouvrera dans peu de temps le trésor précieux dont il a été entièrement privé, et dans la possession duquel il ne fait que commencer à rentrer.

Quand à l'autre malade, il est actuellement en pleine convalescence. On peut regarder sa cure comme terminée.

Ce serait une erreur de prendre au pied de la lettre le langage figuré des deux somnambules qui ont fait le sujet de l'article qu'on vient de lire. Il est évident qu'elles revêtent des formes matérielles des êtres purement spirituels, et cela parce qu'il leur serait impossible de communiquer autrement des idées et des sensations qui ne sont appréciables que par l'esprit.

Quelle que soit la manière de voir de nos lecteurs sur les questions que soulève le phénomène de l'extase magnétique, nous demanderons à ceux dont la foi n'est pas très-vive en matière de religion :

Comment se peut-il que des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, dont les principes religieux sont souvent différents, quelquefois apparemment opposés, prétendent voir les mêmes choses de la même façon quand ils sont entrés dans l'état de somnambulisme spirituel?

Comment se peut-il que les anciens comme les modernes de tous les pays, de toutes les religions, aient toujours pensé qu'il existait des esprits supérieurs à l'homme, et un arbitre de toute chose, supérieur à ces esprits?

Nous nous proposons de développer un jour dans un ouvrage spécial toute notre pensée sur un sujet qui est et qui sera encore sans doute l'objet de bien des controverses. Nous espérons que les lumières que nous ont procurées nos sujets magnétiques nous aideront à jeter une certaine clarté sur les points les plus obscurs de la psychologie.

LETTRE DE M. RICARD

A M. le docteur C........, à Bordeaux.

Mon cher ami,

Que faites-vous de vos nouveaux appareils?... qu'obtenez-vous de vos sujets?... quelles cures nouvelles avez-vous opérées?... Dites-moi tout cela.

Pour moi, en dépit des ennemis du magnétisme et de mes persécuteurs, j'ai le bonheur de conserver en mademoiselle Virginie la plus clairvoyante des somnambules que je connaisse. La lettre ci-après, dont vient de m'honorer M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), vous prouvera que mademoiselle Virginie, malgré tous les chagrins qui l'accablent depuis le commencement de notre malheureux procès, n'a rien perdu de cette immense lucidité dont vous avez été vous-même si émerveillé.

Paris, 2 juillet 1843.

« Monsieur Ricard,

« L'expérience qui a eu lieu hier chez vous m'a laissé si complétement satisfait, que je crois devoir constater les résultats obtenus comme un éclatant témoignage en faveur du somnambulisme. J'eusse désiré de faire partager ma surprise et mon admiration à un plus grand nombre de personnes, et j'espère que cette lettre, où je ne fais que rendre hommage à la vérité, pourra convaincre quelques incrédules.

« Quand je me suis trouvé en rapport avec la somnambule, mademoiselle Virginie, dont j'ai déjà, en plusieurs circonstances, apprécié la remarquable *lucidité*, je pensai à lui adresser des questions qui sortissent du cercle ordinaire de celles qu'on lui adresse, et j'imaginai de la transporter dans un pays qu'elle n'a jamais vu, même à travers des lectures et des conversations qui auraient pu du moins la préparer à me répondre. Mademoiselle Virginie est douée d'un esprit naturel qui supplée à beaucoup de choses, mais non pas à cette connaissance générale et sommaire résultant d'une éducation cultivée. Ce fut à Rome que je l'invitai à me suivre. Je lui

demandai d'abord de me faire le portrait du pape, et elle le dessina aussitôt comme si le modèle eût été sous ses yeux. Je la menai ensuite aux catacombes de Saint-Sébastien, en lui indiquant la route par la voie Appienne. Arrivée dans l'église, qu'elle décrivit de manière à prouver qu'elle voyait, elle descendit dans les catacombes, signala l'escalier de pierre qui y conduit, la fraîcheur qui règne dans ces souterrains, les sépultures creusées dans les parois, semblables à des *armoires*, dit-elle ; la pouzzolane dans laquelle on a pratiqué l'excavation, les auges qui contenaient les reliques de plusieurs saints, etc. Mais cette partie des catacombes étant souvent visitée par les voyageurs, je demandai à la somnambule de passer avec moi dans celles de Saint-Laurent, que personne ne visite, même dans un long séjour à Rome. Elle suivit les murs de la ville jusqu'à la basilique, ne s'y arrêta point et entra aussitôt dans une cour de derrière qui aboutit à l'entrée de ces catacombes où travaillent sans cesse de pauvres ouvriers, par pure dévotion, à la recherche des martyrs et saints dont les ossements alimentent les reliquaires de la chancellerie papale.

« Elle fut frappée de la quantité d'ossements et de squelettes qu'elle voyait autour d'elle dans les *casiers* qui tapissent la muraille du haut en bas ; elle dit expressément que cette muraille n'était pas revêtue de pierres, mais taillée dans une terre dure et poreuse ; les expressions lui manquaient parfois, mais il était aisé d'y suppléer. Je lui demandai à quel signe les ouvriers reconnaissaient les martyrs : elle répondit que les tombes étaient fermées avec des pierres blanches (de marbre), et que, de chaque côté de la sépulture, aux pieds et à la tête du mort, elle voyait des espèces de *boules* en verre (ce sont les fioles où l'on présume que le sang des martyrs était recueilli). Je lui enjoignis de pénétrer au fond de ces catacombes, et, malgré une répugnance, une horreur visibles, elle m'obéit, en déclarant qu'elle descendait trois étages (ce qui est exactement vrai) : « O mon Dieu ! s'écria-t-elle, comme il fait chaud là dedans ! J'étouffe ! » Cette chaleur est telle en effet l'hiver, que l'on est souvent obligé de quitter son habit pour s'avancer dans ces labyrinthes. Elle me dit que tous les morts n'étaient pas des saints, mais qu'elle sentait que nombre d'entre eux avaient été des hommes religieux et considérables. Elle suspendit là-dessus mes questions pour se mettre en prière. Je lui demandai ensuite si elle dé-

couvrait des peintures ; elle chercha quelques instants et répondit qu'elle en voyait au-dessus d'une sorte de niche ; elle en traça la forme avec la main, et annonça que les peintures représentaient des saints à genoux et debout avec des anges. Elle accompagna ces détails d'une foule d'autres qui coïncidaient avec mes souvenirs. Elle me dit ensuite que le cimetière de Saint-Laurent, voisin de ces catacombes, est *couvert* avec des trous fermés de couvercles de pierre, dans lesquels on jette les morts. L'examen de ces lieux lugubres l'oppressant visiblement, je la transportai à Saint-Pierre : « Ah ! les belles peintures ! dit-elle aussitôt. — Si vous les voyez, ne pouvez-vous pas les toucher ? repris-je. Comment sont-elles faites ? — Elles sont froides à toucher et lisses comme un marbre. « Ce sont des tableaux en mosaïque. Elle décrivit ensuite le dôme *qui répand tant de jour dans l'église*, la confession de Saint-Pierre toute resplendissante de lampes, la grille qui l'entoure, etc. Elle ne voulut pas aller plus loin, à cause d'un *Monsieur* qui avait un tuyau de fer-blanc à l'oreille : elle n'avait rien à lui dire, observa-t-elle. Je me rappelai que dans les cérémonies de la semaine-sainte, j'avais été quelque peu étonné de voir le grand pénitencier confesser un excommunié à l'aide d'un tuyau. Enfin elle sortit de l'église par un grand escalier, qui ressemble à celui de la Bourse, et remarqua l'obélisque (une colonne de pierre grise, dit-elle) qui décore la place et qui est surmonté des emblêmes de la papauté. Elle se trompa seulement sur les couleurs de ces emblêmes qu'elle voyait blancs, puis jaunes, ils sont dorés. Elle ne put se rendre compte des colonnades qui entourent la place de Saint-Pierre.

« Tels furent les résultats vraiment extraordinaires de cette séance, où la somnambule fournit diverses descriptions que des voyages ou des lectures intelligentes auraient pu à peine retracer à son esprit.

« Agréez, etc. » Paul LACROIX. »

Vous voyez, mon ami, que la séance a été heureuse. Néanmoins je ne voudrais pas que de telles épreuves se répétassent fréquemment ; je craindrais que Mademoiselle Virginie n'éprouvât désormais à être magnétisée une répugnance funeste à sa lucidité ; car dans sa crise suivante de somnambulisme, elle m'a demandé instamment de ne lui plus faire explorer des lieux aussi affligeants pour elle que les catacombes. J'ai eu

beaucoup de peine à effacer de son esprit l'impression profonde qu'y avait laissée l'examen auquel M. Lacroix, avide de s'instruire, l'avait engagée à se livrer ; et comme je lui faisais observer qu'un malade, réclamant ses conseils, se lasserait sans doute d'attendre, elle me répondit qu'il fallait le remettre au lendemain, qu'elle ne pourrait, actuellement, apprécier justement son état.

« Ce n'est point ma faute, poursuivit-elle, si je ne suis pas capable de vous satisfaire à présent :

« Pourquoi me conduit-on sous ces humides voûtes ,
« Où le frisson saisit jusqu'aux fibres du cœur ;
« Où , si l'on s'égarait à travers tant de routes ,
« Au milieu des tombeaux on sècherait de peur ?.....
« De grâce , mon ami , chassez de ma pensée
« Ces désolants tableaux qui m'attristent si fort,
« Ces squelettes couchés sur la pierre glacée,
« Ces ossements noircis , ces images de mort !....
« Tirez-moi de ces lieux, où mon âme craintive,
« S'échappant malgré moi des liens corporels ,
« Entend, de toutes parts , comme une voix plaintive
« Qui dit incessamment : NOUS SOMMES TOUS MORTELS !
« Pourtant ne croyez pas que ce simple aphorisme ,
« Épouvantail des grands , secours des malheureux ,
« Me fasse redouter , malgré son rigorisme ,
« Le jour où l'Éternel voudra , du haut des cieux ,
« Jusques en ses replis sondant ma conscience ,
« Peser mes actions , la balance à la main !
« Oh ! non , non , car mon Dieu, lui dont l'omniscience
« Est si fort au-dessus de tout esprit humain ,
« Ne me jugera point , j'en ai la certitude ,
« Indigne de paraître aux bienheureux séjours.
« Je n'ai donc sur ce point aucune inquiétnde ;
« J'entrerai dans le ciel pour y rester toujours !
« Mais je voudrais n'aller dans le céleste empire
« Qu'après avoir longtemps soigné les malheureux
« Pour qui, soir et matin, prions Dieu qu'il m'inspire
« Les moyens de guérir les maux les plus affreux !

« Ainsi, ajouta-t-elle, dégagez-moi bien et réveillez-moi. »

Veuillez, mon ami, me tenir au courant de tous vos travaux, et me donner fréquemment de vos nouvelles.

Tout à vous.

OBSERVATIONS

A M. Ricard, directeur du Journal du Magnétisme.

Monsieur,

Par ma lettre de janvier dernier, je vous promettais un tracé rapide de ma vie magnétique. Ma pensée fut toujours que, dans les sciences, beaucoup d'hommes se rencontrent souvent pour découvrir les mêmes phénomènes, et que si ces hommes avaient le bon esprit de se mettre en rapport, leurs observations constatées seraient autant de degrés franchis dans l'échelle des faits ; or, pour moi, des *faits seuls* sont des *vérités*.

Mais, en science comme en industrie, il faut un lieu de réunion, un bazar où chacun expose ses produits intellectuels, et où chacun aussi, parcourant à sa guise les galeries, puisse observer, comparer et acquérir ce qui convient à ses besoins.

Votre journal est le bazar des observations et des découvertes magnétiques. Si je n'ai pas osé y exposer encore de produits, c'est que sachant très-bien (et c'est ce que je sais de plus que beaucoup d'hommes qui se disent savants) que je ne savais pas grand'chose, j'ai préféré comparer mes observations avec celles des autres, et m'assurer ainsi que j'étais dans la bonne voie.

J'avais pour motif de ma réserve la faute, que je commis il y a bientôt trente-huit ans, de parler de magnétisme (ce n'était pas le nom que je donnais alors à cette découverte), faute qui m'attira les sarcasmes de tous, savants et ignorants.

Depuis quelques années pourtant, j'ai pu rompre le silence, certain de n'être pas seul à attester ce que j'avais vu et observé : j'ai combattu *facto et verbo.... sed semper facto.*

Aujourd'hui je viens tenir ma promesse envers vous.

Avant de m'avoir lu jusqu'au bout, n'allez pas surtout précipiter votre jugement en me voyant raconter les misères de mes premières années ; vous verrez que ce ne sont pas d'oiseuses réminiscences auquelles je me laisse complaisamment aller, mais que précisément c'est le genre de vie que j'ai menée dans mon enfance qui a déterminé ma vocation.

Une singularité de caractère, heureusement fort rare chez les pères, avait porté le mien à me traiter avec une telle rigueur qu'à la moindre faute, *supposée même,* j'étais relégué au pain

et à l'eau dans une chambre haute. Un pain à cacheter trouvé à terre, une feuille de papier déplacée, et mille crimes de cette importance m'ont tenu séquestré de toute société pendant presque toute mon enfance.

Un livre incomplet dérobé, un clou, un crayon, étaient, après mon lit et ma chaise, tout ce qui pouvait procurer quelques distractions à mes larmes et aux prières bien ferventes, je vous l'assure, que j'adressais à Dieu pour qu'il me retirât de ce monde, où tout paraissait joie et bonheur pour les autres enfants que j'avais entrevus, et dans lequel tout était souffrances réelles pour moi, pauvre abandonné, qui en étais réduit à deviner le baiser consolateur d'une mère (je n'avais jamais connu la mienne).

A force d'essais réitérés, j'étais parvenu, à l'aide de mon clou et d'un morceau de bois, à ouvrir en silence ma prison. Longtemps j'hésitai à sortir : puis peu à peu je m'enhardis à gagner le grenier, dont la lucarne me découvrait un horizon moins borné, horizon que je me déterminai à parcourir. Les toits devinrent pour moi une promenade ou j'établis bientôt mon séjour en toute liberté.

Mon ennui eût été mortel dans ce nouvel Eldorado sans la présence des insectes, qui attirèrent mon attention. Peu à peu j'étudiai les mœurs et les habitudes des fourmis, des mouches, des araignées, etc. ; mœurs que j'essayerais de décrire si je ne craignais l'interprétation qu'en pourraient faire les lois de septembre.

Mon cours d'histoire naturelle fut continué sur les oiseaux, les rats, les souris et les chats. Riez de cette liturgie ; mais plaignez un pauvre enfant de sept à huit ans qui, dans notre société, n'en eut pas d'autre que celle-là pendant bien des mois qui formèrent de longues années ! ! !

Cette vie de chagrins avait développé chez moi une telle impressionnabilité que je pressentais les orages, qui me mettaient toujours dans un état analogue à l'influence de la machine électrique sur l'individu isolé. Ayant dans ces circonstances caressé la nuit quelques-uns des chats avec lesquels je partageais mon pain, j'avais fait jaillir, à ma grande fayeur d'abord des étincelles électriques avec lesquelles je me familiarisai bientôt. J'avais pris goût à cette expérience ; mais ayant cru remarquer que mes amis les chats paraissaient contrariés chaque fois que je m'y livrais, je pensai qu'ils devaient en ressentir quelque douleur ou malaise : aussi leur avais-je porté

un redoublement d'amitié pour les engager à la complaisance. J'ajoutai la précaution de ne les frictionner que sur l'extrémité des poils, et pourtant j'obtins des étincelles peut-être plus vives encore. Mes sujets paraissaient tout aussi contrariés, et me quittaient bon gré mal gré.

En bon prince, je prétendis continuer mes expériences récréatives pour moi seul ; et pour ne pas être détrôné par leur entier abandon, je me vis obligé d'user d'adresse. J'acquis dès lors la preuve qu'il était plus facile de trouver des rois que des sujets. Je fis donc une trève assez longue, au gré de mon impatience et de mon ennui.

Au milieu de cette petite peuplade féline, j'avais cru m'apercevoir que les chattes étaient plus complaisantes que messieurs les matous. J'adressai donc plus particulièrement mes prévenances à celles-là, et choisis une favorite que je résolus d'amener à la complaisance la plus persistante, afin de continuer à tirer mes étincelles. Je voulais voir aussi si je ferais prendre ainsi feu à de l'amadou que je m'étais procuré.

Je commençai à faire des frictions *en l'air* sans toucher l'animal (ce que l'on appelle passe). Je le fis pendant une demi-heure d'abord, puis ensuite plusieurs fois le jour, et tous les jours, espérant qu'habituée à ce mouvement ma chatte supporterait facilement le frottement projeté.

Les premières fois, après cette demi-heure de patience incomplète, je ne pus la retenir. Les fois suivantes, j'essayai de la regarder avec bonté, et obtins plus de condescendance. Je conçus quelque espoir de l'emploi de ce moyen, et fus étonné de l'effet de ce regard prolongé avec une certaine fixité. Je réitérai, et l'animal me semblait engourdi au bout de peu de temps, jusqu'à ce que l'ayant touché il sortait de sa torpeur avec des tiraillements de membres qui me confirmaient dans mes conjectures.

Dès ce moment, j'avais découvert en moi un pouvoir ignoré jusque-là, et que j'appelai le *mauvais œil*. C'était une contradiction avec l'intention exprimée par mon regard ; mais n'oubliez pas mon âge, et supposez, comme je l'ai fait depuis, que je m'étais rappelé quelque histoire du *mauvais œil*.

Je continuai donc mes expériences sur les chats. Elles ne furent pas toutes heureuses, et des coups de griffe me firent souvent douter que le nouveau pouvoir que je me félicitais de posséder fût de nature à me servir dans tous les cas.

J'en revins à ma chatte favorite, qui paraissait s'attacher à

moi, perdre de son caractère d'indépendance et prendre un peu de celui du chien. Elle m'obéissait presque. Un jour que je me livrais à mes essais sur elle en faisant mes passes sur le ventre, je la vis, après un quart d'heure environ, fermer les yeux comme à l'ordinaire; puis elle éprouva un léger mouvement convulsif, qui cessa presque aussitôt. Je la touchai, et elle restait sans mouvement; je la retournai, et, la croyant morte, ma poitrine se gonfla. Je pleurai la perte de mon seul ami. Je la caraissai, lui parlai, l'appelai par le nôm que je lui avais donné, *ma bonne Mouthe*.

Elle me lécha la main sans ouvrir les yeux. Je restai stupéfait, crus qu'elle souffrait, et voulus la rappeler à la vie. Faute d'eau pour lui jeter sur la tête, je soufflai, et elle ouvrit les yeux, allongea les pattes, et se levant, tourna autour de moi en *filant*.

Cet événement me tourmenta toute la nuit; mes rêves furent affreux. Le lendemain je recommençai mes expériences de la même manière; même regard et mêmes passes sous le ventre pour voir si j'avais été cause de l'accident de la veille. Il arriva ce qui était arrivé: même sommeil, même mouvement convulsif, même anéantissement; sans nul doute, même inquiétude de ma part.

Je soufflai sur *sa figure*, et je la rappelai à la vie. Allons, me dis-je, elle dormait seulement. Je m'évertuai en vain à m'expliquer pourquoi elle ne remuait point et n'ouvrait pas les yeux lorsque je la touchais, la retournais et lui parlais.

Un jour j'essayai l'effet de mon regard sans y joindre le mouvement des mains. Au bout de peu de temps, ses yeux se fermèrent, elle cessa de *filer*, et je ne pus la réveiller qu'en lui faisant du vent à la face avec la main et en l'appelant. N'ayant pas de but, je ne tirai de ces expériences d'autre enseignement que celui que j'en avais déjà tiré, que j'étais doué du *mauvais œil*.

Non loin de cette époque, un rat s'était introduit dans ma chambre. L'apercevant blotti dans un coin, je cherchai les moyens de le tuer, n'ayant aucune arme ni bâton. Je m'approchai lentement en le regardant fixement, et me baissai, le tenant toujours sous l'empire du *mauvais œil*. Il resta fasciné pendant plus de dix minutes. Au bout de ce temps, je le saisis vivement par le dos; mais non moins prompt, il avait plongé ses dents aiguës dans la paume de ma main. Je l'étouffai, et lui cassai la tête contre le mur.

Depuis lors, je réitérai l'expérience du *mauvais œil* (car je me servais de cette expression), et crus remarquer que mon empire était plus grand dans les temps d'orage qu'à toute autre époque.

A quelque temps de là, échappé de ma prison, et parcourant la campagne, je cherchai le soir un gîte dans uu village sur les bords de l'Orne. Sur la plage, j'aperçus des faisceaux de chanvre qui, retirés de l'eau, étaient à sécher. Je ne trouvai rien de mieux que de m'y blottir, et m'y serais bientôt endormi si je n'avais été découvert par un chien qui, aboyant avec colère, essayait de me faire déloger. La peur me saisit tout d'abord; mais l'influence éprouvée du *mauvais œil* me revenant à l'esprit, je me rassurai un peu, et entr'ouvrant les brins de chanvre, je passai la tête et lançai à mon antagoniste étonné un regard tellement fixe qu'il recula à mesure que j'avançai en marchant *à quatre pattes*, et devint presque silencieux.

Dès ce moment, je fus certain de la réalité de cette influence, que plus tard j'appelai électricité animale.

Fier de ma découverte, et ayant été mis au lycée, j'en parlai à tout le monde. Tout le monde me rit au nez, en ne m'appelant plus que la machine électrique. Que de querelles, et par suite que de coups me valut ma conviction! Mais, fort de la vérité, j'en étais venu au point de me faire assommer plutôt que de céder. Deux de mes camarades, dont l'un vit encore, bien plus grands et bien plus forts que moi, entreprirent de me faire rétracter mon opinion en m'étouffant sous le poids de leur corps. Je pensai expirer, et en fus longtemps malade. Mais je n'avais pas failli à ma conscience! Et, chose remarquable! vingt-six à vingt-sept ans après, l'un d'eux (1), devenu médecin à Paris, m'avoua qu'il était partisan du magnétisme, et il l'employa lors du choléra, dont lui-même fut victime.

Je passerai sous silence une série d'expériences de même nature que les précédentes.

A quelques années de là, j'allai passer le temps des vacances chez un herbager qui possédait un jeune taureau dont les servantes n'osaient approcher lorsqu'elles allaient traire les vaches. Le propriétaire, avec lequel je me promenais un jour, me recommanda de ne pas approcher de ce taureau. Je ne tins nul compte de sa recommandation, et, soit désir d'essayer le pou-

---

(1) Le docteur Decaignon.

voir du regard, soit celui de passer pour brave (c'était sous l'empire), je m' approchai lentement de l'animal en le fixant impérieusement ; et le saisissant par les cornes, je plongeai mon regard dans le sien sans qu'il essayât de fuir à la crainte que j'exerçais. Alors, abaissant l'une des cornes et élevant l'autre, moi faible comme une fille, je le fis reculer dans une fausse position et assez longtemps pour que le propriétaire me criât de cesser, parce que j'allais effiler leur taureau (le déhancher). Je lâchai les cornes, et l'animal, comme honteux, me regarda me retirer sans manifester aucune colère.

Il ne fut question à la ferme que de mon intrépidité. Je l'attribuai à la confiance que j'avais dans la puissance du regard. Les garçons de ferme racontèrent alors à l'envi l'un de l'autre divers faits que depuis j'ai reconnus appartenir au magnétisme.

Vers 1812 environ, j'entendis parler bien en l'air du mesmérisme; et, chose qui n'étonnera pas chez un jeune homme, je méditai longtemps sur cette découverte sans me douter le moins du monde de ses rapports avec le mauvais œil, l'électricité animale, etc...

Mais un jour où j'étais encore à la campagne, je rencontrai dans les champs une jeune fille, vachère de la ferme, agée d'environ quinze à seize ans. Il me vint dans l'idée d'influencer du regard, et de lui faire des passes comme j'en avais jadis fait à ma chatte lorsque j'étais prisonnier. Cette jeune fille se laissa faire d'abord avec un sérieux qui m'eût bientôt déconcerté si, au bout de quelques passes, je ne l'avais pas vue fermer les yeux et éprouver comme des attaques de nerfs qui, cette fois, m'épouvantèrent grandement. Je perdis un instant mon sang-froid ; mais me rappelant le vent que j'avais fait sur la figure de ma chatte, je lui fis rouvrir les yeux, mais avec peine. Elle ne parut s'être aperçue et ne se rappeler de rien, mais se plaignit de douleurs dans les bras et dans les jambes, je frictionnai instinctivement les bras et la douleur disparut. Elle s'opposa à ce que j'en fisse autant aux jambes et en souffrit plusieurs jours, comme si on lui eût donné des coups, disait-elle. Je m'en voulais, et ne pensai pas que j'eusse pu la guérir à la minute. Depuis ce moment, elle me fuyait, et je ne pus me retrouver seul avec elle.

Au moment de la paix avec l'Angleterre, je me trouvai en Écosse, où je vis une femme qui avait dû servir de modèle à Walter-Scott pour peindre la vieille Meg ; où je la vis, dis-je, enlever un mal de tête très-violent, dont se plaignait une

autre femme, par la simple apposition des mains, cure que l'on me dit qu'elle opérait souvent. Je pensai qu'il se pourrait que ce fût l'effet de l'électricité animale, et résolus d'essayer à la première occasion. Elle s'offrit bientôt. A la suite d'une assez forte indigestion, je fus en proie à un mal de tête violent. Confiant dans ce que j'avais vu pratiquer à la vieille montagnarde, je tentai, mais en vain, de me soulager, et malgré une persévérance bien intéressée.

Je méditai sur ce non-succès, et me rappelai qu'étant au lycée, et ayant pris l'émétique qu'on administrait alors pour toutes sortes d'affections, comme aujourd'hui on saigne ou applique des sangsues, un brave infirmier qui m'aimait beaucoup me tenant la tête dans une évacuation, me soulageait d'autant plus qu'il me serrait davantage, et que lui seul me soulageait, tandis que les autres, que je n'aimais pas, augmentaient mon mal et me contrariaient. Je commençai à conclure qu'il se pourrait qu'on ne pût rien sur soi-même (ce qu'aujourd'hui je crois très-bien), et que celui qui vous touchait produisait un soulagement d'autant plus grand qu'il prenait plus d'intérêt à vous et partageait pour ainsi dire vos souffrances.

Une nouvelle ère d'idées s'ouvrit pour moi, et mon imagination de s'y précipiter et d'en induire une foule de conséquences de toutes valeurs, telles que l'influence de la sympathie, de l'indifférence, etc., que sais-je?...

J'avais eu occasion de voir des somnambules naturels, ce qui m'expliquait l'origine des contes des bons villageois sur les ensorcelés. — J'avais rapproché ces faits de ceux étudiés depuis mon enfance, et en avais conclu qu'il se pourrait que *mauvais œil, électricité animale, mesmérisme, somnambulisme*, fussent la même chose, seulement observés dans des conditions différentes.

Revenu en France, d'où je m'étais absenté, je n'eus jamais l'occasion de me louer du résultat de mes communications relatives au magnétisme, et peu s'en fallut même que mon mariage ne manquât par suite de ma persistance à soutenir ma croyance.

Vers 1816, me trouvant dans une maison où étaient deux sœurs de seize et dix-sept ans, l'on vint à parler de mesmérisme, et j'essayai de magnétiser l'aînée, qui riait de mes *contes* et se soumit à l'épreuve. Elle s'endormit presque instantanément. J'avais acquis une certaine confiance en moi, et ne m'inquiétai qu'à demi des mouvements convulsifs qui se manifestèrent. Je les calmai assez heureusement quoique peu fixé

encore sur les moyens les plus convenables ; je ressentais toute la puissance de la volonté.

Me doutant à peine qu'elle fût en sommeil magnétique, j'avais continué les passes et lui demandai comment elle se trouvait. Elle me répondit : « *Parfaitement bien.* » Sa figure était légèrement contractée et exprimait un sérieux frappant, parce qu'il avait succédé au rire, au moment où la magnétisation avait agi sur elle. Je lui dis de me regarder ; elle répondit qu'elle me voyait parfaitement bien. Cependant l'occlusion des yeux était complète et la prunelle était convulsée vers le haut de la paupière. Je reconnus avec un sentiment de joie intérieure bien vive qu'elle était dans un état de somnambulisme parfait. Alors je lui présentai près des yeux deux pièces de monnaie, une de cuivre et une d'argent, enfermées dans chaque main. Elle désigna chaque pièce après un moment de réflexion. Voulant la tromper, je fis semblant de changer les pièces de main et lui présentai, mais en croisant les mains, la même pièce dans la même main, toujours près des yeux, croyant ainsi lui aider. Elle s'écria que je lui brûlais les yeux, et sa figure exprima, par la contraction, la douleur violente qu'elle accusait. Je lui demandai ce qu'il fallait faire pour la guérir ; elle dit : « Passez vos pouces sur le globe de l'œil. » Je doutais que je fusse moi-même éveillé, car elle voyait, et n'apercevait pas sa sœur, qui inquiète de la voir dans cet état, lui prit la main et lui dit : « Qu'as-tu donc ? ma bonne Julie. » Elle répondit : « Je n'ai rien, je dors. » Et un instant après : « Ah ! voici maman qui m'apporte du papier pour tapisser ma chambre. Il est d'une vilaine couleur, je n'en veux pas. » Puis, après une pause : « Elle en a aussi du rouge, je ne le voyais pas ; celui-là me plaît assez.

Nous étions stupéfaits. Pour ma part, je craignais de l'avoir rendue folle. Au même instant la mère, que personne n'eût pu voir par la fenêtre qui donnait sur une cour, arriva apportant, en effet, deux rouleaux de papier qu'elle allait dérouler, lorsque le spectacle de sa fille assise et les yeux fermés, de la sœur dont l'air embarrassé l'étonna, et un peu aussi ma contenance qui exprimait l'inquiétude où j'étais de savoir comment elle prendrait cela, la porta à demander ce qui était arrivé à Julie. Je lui donnai tant bien que mal des explications, et pendant qu'elle réfléchissait sur ce que je lui avais dit et ce qu'elle voyait, je demandai à mademoiselle Julie comment il fallait la réveiller. Elle me dit de faire le contraire de ce que j'avais fait. Après

deux ou trois passes très-vives de bas en haut, elle ouvrit les yeux, et ne se rappelant rien de ce qui s'était passé, elle refusa de croire au récit qu'on lui en fit, affirmant qu'elle n'avait pas dormi (1). La mère non plus ne voulut rien croire, surtout ce qui avait rapport au papier ; je vis même le mécontentement se peindre dans ses traits, et grâce à la considération qu'on me portait elle n'osa pas me l'exprimer. Il me fut impossible de réitérer l'expérience, ce que je regrettai vivement.

Quelques années après, revenu de l'étranger où j'avais rencontré des partisans du magnétisme, je partis pour l'Amérique. J'y entendis parler de guérisseurs indiens auxquels on attribuait des cures merveilleuses. Je me fis donner des explications détaillées, et au milieu des paroles, des signes et des simagrées diverses employés par eux, je crus reconnaître des traces du magnétisme. Il me fut impossible de trouver l'occasion de les voir opérer.

De retour en France encore une fois, et voyageant dans diverses provinces, j'entendis parler d'*ossiers*, de *guérisseurs*, d'*engourdisseurs*, etc., et de diverses cures opérées par eux. La véracité incontestable des narrateurs ne me permettait pas d'opposer le moindre doute à leur récit. Ici c'était une luxation sans inflammation apparente, là des foulures ou des *tressaillements de nerfs*, ou bien encore le carreau (ballonnement du ventre par suite d'une vive inflammation de l'abdomen). On ajoutait que ces guérisseurs disaient des paroles ou récitaient des prières en imposant les mains ou en traçant, avec le pouce, un signe de croix sur la partie affectée. Je ne pus y voir encore que l'influence magnétique appliquée à l'insu des magnétiseurs eux-mêmes.

Vers ce temps-là un de mes amis intimes, homme fort superstitieux, me donna sous le secret une recette contre la brûlure. Il fallait aussi appliquer la main et, s'identifiant avec le patient, dire certaines paroles qui avaient un sens de prière ou conjuration. Il ajouta : « Crois-y fortement et tu réussiras. » J'eus occa-

---

(1) Cette singularité d'individus somnambulisés par un magnétiseur et niant opiniâtrement les effets du magnétisme, n'est pas rare ; on en a vu même qui, au récit circonstancié qu'on leur exposait de leurs faits et gestes, allaient jusqu'à prétendre qu'ils avaient joué la comédie, préférant recourir à la mauvaise foi que de se rendre à l'évidence. (*Note de M. Ricard.*)

sion de vérifier le fait de diverses manières, et voici comment :

Un ouvrier forgeron s'étant brûlé, je suivis exactement l'indication donnée, et il fut sensiblement soulagé.

Je réitérai mes essais dans plusieurs autres occasions et réussis plus ou moins bien, suivant que j'apportais plus ou moins *d'attention et d'intention.*

J'essayai ensuite de retrancher les paroles en redoublant de *sympathie* ou *d'intention ;* le résultat fut le même, ou plutôt il me parut plus prompt et plus complet.

La part de vertu curative des paroles était faite désormais, elles étaient au moins inutiles.

Depuis quelques temps je m'étais adonné à la chirurgie orthopédique, et entrai en rapport avec M. Maisonnable qui s'était acquis une certaine réputation, et avec le célèbre et vénérable Humbert de Morlé. Je me trouvai en désaccord avec eux et surtout avec le premier. M. Maisonnable ne voyait de cure possible qu'avec l'emploi du mécanisme, procédé que je réprouvais *presque* en entier; je pensais que le massage, les frictions à nu, surtout avec l'intention soutenue de fortifier les muscles et les tendons frappés d'atonie, ou possédant sur leurs antagonistes une infériorité de force contractive, je pensais, dis-je, que ces moyens seuls suffisaient et que le mécanisme ne devait être appelé qu'à remplacer ces moyens pendant le sommeil ou le repos; enfin je ne voyais que l'influence du magnétisme. Le vénérable docteur Humbert employait ces procédés, mais regardait, selon moi, comme trop nécessaire l'usage du mécanisme.

Enfin je pensais que le magnétisme pouvait être d'une utilité générale en médecine, ou plutôt c'était le désir qu'il en fût ainsi qui sans doute me portait à le supposer.

Je ne devais pas tarder à reconnaître que ce que je regardais comme probable était réel.

En 1825, partant pour la Louisiane, mon ami intime, le docteur Desmoulins, de Rouen, enlevé trop tôt à la science, me chargea de recherches physiologiques sur les naturels de ces contrées et sur les bœufs bisons. D'autres motifs me mirent à même d'étudier les Indiens. L'un d'eux ayant été mordu par un serpent se ligatura vivement et fortement au-dessus de la morsure, puis en attendant le médecin, le prêtre ou le savant de la tribu, récita des paroles et pressa de ses deux mains le membre blessé en refoulant le sang vers les extrémités. Je lui avais offert de l'eau de Luce (base alcaline) qu'il avait refusée.

Le guérisseur arrivé imposa les mains sur le front du malade, sur l'estomac, sur le ventre, et prenant des herbes qu'il avait mâchées pendant tout ce temps, les appliqua sur la plaie, traca des signes autour du patient, et après des frictions faites avec *assez d'intention*, il fit un grand nombre de passes en s'exaltant lui-même ; comme il était fatigué, et le blessé paraissant calme, il donna l'ordre qu'on le frictionnât jusqu'à extinction. Plusieurs sauvages se succédèrent dans cette rude besogne qui dura près de deux heures. Le sommeil étant provoqué ainsi qu'une abondante transpiration, ils couvrirent le patient de peaux et le laissèrent reposer.

Dans une autre circonstance, une jeune fille qui entrait dans l'âge de puberté ressentait des souffrances dans le bas-ventre et à la tête, me dit mon interprète, Français, vivant dans la vie des Indiens depuis une dizaine d'années ; un Indien opéra d'une manière à peu près semblable, et la jeune fille fut soulagée ; en moins d'une heure *elle fut formée* (1). Mon interprète m'assura que, dans ce cas, jamais le résultat ne se faisait attendre.

Au milieu des signes et des paroles, auxquelles je n'attribuais aucune influence médicale, j'ai remarqué le rôle important que jouait le magnétisme tel qu'on l'exerce en France et dans le nord de l'Allemagne. J'ai appris, en outre, que les sauvages doués de la *seconde vue* avaient été traités et guéris de maladies diverses par le même moyen. Je serais disposé à croire encore que ce sont ces individus doués de la *seconde vue* qui ont découvert les remèdes propres à chaque genre d'affections connues chez eux.

Il ne faut pas être doué d'une grande perspicacité pour saisir les rapports qui existent entre cette *seconde vue* des Indiens et le somnambulisme proprement dit.

L'un de mes enfants avait été mis en nourrice chez une

---

(1) C'est un fait que nous avons lieu d'observer assez fréquemment ; lorsque le cours menstruel éprouve de la difficulté à s'établir une première fois, ou qu'après avoir été établi, une maladie, une cause accidentelle quelconque vient à intervertir ses périodes ou à les suspendre entièrement, de fortes magnétisations dirigées de la tête vers l'hypogastre ramènent infailliblement l'écoulement si nécessaire à la santé de la femme. Et ce n'est point ici de la théorie, ce sont des faits observés par nous de la façon la plus positive.

(*Note de M. Ricard.*)

femme de la campagne qui avait deux filles. La plus jeune, Clarisse, atteinte d'un mal de poitrine, avait, disait-on, un sommeil exalté et prédisait une infinité de choses qui se réalisaient à la grande surprise du village. Elle aimait beaucoup mes enfants et surtout l'aîné, Jules. Il lui est arrivé nombre de fois d'annoncer à sa mère que Jules avait été indisposé toute la nuit ou qu'il était tombé malade, et elle la pressait de partir pour la ville, où toujours elle trouvait la preuve de ce lien sympathique existant entre un être par rapport à un autre. Je regretterai toujours de n'avoir pas pensé à vérifier si le magnétisme pouvait y être pour quelque chose, ce dont je suis persuadé.

Quoi qu'il en soit, j'avais toujours cru prudent de me taire sur ces étonnants phénomènes, et me disais que, plus tard, lorsque les faits seraient assez nombreux pour que les savants pussent les examiner, tous les hommes haut placés dans la science reconnaîtraient et proclameraient le magnétisme.

Je me suis trompé bien grossièrement, Monsieur ; mais je croyais à l'amour de la vérité chez ceux qui s'en disent les ministres, et ne faisais pas encore bien la différence entre les hommes instruits. Je croyais bien d'autres savants et les choses que je n'ose et ne puis dire.

Enfin, après d'autres voyages où j'acquis la certitude de ce moyen bien simple pour la guérison de bon nombre d'affections, je me hasardai à en entretenir quelques hommes que je regardais comme supérieurs. Encore et toujours même désappointement : c'était trop *extraordinaire*, disaient les uns, trop *absurde*, disaient les autres plus franchement, ou trop *poétique*, disaient quelques-uns plus polis.

J'attendais donc d'heureuses circonstances où l'on pourrait en parler tout haut. Elles sont venues plus tôt que je ne l'espérais. Foissac, par ses observations et ses expériences publiques, consignées dans un ouvrage trop peu répandu ; Frapart, le Juvénal de nos *grands petits* hommes, dans ses *Lettres* incisives et d'une logique serrée ; Pigeaire, dans ses luttes récentes avec nos corps savants, qui ont prononcé sans *avoir voulu voir*, sont venus remplacer les Deleuze, les Allibert, les Puységur, etc.

Alors nous, voyageurs silencieux mais persévérants dans cette route nouvelle, nous sommes venus nous ranger près d'eux et leur prêter notre concours. Vous aussi, Monsieur, avez contribué au moins autant qu'aucun autre à la propagation de cette admirable et *nouvelle* découverte aussi *ancienne* que le

monde; vous y avez contribué par vos travaux incessants, vos expériences toujours heureuses et vos écrits remplis de faits incontestables.

Nous pourrions presque dès aujourd'hui nous regarder comme une puissance, ou plutôt nous en sommes réellement une, parce que nous avons la *vérité* pour point de départ et l'*humanité* pour base, et enfin puisque nous marchons et arrivons malgré les entraves suscitées sous nos pas.

Nous triompherons, n'en doutez pas; mais, pour que notre triomphe soit complet, prompt et concluant, il nous manque quelques persécutions exemplaires de la part des corps savants, de la part des autorités qui, je ne sais pourquoi, soutiennent toujours les corps savants (1).

Cela viendra, mais un peu tard, quand le magnétisme aura pris racine.

GOURÉ.

LA VIERGE A LA RONCE,

OU L'ORIGINE DE LA LYCANTHROPIE.

Du temps où les lumières de la philosophie n'éclairaient pas encore les campagnes de l'Armorique, un jour que la Sainte Vierge passait près d'un village à deux lieux d'une ville appelée Josselin, les habitants lancèrent, dit-on, leurs chiens contre elle, et la contraignirent ainsi à se réfugier dans un buisson de ronces. Elle les en punit, car à l'instant ils furent saisis d'un accès de frénésie qui se manifesta par des aboiements et des cris; et, pour conserver la mémoire de cet événement de génération en génération, cette maladie effrayante se transmet toujours à quelqu'un de leurs descendants, sans que la médecine ait pu y porter remède. — On a élevé sur le lieu une chapelle sous l'invocation de la Vierge à la ronce. On y dit la messe tous les ans, le jour de l'Assomption, et les lycanthropes qui y

(1) Si l'auteur de cet article l'écrivait à présent, je pense qu'il trouverait que, pour moi du moins, la dose des persécutions a été assez forte. (*Note de M. Ricard.*)

assistent s'en retournent guéris, quoiqu'il faille les y conduire malgré eux, car ils refusent toujours de s'y rendre.

Cette fable rappelle Cérès et les paysans changés en grenouilles ; elle trouvera beaucoup d'incrédules; mais ce qui n'est que trop réel, c'est l'affreuse maladie qu'elle signale. Paris en offre en ce moment un exemple déplorable. Tout le faubourg Saint-Germain sait que madame D*** en est atteinte ; elle *aboie* pendant les accès qu'elle paraît oublier ensuite. Cette dernière circonstance m'a fait présumer que le magnétisme en serait peut-être le meilleur remède. Quant au pèlerinage à la Vierge à la ronce, tout ce qu'on en peut dire, c'est que, dans le pays, on a foi complète aux guérisons produites par ce moyen.

CHARDEL.

Nous le pensons avec M. Chardel, cet illustre avocat de la doctrine de Mesmer, le magnétisme est le seul remède applicable à l'horrible affection dont il nous a tracé le tableau avec ce style simple, concis et pittoresque qui rappelle celui des *Esquisses de la nature humaine expliquée par le magnétisme.* Nous regrettons pour nous, pour nos lecteurs et pour la science, que les importantes occupations du conseiller à la Cour de cassation ne laissent pas au savant magnétiste le temps de nous donner plus souvent des articles qu'on lirait avec tant de plaisir et d'intérêt.

LE MAGNÉTISME AU HAVRE.

C'était quelque chose de bien nouveau que le magnétisme au Havre, lorsqu'un magnétiseur nommé Laurent vint, il y a huit mois, nous l'offrir en spectacle. On était au moment de la foire d'Ingouville, à cette époque de l'année qui nous ramène périodiquement tous les genres de spectacles. Pour le gros du public, le rapprochement se trouvait tout fait, entre les curiosités du magnétisme et les tours de prestidigitation qu'il voyait chaque jour (1). Aux yeux du grand nombre, M. Laurent n'était qu'un

(1) Était-il possible qu'il en fût autrement? N'est-ce pas déplorable de voir de soi-disant apôtres du magnétisme commettre de pareilles inconvenances? Ne verrons-nous jamais venir l'époque où des gens réellement instruits s'empareront du magnétisme pour l'arracher à de pareilles profanations?

faiseur de tours plus ou moins habile, selon que ses expériences répondaient aux annonces affichées du programme, Telle était la position du magnétiseur à son début, position difficile, équivoque et pleine de périls pour la chose comme pour l'homme, qu'on accusait déjà tout haut d'imposture. Mais, grâce à la présence de quelques hommes éclairés, amis du magnétisme, M. Laurent trouva quelque appui et put continuer en paix le cours de ses expériences.

Les trois sujets que le vigoureux magnétiseur mettait à la fois en œuvre étaient on ne peut plus remarquables. Entre autres, se trouvait cette demoiselle Prudence dont le somnambulisme devait plus tard obtenir quelque célébrité en passant par la plume de M. Frapart. Selon nous, il n'y a pas d'expériences qui ne puissent être tentées avec cette précieuse somnambule, dont nous avons été à même d'apprécier les qualités magnétiques. Oui, bien vu, bien observé, le somnambulisme de mademoiselle Prudence pourrait à lui seul convaincre tous les incrédules, voire même les corps savants, si l'on pouvait espérer de trouver chez tous patience, sincérité et bonne foi. Il serait superflu de reproduire ici toutes les expérimentations auxquelles nous fit assister M. Laurent, pendant ses deux mois d'exercice chez nous. Jamais on ne vit rien de plus hardi de la part d'un praticien, ni de plus concluant de la part des somnambules. Nous qui savions le peu de certitude que l'on a de réussir à une heure marquée, nous ne revenions pas de notre surprise de voir reproduits si heureusement des faits de cette nature devant une assemblée de deux ou trois cents personnes en état d'incrédulité, et cela encore en tenant tête aux objections violentes et souvent déloyales. Les témérités du magnétiseur toujours couronnées de succès nous paraissaient autant de tours de force.

En dépit des préventions et des clameurs de toutes sortes, les phénomènes magnétiques ainsi présentés, on pourrait dire prodigués, ne pouvaient manquer d'attirer des partisans au magnétisme. Nous ne craignons point de le dire, beaucoup d'hommes éclairés ont remporté une conviction qui vivra autant qu'eux. Le moyen, en effet, de ne pas se rendre à une évidence qui vous crève la vue ou vous transperce? Pourtant, il y a des esprits réfractaires sur lesquels les puissantes manifestations de la vérité ne peuvent rien; on dirait que, doués de je ne sais quel pouvoir absorbant, ils ne sauraient réfléchir le moindre rayon de sa divine lumière. Ceux-là, nous ne devons

pas en tenir compte; plus tard sans doute ils se nourriront du pain de la vérité, en attendant, ce ne sont pas eux qui sont chargés d'en faire croître le froment. Nous laisserons encore de côté quelques hommes instruits, voués aux préjugés de la science, qui, de la pleine autorité de leur raison, nous traitent d'absurdes, et chez lesquels, il faut le croire, les idées anciennes remplissent tellement les moindres portions de la masse cérébrale, qu'elles n'y laissent pas place pour une idée nouvelle.

M. Laurent avait ce malheur ou ce défaut, c'était de ne fournir aucune notion tant soit peu théorique à l'appui des effets singuliers qu'il produisait. Le public payant se croit en droit d'exiger qu'on lui donne quelque raison de ce qu'on lui fait voir, sans cela il se croit frustré. « Voilà des faits, disait notre praticien, je n'en sais pas plus que vous, faites-en ce que vous voudrez. » Un pareil langage serait à sa place devant des académiciens, parce que si les faits sont énigmatiques, à eux plus qu'à d'autres il appartiendrait d'en découvrir la cause.

Il en est qui ont accusé M. Laurent de supercherie, et cela n'est pas surprenant : pour qui ne croit à rien du magnétisme, tout magnétiseur de profession est nécessairement un charlatan. Ainsi font à l'égard des médecins ceux qui ne croient pas à la médecine. J-J. Rousseau avait aussi ce travers d'esprit.

Si, montrer des faits à profusion et se mettre à la discrétion du public en accédant à tout ce qu'il demande; si, donner à chacun des réclamants non seulement les moyens de vérifier ces faits alors qu'ils sont flagrants, mais aussi d'opérer sur les somnambules séance tenante; si, confier ses sujets aux mains de ceux qui en particulier veulent essayer sur eux le pouvoir de leur propre volonté, puis recevoir de ces nouveaux expérimentateurs des témoignages de satisfaction en gratitude de ce qu'ils ont fait par eux-mêmes et dont ils proclament l'authenticité, on appelle cela du charlatanisme, alors M. Laurent est un charlatan, un charlatan comme serait le médecin ainsi qualifié qui aurait guéri ses malades.

Voulant une bonne fois pour toutes rendre hommage à la vérité, nous irons plus loin sur le compte de cet homme qu'on a si indignement calomnié. Ce n'est pas par des allures de charlatan que ce magnétiseur risque de se faire tort dans l'opinion des assistants, c'est par l'excès de sa franchise, par la vivacité brusque de son caractère, aussi bien que par l'ardeur de ses convictions. Qui ne sait que devant un public défiant et soup-

çonneux une droiture toute naïve ne peut vous sauver? qu'elle prête toujours des armes à ceux qui se posent comme adversaires. Une certaine circonspection est nécessaire, celle au moins de ne pas laisser déchoir sa propre cause, de la tenir au niveau de ce qu'elle est véritablement. Sous ce rapport, M. Laurent manquait de cette adresse suffisante qui dans ce cas est indispensable et conservatrice. Cependant après son départ la partie pratique de notre science n'a pas laissé que de prendre un certain essor, grâce aux faits extraordinaires produits, tant par les anciens magnétiseurs qui accueillirent M. Laurent que par d'habiles élèves de celui-ci, tous se vouant aux expériences avec ardeur et conviction.

Il était réservé à un homme célèbre d'asseoir sur une base plus solide la vérité du magnétisme au Havre et d'y créer encore de nombreux partisans, à l'aide d'un cours où la logique s'alliait aux lumières de la science. Il ne fallait pas moins pour y mettre le magnétisme en honneur que l'enseignement et les belles expériences de M. Ricard. Tous ces faits restés bruts, inexpliqués, qu'on avait recueillis des séances de M. Laurent, sont devenus pour nous intelligibles dès que le savant professeur est venu par sa parole leur donner une existence scientifique. Finalement, il se peut que le magnétisme ne soit pas constitué comme science, toutefois il n'en est pas moins un art qui a ses procédés, sa théorie qu'il faut connaître. Quelle que soit la foule des mécréants qui nous entourent et nous pressent, le magnétisme s'est fondé parmi nous, il vivra en dépit des attaques de ceux qui se prétendent forts contre lui. Et comment pourrait-il périr quand on sait les hommes éclairés et respectables qui ont suivi avec persévérance les cours de M. Ricard, et qui tous en étudient les merveilleux effets.

Nous avons parlé de Prudence, la somnambule de M. Laurent; mais que n'aurions-nous pas à dire des facultés plus qu'extraordinaires de cette excellente mademoiselle Virginie, admirable sujet de M. Ricard. Ce que nous avons vu d'elle surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer, et la raison se trouve confondue en présence de pareils prodiges. D'où viennent ces facultés intuitives qui sont là comme pour arracher à la nature ses plus impénétrables secrets? Au lieu de s'appliquer à écrire de gros et lourds *factum* pour prouver la non-existence de ce qui existe, des savants ne feraient-ils pas un meilleur emploi de leur temps s'ils voulaient plutôt se donner la peine d'observer ce singulier état et d'en rechercher les causes? Comment! la

propriété la plus insignifiante de quelque parcelle de matière appellera l'attention du physicien, le corps le plus inerte et le plus vil qui frappera pour la première fois les regards du chimiste sera pour lui un objet de recherches et d'analyses réitérées, et un être vivant, une portion de l'humanité, qui, dans les dispositions particulières d'un changement d'état, offre les phénomènes les plus surprenants, ne sera pas soumis, lui, à l'analyse scientifique, aux investigations curieuses du médecin philosophe! Le fond de notre nature physico-physiologique est-il donc si peu digne d'intéresser la science, que les savants doivent toujours invoquer l'ordre du jour? En vérité cela est incompréhensible.

En venant au Havre, M. Ricard a rendu un vrai service aux partisans du magnétisme; il les a relevés dans l'opinion, car jusque-là ils n'étaient que ridicules aux yeux de leurs antagonistes, qui ne leur épargnaient pas les railleries. Maintenant on peut dire qu'il y a tolérance et que la doctrine de Mesmer y jouit du droit de cité.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot d'un autre magnétiseur, M. Lafontaine, et de son étonnant sujet. Ce magnétiseur, qui passait en Angleterre, n'a pu donner qu'une seule séance publique. Son sujet est un jeune homme de vingt ans, sans aucune espèce de lucidité, mais présentant des faits de catalepsie vraiment bien curieux. Une forte détonation de la bouteille de Leyde est sans effet sur les parties qu'on a rendues insensibles. On lui fiche sur la tête, sur le visage, sur les mains autant d'épingles et d'aiguilles qu'il plaît d'y en planter, qu'il n'en éprouve pas la plus légère sensation, encore bien que le sang jaillisse de chaque piqûre. Il y a plus, lorsqu'on l'a éveillé, il lui reste encore assez de facultés magnétiques pour qu'on puisse le paralyser à volonté dans telle ou telle partie du corps qu'on veut bien désigner d'avance, et cela même à distance et lorsqu'il marche. C'est bien extraordinaire! Que les savants viennent donc s'inscrire en faux!

La pauvreté de la discussion sur le rapport de M. Magendie prouve une chose aux yeux du monde, c'est que les savants, malgré tout le respect qu'on leur doit, sont tout aussi ineptes que le commun des hommes sur les choses qu'ils ne connaissent pas; ils ont de plus le tort honteux de ne pas chercher à connaître ce qu'il ne leur sera bientôt plus permis d'ignorer. Attendront-ils que le magnétisme vienne tenir un lit de justice dans le sein de leur assemblée pour y faire enregistrer, le fouet

de la vérité à la main, les édits auxquels la grande généralité des hommes se sera depuis longtemps soumise?

LAISNÉ, du Havre.

CAUSERIES.

SÉANCES EXPÉRIMENTALES POUR L'OUVERTURE DE NOS COURS.

Vision opisthopodienne (1).

Nos séances sont plus brillantes que jamais, et vraiment, si cela continue, notre salle, déjà si vaste, n'y pourra plus suffire. Il faut convenir aussi que depuis quelque temps le hasard nous a servis admirablement dans le choix de nos somnambules. Nous en possédons deux nouveaux qui sont doués d'une lucidité extraordinaire, surtout pour la partie expérimentale de la science magnétique, partie importante, qui, malgré les dédains méprisants que professent pour elle certains avocats du magnétisme théorique, a conquis plus de prosélytes à elle seule qu'ensemble mille volumes de philosophie, de mélanges, d'introductions, de transactions, et voire même de lettres si spirituellement écrites qu'elles soient, n'en ont conquis et n'en conquerront jamais; car, Messieurs les beaux parleurs, il ne faut pas vous faire illusion là-dessus, jamais le magnétisme n'entrera par les oreilles, il n'a qu'une issue pour arriver jusqu'à l'esprit, pour persuader, et cette issue, c'est l'œil; c'est par là qu'il pénètre d'autorité et qu'il s'installe dans la conviction des incrédules, comme une armée dans une forteresse prise d'assaut.

---

(1) Οπισθεν derrière, πους, ποδος, pied. — Nous demanderons pardon pour la création de ce mot : mais sans être partisan du néologisme, on ne peut se refuser à dire avec nous, qu'une science qui s'occupe de phénomènes entièrement inconnus jusqu'alors ne trouve pas toujours dans le vocabulaire des expressions qui puissent rendre des choses et par conséquent des idées tellement nouvelles, que la langue se trouve en défaut pour les exprimer.

(*Note du rédacteur.*)

Je sais bien la grande objection aux séances expérimentales, ce sont les échecs imprévus qui viennent quelquefois démentir la promesse du magnétiseur. D'abord, si les gens étaient doués pour une obole de raison, que verraient-ils autre chose dans une expérience manquée sinon que les magnétiseurs sont de bonne foi, car si, comme on dit vulgairement, il y avait des ficelles, on ne serait pas assez sot pour ne pas les faire jouer tous les jours afin de s'épargner de pareilles déconvenues. Admettons que les assistants ne soient pas assez bien partagés du côté de la judiciaire pour se faire ce simple raisonnement, qu'en résultera-t-il? c'est que l'on renverra des incrédules ; eh bien! entre des incrédules et des indifférents je ne balancerai pas une minute. Les indifférents ne disent ni bien ni mal du magnétisme; les incrédules en disent pis que pendre, et c'est un motif puissant pour que mille personnes qui croyaient à peine se mettent à regimber et à entasser panégyriques sur panégyriques, ne fût-ce même que par esprit de contradiction. Je ne suis pas vieux, mais je connais un peu les hommes, et, croyez-le bien, si la France était faite comme le cœur humain, on irait souvent à Cherbourg en prenant la route de Marseille.

Mais je reviens à mes moutons. La séance du 26 juillet a été des plus heureuses. La salle était on ne peut plus favorablement composée. Moi qui suis à moitié somnambule pour l'impressionnabilité nerveuse, au bien-être qui circulait dans tout mon individu, je sentais que dans l'assemblée il n'y avait que des gens bienveillants qui, s'ils n'étaient pas convaincus, ne demandaient pas mieux que de le devenir, pourvu toutefois qu'on leur en fournît l'occasion.

Vous comprendrez sans peine que si, sur une personne éveillée, l'influence de l'esprit qui anime une assemblée opère de pareils effets, de quelle importance ne doit-elle pas être pour de malheureux somnambules chez qui l'agent magnétique réveille à un si haut point l'irritabilité nerveuse, que toutes les fibres de leur vibratile organisation semblent frissonner aux moindres fluctuations de leur entourage, comme une harpe éolienne à tous les vents qui sifflent dans ses cordes. Entre eux et le commun des hommes il doit exister exactement la même différence qu'entre un gros fermier tout rustique, tout matériel, et une de nos jolies femmes de boudoir, créatures délicates et charmantes qui s'évanouissent à la moindre odeur, tandis que le campagnard affronte impassiblement les plus horribles émanations. Aussi la composition de l'assemblée, je n'hé-

site pas à le dire, est pour les sujets somnambules un grand élément de succès ou une terrible pierre d'achoppement ; c'est le cas ou jamais d'appliquer cet aphorisme d'Hippocrate : *Opportet autem non modo se ipsum exhibere quæ opportet facientem, sed etiam* sopitum, *et presentes et externa.*

Donc le 26 tout était pour le mieux du monde. On allait endormir pour la première fois en public un jeune enfant de treize ans dont je vais tracer l'histoire en quelques mots. Il y a deux ou trois jours, après le cours théorique, les élèves se mirent à s'exercer sur quelques enfants réunis à cet effet. Dans le nombre se trouva le somnambule en question. Au bout de quelques passes il fut endormi complétement par un jeune homme plein de zèle et d'esprit, allié à la famille de notre illustre de Puységur. Grande fut sa joie, et ce ne fut pas sans peine qu'il nous abandonna sa précieuse conquête. Le surlendemain, moi-même je magnétisai le jeune Charles rien-que du regard. Emerveillé d'une pareille affectibilité, je me demandai si l'on ne pourrait pas, comme chez tant de cataleptiques naturels, constater le déplacement des sens, et ce ne fut pas sans un vif sentiment de satisfaction que j'obtins de lui des preuves non équivoques de vision occipitale. Pour développer de plus en plus les précieuses qualités de ce jeune sujet, il fut convenu que désormais il ne serait plus magnétisé par personne autre que M. G... Le lendemain donc il fut endormi par ce magnétiseur, endormi de peur, comme on dit vulgairement, car avec lui loin de tendre sa volonté, il faut bien en ménager l'action. Ce jour-là il se refusa à rien voir, disant qu'il se sentait fatigué, mais que le soir même (c'était le 26) il verrait par le talon.

PAR LE TALON !! — Nous tombions de prodige en prodige. A cette nouvelle je laissai échapper un « Ah ! bah ! ! » si bizarrement articulé, que tout le monde partit d'un éclat de rire.

Le soir arrive, soirée brillante, honorée de la présence de M. Soumet, le grand poëte, l'auteur de la *Divine épopée*. Charles s'endort. Malgré mille précautions, tous ses membres sont frappés de catalepsie, et c'est à grand'peine qu'on les dégage. Bref, le voilà sur son séant ; chacun se demande la cause de sa manière de marcher, manière toute bizarre, tout étrange ; en effet, à chaque pas il lève la jambe droite, la contourne et semble explorer la terre avec son talon. Veut-il s'asseoir sur son fauteuil, il lève la jambe aussi haut que sa petite taille le lui permet, et ce n'est qu'après avoir bien examiné son siége avec

cet œil improvisé qu'il se décide à s'asseoir. Ce n'est plus un mystère : la promesse est accomplie, il voit par le talon!... On lui donne un verre d'eau, il demande beaucoup de sucre ; pour s'assurer si on s'est rendu à son désir, d'une main il saisit le bout de son pied et de l'autre lui présente son verre, et un éclair de satisfaction se répand sur son visage. Ce n'est pas tout, une suggestion intuitive, merveilleuse, lui dit de magnétiser son verre et lui apprend les meilleurs procédés de magnétisation, à lui, pauvre enfant qui n'a jamais entendu prononcer le mot de magnétisme, qui sait à peine lire. Le cœur me battait de surprise,, et certes je n'étais pas le seul.

Tout à coup un rire immodéré convulse tous les traits de son visage et se prolonge en bruyants éclats; chacun se regarde. – Pourquoi? se dit-on. — Pourquoi? il va vous l'apprendre « Tiens, tiens, que c'est joli ! des étincelles qui me sortent du bout des doigts et qui dansent sur mon verre d'eau sucrée ! ! (1) » Il y a de ces comédies qu'on ne joue pas, et cette dernière est du nombre, la parole naïve d'un enfant de treize ans a un accent de vérité qu'un comédien consommé serait lui-même inhabile à prendre.

L'expérience se continue. On lui place une carte derrière le talon. De nouvelles émotions nous étaient réservées : voilà notre jeune enfant saisissant son jarret à deux mains, contractant son visage (ce qui certes ne contribuait pas à écarter le bord des paupières), enfin faisant aller et venir son talon sur la carte avec d'incroyables efforts et des mugissements gutturaux : «Je l'ai vue, je l'ai vue ! s'écrie-t-il, c'est *une roi de cœur !. . .* » Il y a de ces erreurs qui valent leur pesant d'or; dans cette exclamation il est facile de reconnaître l'ignorance d'un enfant du peuple qui croit que la dame de cœur doit nécessairement être la femme du roi du même nom. C'est logique.

Après cette prouesse, il retombe brisé de fatigue; son magnétiseur le dégage avec soin, puis l'éveille, et le voilà courant comme s'il n'avait pas dormi une seconde.

---

(1) Ce fait lui seul, observé chez ce jeune enfant d'une ignorance absolue sur tout ce qui concerne le magnétisme, serait une preuve évidente de la réalité du fluide magnétique, si le raisonnement et des expériences directes, faites avec des somnambules très-lucides, par M. Charpignon entre autres, n'en avaient déjà démontré l'existence. (*Note du rédacteur.*)

Calixte continue sans interruption à convertir force incrédules, et mademoiselle Virginie à guérir quantité de malades. Le magnétisme est en bon train, je vous jure.

X.

EXTRAIT

DE LA REVUE DE ROUEN ET DE LA NORMANDIE

(*Novembre* 1844.)

Les amateurs de magnétisme ont vu avec plaisir l'arrivée en notre ville de M. le professeur Ricard, qui, depuis le quinze de ce mois de novembre, fait ici un cours théorique et pratique sur cette science. Nous nous abstiendrons d'établir aucune espèce de comparaison entre M. Ricard et les personnes qui, à diverses époques, sont venues nous rendre témoins de quelques phénomènes curieux, il est vrai, mais sans application utile, et sans aborder la partie scientifique de la question. Ici, c'est tout autre chose; c'est l'auteur de plusieurs ouvrages recommandables sur la science magnétologique, faisant, avec conscience et talent, d'instructives leçons sur la science qui, depuis quinze ans, est devenue l'objet spécial de ses études; c'est un expérimentateur prudent qui, ainsi que tout homme sage doit le faire, ne voit dans l'agent magnétique qu'un bienfait de la providence, et qui ne s'en sert que pour le soulagement de l'humanité souffrante et la guérison des maladies qui ont résisté aux secours de l'art.

Dans le cours de ses leçons, M. Ricard a fait voir ce qu'il y avait de dangereux à ne faire du magnétisme que par curiosité, ou à l'administrer imprudemment; et il a démontré combien il était utile d'acquérir les connaissances nécessaires avant de se mettre à le pratiquer. Il a cité des exemples qui prouvent que cet agent est capable de produire les plus grandes perturbations et les accidents les plus graves; mais, en même temps, il a indiqué les moyens de remédier aux désordres déjà produits.

Dans la partie pratique du cours, on a remarqué, au milieu des expériences de lucidité somnambulique qui ont eu lieu, les merveilleuses facultés d'une des somnambules de M. Ri-

card, mademoiselle Virginie, qui a figuré avec tant d'intérêt dans le fameux procès qui leur a été intenté par le procureur du roi de Bressuire. La facilité avec laquelle elle s'identifie avec les personnes que l'on met en rapport avec elle, soit par le simple contact de la main, soit par l'intermédiaire de quelque objet qui a touché le malade, a fait l'admiration des nombreux élèves qui ont assisté aux leçons du professeur. Enfin, l'exactitude des descriptions, la précision dans les détails, ainsi que l'indication des remèdes dans les divers cas de maladies, n'ont pas moins étonné ceux qui ont été témoins de ces consultations.

FRAGMENTS

DES LETTRES D'UN MAGNÉTISEUR

(La 2e édition doit paraître prochainement.)

A M. le Docteur Trousseau.

MONSIEUR,

L'intérêt que je prends incessamment à la propagation et au crédit du magnétisme me fait un devoir de vous exposer quelques considérations sur la manière dont ont été faites les expériences de somnambulisme qui ont eu lieu chez vous mardi dernier, et sur la valeur de ces expériences.

D'abord je dois dire que les conditions dans lesquelles se sont trouvés les magnétiseurs et les sujets étaient extrêmement défavorables ; et vous, Monsieur, dont la bienveillance égale le savoir, l'avez probablement remarqué tout comme moi. En effet, une atmosphère chargée d'électricité, un salon rempli d'air chaud, la présence si contraire aux somnambules de quelques incrédules systématiques, voilà ce qui existait.

Mademoiselle Virginie, magnétisée à l'ouverture de la séance, a été, il est vrai, fort bien dirigée par vous, Monsieur, qui l'avez conduite mentalement dans une maison du faubourg Saint-Germain. Cette somnambule, qui, dès le début, a très-exactement saisi votre pensée, a déclaré qu'il fallait suivre *telle* direction pour arriver au lieu de l'exploration, — que la maison ne bordait pas la rue, — qu'il fallait, pour y arriver, traverser un endroit où il y avait des arbres, — qu'elle voyait une statue, — que la maison n'était pas une maison bourgeoise, — qu'elle voyait des femmes portant un costume d'un caractère particulier.

Ces six expériences dont vous avez reconnu l'exactitude

seraient-elles le résultat du hasard?... Non. 1° Toutes les maisons de Paris ne sont pas dans la même direction en partant de chez vous, et, en ne s'attachant qu'aux quatre points cardinaux, il y avait trois chances contre une, trois à parier contre un que la somnambule se tromperait si elle cherchait à deviner plutôt qu'à entrer en communication de pensée avec vous; 2° sur mille et une des maisons de Paris, il y en a une tout au plus qui *ne borde pas la rue*, soit mille chances contre une; 3° sur cent une des maisons qui peuvent être reculées de la rue, il y en a une, peut-être, dont la cour ou le jardin, en avant, soit pourvu d'arbres; 4° sur mille et une maisons, il n'est pas probable qu'il y en ait plus d'une où l'on puisse remarquer une statue; 5° sur cinq cent et une maisons, cinq cents environ sont dites maisons bourgeoises; 6° enfin, je ne sais dans quelle proportion se trouvent à Paris les femmes portant un costume d'un caractère particulier. Maintenant, si nous voulions prendre la peine de récapituler et d'établir le calcul des chances contraires d'une part, celui des chances favorables d'autre part, nous verrions qu'il est absolument impossible que le hasard puisse être invoqué raisonnablement comme devant infirmer des faits si évidemment démontrés.

Ensuite, la somnambule s'est trompée sur la question que vous lui avez adressée : « Qui m'a ouvert la porte? » Mais elle a déclaré elle-même que ses idées s'embrouillaient, que la chaleur la fatiguait, que, d'ailleurs, elle souffrait beaucoup d'un rhume manifeste. Au surplus, les faits négatifs ne sauraient anéantir les faits positifs.

La deuxième personne qui a été soumise à la magnétisation est une dame que je n'ai pas l'honneur de connaître, faisant partie de votre assemblée. Je n'ai nullement touché cette dame, je me suis contenté de fixer mes yeux sur elle, et de passer à deux ou trois pouces de distance mes mains devant sa figure et sa poitrine. Vous aviez bien voulu, sur mon invitation, constater l'état du pouls chez cette dame, et vous avez vu qu'au bout de quelques instants, l'artère a battu vingt fois de plus par minute; cependant la poitrine, dont l'ampliation se faisait avec effort, était singulièrement oppressée, et les membres comme la tête éprouvaient des mouvements nerveux très-remarquables. J'ai lieu de croire que si cette dame n'eût pas éprouvé les distractions desquelles on ne saurait se défendre au milieu d'une société nombreuse, elle se serait endormie du sommeil magnétique.

. . . .

....
....

Veuillez vous rappeler, Monsieur, le jour où vous vîntes chez moi avec votre ami M. Jules Janin, et où, malheureusement, vos occupations ne vous permirent pas de rester à la séance. Ce jour-là, le spirituel critique, qui avait été convaincu de la lucidité habituelle de mademoiselle Virginie peu de temps auparavant, dans une visite dont il m'honora ; ce jour-là, dis-je, M. Janin fut tellement émerveillé de tout ce qu'il obtint de ma somnambule, qu'il me dit en me quittant : « C'est « incroyable ! c'est à faire perdre la tête ! Cette femme est si « admirable, que je voudrais pouvoir l'étudier tous les jours ! » Ces exclamations de joie et d'étonnement étaient bien motivées ; car voici ce qui s'était passé :

DIALOGUE.

M. J.—Pouvez-vous me décrire la maison à laquelle je pense actuellement ?

Mlle V.—Oui, attendez un peu..... J'y suis..... ce n'est pas à Paris..... Ce n'est pas dans une ville.... c'est à la campagne..... Il y a deux entrées à cette maison..... Voilà, de ce côté (elle l'indique de la main) une grille à travers laquelle on voit un jardin anglais, sur les côtés duquel sont des arbres (suit la description exacte de la maison).

— Qui est venu vous recevoir ?

— Une femme (elle fait le portrait physique et moral de cette femme....) Les maîtres de la maison en sont absents.

— Il n'y a donc que cette femme dans la maison?

— Il y a d'autres personnes ; mais ce ne sont pas les maîtres.

— Quelles sont ces personnes?

— Deux dames : la mère et la fille.... je les vois bien (elle fait les deux portraits) ; elles ont bien du chagrin ... (elle fait l'histoire de ces dames, et donne tous les détails d'un événement qui les a récemment frappées).... mais vous les connaissez bien, vous, Monsieur, ces dames.

— Laissons cela. Revenons à Paris.... Y êtes-vous ?...

— Oui.

— Où ai-je été, hier, après mon dîner.

— Attendez, je vais vous suivre.... C'est près de chez vous, je vois bien.... c'est.... une grande maison.... il y a.... Tiens

c'est le théâtre de l'Odéon.... Je vois bien.... vous n'entrez pas par la porte de tout le monde ; pourquoi donc ?.... Ah ! je comprends.... Vous n'avez donc pas besoin de carte, vous, pour entrer ?.... Vous faites signe seulement à l'homme qui est là, et vous vous contentez de dire : « C'est moi. »... Mais, attendez donc, pourquoi n'allez-vous pas où vous avez coutume de vous placer ? ... Ah ! c'est différent.

— Savez-vous quel spectacle on donnait hier, à l'Odéon ?

— Non, depuis longtemps je ne fréquente plus les théâtres. Cependant, si vous le voulez, je vais vous faire le tableau des principales scènes ; songez-y.

— Eh bien, que voyez-vous au lever du rideau ?

— Le théâtre représente.... (Ici la somnambule indique le décor, la disposition de la scène, les différents acteurs qui se présentent successivement ou simultanément ; elle décrit la physionomie, le costume, la démarche de chacun d'eux, et prononce quelques mots de leurs rôles respectifs dont elle dit justement le sens.) Tout à coup, elle s'écrie : « Ah ! mon Dieu, qu'est-ce qui arrive là ?.... Comme c'est gros.... C'est une femme.... elle m'a fait peur.... Tenez, voyez-vous, voici comment elle fait.... » (La somnambule imite les gestes de la célèbre tragédienne Mlle Georges.)

— C'est très-bien, mais par quelle pièce a fini le spectacle ?

— Par une comédie mêlée de chant, que l'on représentait pour la première fois.

Ce dialogue terminé, M. Janin a déclaré que la Somnambule avait été d'une exactitude parfaite.

Après M. Janin, M. le docteur D...., qui arrivait depuis peu de temps de la Cochinchine, pria Mlle Virginie de lui faire la description d'une maison d'outre-mer qu'il se rappelait très-bien. La somnambule, quoique fatiguée déjà, a donné de la maison un tableau exact, allant jusqu'à signaler une montre solaire qui s'y trouve.

A M. C.......

Monsieur,

Je vous avais promis de montrer à M. le docteur D...., votre ami, des faits de somnambulisme de nature à le convaincre de la justesse de mes prétentions. J'ai tenu parole.

Le 26 mai dernier, j'ai eu l'honneur d'adresser à M. D.... une lettre à laquelle il m'a répondu avec cette gracieuse amabilité dont il accompagne si aisément, comme vous l'avez sans doute remarqué, ses savantes conversations.

« Mon cher Monsieur,

« Ayant désiré réunir à la séance de Magnétisme, dont vous avez bien voulu me promettre de m'honorer l'un des jours de cette semaine, quelques personnes d'une haute notabilité scientifique, et prédisposées à juger des phénomènes intéressants que cette séance peut nous promettre, avec bonne foi et en dehors de toutes les défiances et de toutes les subtilités d'argument avec quoi tant de gens ont cherché jusqu'ici à combattre les faits les plus évidents, j'ai dû naturellement prendre les convenances de ces diverses personnes pour leur réunion, et le jour qui leur conviendrait le mieux serait samedi prochain, de six à sept heures du soir. Si ce jour vous convenait à vous-même, et si dans ce court délai il vous était possible de vous assurer des sujets qui semblent appelés, par leur étonnante lucidité, à forcer l'incrédulité jusque dans ses derniers retranchements,..... etc.

« Ce soir jeudi 8 juin. » D.

Samedi dernier donc, je me suis rendu au vœu exprimé par M. D...., à qui j'ai présenté deux somnambules : le jeune Adolphe, que vous ne connaissez point ; et Mlle Virginie, que vous avez examinée bien des fois. La société d'élite annoncée se trouvait réunie, et on lisait sur tous ces fronts, où le mot science est comme imprimé, une bienveillance dont jusqu'ici messieurs les académiciens de toutes sortes m'avaient paru fort peu animés, ou du moins à laquelle, dans les rapports que j'ai eus avec eux, ils ne m'avaient point accoutumé. Je ne connais pas toutes les personnes en présence desquelles j'avais l'honneur de me trouver, mais j'ai remarqué MM. Mathieu, beau-frère de M. Arago, les deux frères Laugier, Aimé Martin, Babinet, Tavernier et Robin, tous gens capables, vous n'en doutez pas, d'apprécier les faits évidents, et d'apercevoir les *ficelles*, si l'on cherchait à les tromper.

Je magnétisai d'abord le jeune Adolphe, à qui l'on banda les yeux sans trop de sévérité, et à qui l'on proposa de voir des cartes étrangères à lui et à moi. Au bout de quelques instants

de concentration, le somnambule nomma plusieurs de ces cartes ; puis, sa clairvoyance se développant peu à peu, il nomma précisément, sans les retourner, sans les toucher, sans se tromper, huit à dix cartes posées devant lui, sur une table, la face contre le tapis, par l'un des observateurs. Là, le bandeau devenait inutile ou plutôt superflu, puisque l'homme normal, fût-il armé des meilleurs lunettes et des plus fins instruments d'optique, n'eût pu apercevoir rien de ce que voyait le somnambule. L'expérience fut répétée tant de fois que, dans l'impossibilité rationnelle d'en attribuer la réussite au hasard, tout le monde s'est avoué convaincu de la réalité du fait.

Après Adolphe, j'ai magnétisé Mlle Virginie et l'ai mise en rapport avec M. Laugier, de l'Observatoire Ce monsieur l'a dirigée mentalement vers les lieux qu'il fréquente le plus. L'exploration de Mlle Virginie a été admirable : elle a décrit l'extérieur et l'intérieur du monument, elle a vu dans un endroit qu'elle a indiqué deux personnes qui y travaillent habituellement, elle a fait le portrait de chacune de ces personnes; elle a donné, sur la famille de l'une d'elles, des aperçus d'une grande justesse ; elle a vu des instruments dont elle a décrit la forme et les matières qui les composent, sans cependant parvenir à en dire le nom, que nous avions tous deviné d'après ses paroles ; enfin elle a indiqué la place, la forme et le volume d'un chronomètre, dont elle a imité le mouvement et qu'elle n'a pourtant point nommé, sans doute parce qu'elle en ignore le mot.

Je ne puis me rappeler tout ce qui s'est passé dans cette belle soirée, d'où nous ne sommes sortis qu'à minuit ; mais je vous certifie que nos savants ont été aussi satisfaits qu'étonnés de la lucidité respective de mes deux sujets.

Daignez agréer, etc.

A M. le Marquis de Saint-Victor

A NIORT.

MONSIEUR LE MARQUIS,

J'ai reçu jeudi dernier la lettre et le numéro du journal que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par un Monsieur fort aimable de vos amis, qui m'a pris au saut du lit.

Je vous remercie mille fois, Monsieur, d'avoir bien voulu vous souvenir du pauvre magnétiseur que vous avez vu traîner sur le banc des accusés, et condamner comme criminel par les juges de votre ville, pour avoir appliqué, avec un succès presque miraculeux, à un malade de votre pays, les lumières du somnambulisme et le magnétisme direct ; deux choses qui, quoi qu'aient pu prétendre Messieurs vos magistrats, ne sont ni *chimériques*, ni *purement imaginaires*, ni *fallacieuses* en aucune façon, et auxquelles on peut croire fermement sans *faire abnégation de sa raison*, attendu qu'elles ne sont nullement *repoussées par le bon sens*, et que, si certaines intelligences ne peuvent les admettre, ce n'est pas la faute de ceux qui y ont foi ; car il me semble (et vous vous rappelez sans doute les considérations que j'ai présentées au tribunal dans le plaidoyer que je me suis vu forcé de prononcer pour la défense du magnétisme et du somnambulisme, dont je me suis vainement appliqué à démontrer la réalité et l'utilité), il me semble, dis-je, que je n'ai rien négligé pour convaincre mes juges de la sainteté de ma cause. Je leur ai donné la définition du magnétisme, je leur ai dit son principe, son moyen d'action, ses effets, ses résultats ; je leur ai développé ma théorie du sommeil, du somnambulisme, etc.; je leur ai rappelé que les faits qu'on attaquait en moi comme fallacieux, ridicules, impossibles, étaient d'une réalité et d'une exactitude prouvées par tous les témoignages qui avaient été invoqués contre moi, par toutes les personnes intéressées dans la question : la famille du malade, ses deux médecins et le malade lui-même. J'ai fait plus, je leur ai offert de les reproduire sous leurs yeux ; je leur ai rappelé les erreurs qui ont été commises à l'égard des découvertes les plus importantes, au préjudice de presque tous les novateurs, par des juges prévenus ou passionnés ; je leur ai cité les paroles si remarquables de Galilée, lorsque, condamné par l'Inquisition, ce grand homme s'écria : « *È pur se muove !* » (et pourtant elle tourne !). Mais tout a été inutile ; ils ont prononcé ma condamnation.

Plaignons-les, Monsieur, ces hommes chargés du maintien et de l'exécution de la loi ; plaignons-les de s'être fourvoyés de la sorte, et pardonnons-leur. Que peut me faire, au surplus, aujourd'hui, de passer six mois en prison ?... Ne suis-je pas ruiné de fond en comble ? Mon établissement, où les recettes de l'an passé se sont élevées à plus de trente mille francs, n'est-il pas détruit sans ressource ? La publication de

mon journal n'a-t-elle pas été arrêtée au temps où j'allais y retrouver les sommes que j'y avais dépensées, et la récompense des soins que j'y ai donnés pendant plusieurs années? Ne suis-je pas réduit, depuis six mois bientôt que j'ai fait mon pourvoi, à vivre des secours généreux de mes bons amis? N'ai-je pas vu les cellules de Sainte-Pélagie et les cachots du Palais de justice de Paris? N'ai-je pas été jeté parmi les voleurs et les assassins, et n'ai-je pas, comme eux, mangé le pain de la prison? N'ai-je pas vu ma malheureuse somnambule, condamnée comme moi pour avoir travaillé comme moi au bien de l'humanité, ne l'ai-je pas vue, dis-je, en proie à toutes les horreurs de la démence, lorsque, à force d'argent, j'allai la tirer de Saint-Lazare au moment où l'on se disposait à l'envoyer dans une prison de fous? N'ai-je pas vu mon enfant arraché à mon amour, et n'ai-je pas gémi pendant quinze fois vingt-quatre heures sur son sort que j'ignorais? N'ai-je pas été traqué comme une bête fauve, montré au doigt comme un fripon, et signalé dans tous les journaux comme un escroc?... Que voulez-vous donc que j'éprouve de pire désormais?... A tout événement je suis résigné d'avance.

La Cour de cassation prononcera prochainement, je l'espère, sur mon pourvoi; dès que je connaîtrai sa décision, je vous en informerai.

Je suis aise que le Mémoire présenté pour moi à la Cour suprême par le recommandable et zélé M. Mandaroux-Vertamy, comme vous l'appelez avec raison, ait produit sur votre esprit l'heureux effet que j'en attendais. C'est un travail d'autant plus remarquable, que l'excellent avocat s'est astreint à une étude fatigante, pénible, afin de s'initier à la science magnétologique, dont il n'a voulu parler qu'après avoir été à même d'apprécier, *de visu et de auditu*, des faits convaincants, irréfragables, que je me suis fait un devoir de lui montrer.

Dès que je connaîtrai définitivement mon sort, je publierai, si Dieu me prête vie et assistance, l'histoire complète de mon *très-mémorable* procès. Je le ferai sans humeur, sans récrimination, sans haine, mais aussi, quelle que soit ma position, je le ferai sans crainte et sans faiblesse : ce n'est pas de moi qu'il s'agit dans ce cas; un homme n'est rien, ou du moins c'est peu de chose; mais il ne m'est point permis d'abandonner la cause de la vérité que je suis appelé à défendre.

Passons à un autre objet. Vous me dites que mon cher et fervent disciple, M. Borreau, répand ses bienfaits sur une pau-

vre fille dont la maladie singulière a déterminé le somnambulisme. C'est fort bien à M. Borreau ; je reconnais là son excellent cœur et son amour de la sagesse ; je le félicite de cette bonne action, il en sera récompensé. Que dis-je, récompensé?... M. Borreau est trop grand pour y avoir songé ; d'ailleurs, il est riche des biens de ce monde, et il n'a plus besoin d'en acquérir d'autres que ceux auxquels il aspire pour la vie future.

J'ai lu, dans le journal que vous avez bien voulu m'adresser, *la Revue de l'Ouest* du 20 mai dernier, un fait bien remarquable, observé par un médecin, un curé et d'autres personnes instruites, sur la malade que protége actuellement M. Borreau, alors que celle-ci était encore à Mauzé, son pays. La somnambule a découvert des objets détournés et cachés ; voilà le fait. —Comment ?.... C'est ce que bien des esprits ne peuvent comprendre ; mais c'est un *fait*, un *fait avéré*, que tous les sophismes du monde ne sauraient annihiler. Eh bien! qu'en disent messieurs les magistrats de Niort ? Cela est pourtant *repoussé par* leur *bon sens*, et il faut bien qu'*ils fassent abnégation de* leur *raison ;* car, apparemment, le docteur, le curé, les gens instruits de la ville de Mauzé, qui ont attesté *le fait*, n'ont pas l'intention de persuader à leurs voisins, à leurs amis, à leurs concitoyens, *l'existence d'un pouvoir imaginaire, d'une chose chimérique*. Et si aujourd'hui, malgré *leur* raison, messieurs les juges de Niort reconnaissent que le FAIT est réel (ce qu'ils ne sauraient nier sans taxer de mensonge le médecin, le curé et les gens instruits de Mauzé), que doivent-ils donc penser de la sentence qu'ils ont prononcée contre mademoiselle Virginie, ma somnambule, et contre moi, son magnétiseur?...

J'ai dit, il y a dix ans déjà : « La lumière du magnétisme éclatera tout à coup, et ce sera dans le moment même où les antagonistes de cette sublime doctrine s'acharneront le plus à l'étouffer, à persécuter ceux qui la défendent, qu'elle brillera de tout son éclat ! » Je crois que ce moment est proche ; car des pays les plus divers, des points les plus opposés, des contrées les plus lointaines , les *faits* magnétiques nous abondent. En Italie, en Allemagne, en Russie, en Belgique, en Angleterre, en Portugal, en Afrique, en Amérique, dans les Indes, partout, les hommes les plus éminents, les personnages les plus recommandables s'occupent ardemment du magnétisme et des phénomènes qui naissent de son application.

Cependant, voici ce qui se passe à Paris. Un grand nombre de personnes, amateurs du magnétisme sans en faire leur profession,

produisent le somnambulisme dans tous les salons, et il ne restera plus bientôt dans la bonne société un seul individu qui osera nier l'évidence ; car le ridicule, cette arme si cruelle et si puissante en France, que nos ennemis, n'ayant pas la raison de leur côté, ont dirigée vers nous, commence à se tourner contre eux. Un de mes disciples entre tous, M. Marcillet, commissionnaire-expéditeur, rue Grange-Batelière, 12, s'est placé sur la brèche, et combat avec autant de bonheur que de courage pour une cause à laquelle il était étranger naguère. Je vais vous faire connaître quelques-uns des faits obtenus par ce vigoureux champion, ancien militaire, accoutumé jadis au maniement du sabre, au son de la trompette, au bruit du canon, et très-capable de rappeler aux plus brouillons les épaulettes qu'il a portées et la moustache qui couvre encore sa lèvre supérieure.

M. Marcillet donc emploie ses heures de loisir à magnétiser ; il a beaucoup d'amis, il sait son Paris, il va partout où le vent le pousse, frappant d'estoc et de taille. Son somnambule ordinaire est un jeune homme de dix-sept ans, d'une corpulence moyenne, d'un tempérament nerveux, jadis en proie à une affection cataleptiforme qui a cédé aux applications magnétiques faites, il y a trois ans, par moi-même, et arrivé aujourd'hui à une lucidité fort remarquable.

Voici quelques-unes des séances d'Alexis, sous la direction de M. Marcillet. Pour qu'on ne puisse pas me taxer d'exagération, je vais laisser parler ce dernier :

« Paris, ce 27 mai 1843.

« Monsieur Ricard,

« Je vous ai dit, hier, que je devais passer la soirée chez M. le général Jacqueminot, où, avec Alexis, mon somnambule ordinaire, je devais donner la preuve du fait de la vision malgré l'occlusion des yeux, à travers les corps opaques, et à distance.

« Vous connaissez Alexis, vous savez comment il joue aux cartes, ayant les yeux recouverts de tampons et d'un épais bandeau ; vous savez aussi qu'alors même que les cartes sont appliquées immédiatement sur la table, la face contre le tapis, il les voit néanmoins et les indique sans les retourner. Eh bien ! tout cela n'a été hier, en présence de la société d'élite réunie chez M. le général Jacqueminot, qu'un amusement pour Alexis.

Il semblait, en effet, se jouer des difficultés qu'on lui opposait, et, non content de convaincre par des faits qui lui sont devenus familiers, il a encore donné la preuve d'un sentiment d'olfaction bien remarquable, en disant à un député, M. de Chassiron, à qui il venait de faire la description d'une propriété située à quelques lieues de La Rochelle : « Comme ça sent le brûlé, ici ; comme il y a eu de la fumée, il y a quelques jours. » M. de Chassiron a reconnu l'exactitude du fait. Il venait de recevoir une lettre dont le contenu était parfaitement d'accord avec l'annonce d'Alexis.

« Que vous dirai-je, mon cher maître ? le somnambule a fait plus que de se surpasser en décrivant dans ses détails un château appartenant à M. le général Jacqueminot.

« Votre tout dévoué et fervent disciple,

« Marcillet. »

« Paris, ce 29 mai 1843.

« La séance que j'ai donnée hier chez M. le comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, a été des plus intéressantes. Alexis, après avoir joué aux cartes d'un manière admirable, ayant laissé mettre entre lui et son adversaire un carton par dessus lequel il envoyait successivement les cartes convenables, a fait une *vue à distance* chez Mme... de Ségur. Il a décrit son château situé à six lieues environ de Fontainebleau, annonçant qu'on y faisait des réparations, que les chaises de la salle à manger en avaient été retirées, que le château était flanqué de tourelles dont il désigna le nombre.

« Il a été encore plus étonnant de lucidité avec M. Dumont, député. S'étant transporté mentalement, sur l'ordre de ce monsieur, à quelques lieues de Villeneuve-d'Agen, il a annoncé que le château était d'un seul corps, c'est-à-dire uniforme, sans ornements extérieurs ; que les fenêtres se trouvaient plus élevées du sol d'un côté que de l'autre ; qu'il était bâti sur une pente, que l'on apercevait à l'horizon de hautes montagnes ; il a indiqué le logement d'un charretier dont il a fait le portrait ; le logement de l'intendant, à l'extrémité droite du château et au premier étage. Il a fait le portrait de cet intendant dont la maigreur l'a frappé, et il a caractérisé sa femme, ajoutant que celle-ci n'est pas du pays qu'elle habite, qu'il reconnaissait cela à son langage (cette femme est Normande) ;

enfin, il a dit qu'il n'y avait qu'un seul cheval au château, et que ce cheval était gris.

« Tout le monde est resté dans la plus grande admiration, etc.

« Marcillet. »

« Paris, ce 30 mai.

« Hier, la séance donnée chez M. Dailly, maître de poste, a été remarquable par les vues à distance. Alexis, conduit mentalement à Canton, a décrit parfaitement les abords de cette ville et désigné plusieurs choses remarquables qui n'existent point en Europe.

« Un ecclésiastique distingué, arrivant d'Afrique, lui ayant demandé ce qu'il remarquait entre Bone et Hippône, en Algérie, Alexis répondit qu'il voyait un pont qui s'était enfoncé plusieurs fois, et sur lequel on avait toujours reconstruit, de sorte, a-t-il dit, que l'on voit deux rangées d'arcades dont les inférieures sont pour ainsi dire en ruine; ce qui est exact.

« Alexis a terminé la séance par la lecture des deux mots : Noms, Dailly, qu'il a lus malgré la superposition de plusieurs feuilles de papier.

« Marcillet. »

« Paris, ce 31 mai.

« Aujourd'hui, c'est chez M. Truelle, rue Louis-le-Grand, 29, qu'Alexis, sur huit à dix lettres qui lui ont été présentées, a constamment dit le contenu de chacune d'elles sans les ouvrir, et en a nommé les différents signataires, de l'un desquels il a fait le portrait physique et le portrait moral. Madame la comtesse Duchâtel lui en ayant présenté une, il hésita plusieurs fois à la toucher ; on eût dit qu'elle le brûlait ; c'était une sorte de vénération, de respect, que semblait lui inspirer cette lettre ; enfin, il finit par dire qu'elle venait d'un haut et puissant personnage qu'il nomma. Ayant prié Madame la comtesse Duchâtel de s'éloigner de lui, et de tenir la lettre ouverte devant elle, il en lut le contenu.

« Une autre lettre ayant été présentée à Alexis, il dit, en la touchant, à M. Truelle, à qui elle était adressée : Celle-ci vient d'une jolie dame, blonde, fraîche, je l'ai déjà vue; elle était

vendredi chez M. le général Jacqueminot. Puis, se tournant vers Madame la comtesse Duchâtel : Vous la connaissez bien, vous, Madame, la personne qui a écrit cette lettre ; et il ajouta que c'était elle-même ; ce qui était vrai, etc.

« MARCILLET. »

« Paris, 3 juin.

« Hier, nous étions chez M. Delvigne, rue Taitbout, 34. Alexis s'est transporté mentalement chez M. Lépaule, peintre, qu'il ne connaissait nullement ; il a vu chez ce monsieur beaucoup de statuettes en plâtre, des bras, des jambes, des mains ; il lui a décrit plusieurs tableaux, son atelier et son appartement.

« Une deuxième épreuve a été faite par une personne des environs de Grenoble (Isère). Alexis a vu les restes d'un temple bâti par les Romains, et en a dessiné la forme.

« Le maître de la maison, voyant une lucidité si parfaite, pria à son tour Alexis de se transporter à sa campagne, située à une lieue de Ham. Le somnambule, après lui avoir fait remarquer plusieurs choses sur le chemin, décrivit la maison avec des détails minutieux. Il dit qu'il y avait actuellement deux charretiers, le père et le fils ; que ce dernier couchait dans une soupente de l'écurie, et que le père habitait une maison du village voisin ; il visita les écuries, supputa le nombre de chevaux : DIX-SEPT, et annonça qu'un gros cheval gris avait été blessé par le collier, ce qui l'empêchait de travailler à présent. — M. Delvigne nous dit qu'une lettre qu'il venait de recevoir lui annonçait ce dernier fait ; il nous déclara que tout ce qu'avait dit Alexis était fort exact.

« MARCILLET. »

Voilà, Monsieur, bien des faits, constatés par bien des personnes qui, probablement, ne sont pas toutes dépourvues de *raison* et de *bon sens*, mais ce n'est pas tout : hier vendredi, M. Marcillet, M. Alexis, mademoiselle Virginie et moi, nous avons passé la soirée chez madame la vicomtesse de Saint-Mars, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 45. Il y avait une société de personnes dont les noms sont assez connus pour que je n'aie pas besoin de vous dire leurs capacités. MM. Victor Hugo, Théophile Gauthier, Halévy, Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), de

Saint-Georges, le marquis de Saint-Mars, Roger de Beauvoir, etc., etc., composaient, avec des dames aussi instruites que gracieuses, la charmante réunion. Quelques instants après notre arrivée, M. Marcillet fit placer Alexis à un bout du salon, dans un large fauteuil, et le mit promptement en somnambulisme. Alexis, les yeux occlus, fit une partie d'écarté avec une rapidité extrême, et nomma plusieurs cartes appliquées la face contre le tapis ; mais l'expérience la plus concluante fut celle-ci : M. Hugo avait préparé, chez lui, un paquet cacheté au milieu duquel se trouvait un seul mot imprimé en gros caractères, cependant invisibles aux meilleurs yeux, à travers les feuilles de papier qui l'enveloppaient entièrement. Vous comprenez que le poëte académicien avait pris toutes précautions pour n'être pas abusé. Le paquet, présenté à Alexis, fut d'abord retourné dans tous les sens par le somnambule, qui, au bout d'un instant, épela lentement ainsi : P... O... L... I... POLI... Je ne vois pas la lettre suivante... Je vois celles qui viennent après... I... Q... U... E... Huit lettres... ; non..., neuf... neuf lettres...; mais il y en a une que je ne vois pas... Je ne peux pas dire ce mot... Cependant... P... O... L... I... Je ne vois pas bien... T... c'est un T... POLITIQUE. C'est bien cela. Le mot est imprimé sur un papier VERT-CLAIR... M. Hugo l'a enlevé d'une brochure que je vois chez lui.

Cette preuve seule vaut mille preuves; il n'y a rien à objecter, rien ; à moins qu'on ne veuille supposer qu'un homme comme M. Hugo soit capable de s'abaisser au rôle de compère, ce que les ennemis du magnétisme oseront peut-être bien prétendre, mais ce à quoi ils ne feront certes pas croire. Quant au hasard que certaines gens invoquent incessamment, il est impossible qu'il soit pour quelque chose dans le fait. Je donne un siècle à cent millions de lynx réunis pour voir, dans l'état normal, ou pour deviner par hasard un mot quelconque placé dans des conditions analogues à celles où se trouvait le mot choisi par M. Hugo, et lu avec peine par Alexis.

Après les expériences d'Alexis, je magnétisai mademoiselle Virginie, dont la faculté spéciale est l'appréciation et la cure des maladies ; mais qui comprend néanmoins la pensée d'autrui, et qui voit parfaitement, à des milliers de lieues, les objets sur lesquels on dirige son attention. M. Halévy fut mis en rapport, le premier, avec ma somnambule à qui il adressa cette question : « Quelles sont mes occupations habituelles ? » — Songez-y vous-même, dit la somnambule..... Des lignes,....

des points sur et entre ces lignes.... des petites barres.... des crochets... c'est de la musique... de la musique d'opéra. »

Certes, si Mlle Virginie eût connu d'abord l'auteur de *la Juive*, etc., ou que quelqu'un eût prononcé son nom devant elle, il n'y eût eu là rien de surprenant; mais il est certain qu'elle ne connaissait en aucune façon le célèbre compositeur.

A M. Halévy succéda M. Hugo, qui adressa à la somnambule la même question : « Quelles sont mes occupations habituelles? — Vous, Monsieur, vous écrivez, répondit mademoiselle Virginie. Vous écrivez des choses bien fortes; mais il y a tant d'énergie dans votre pensée que cela doit être. Attendez, je vous prie ; je vois chez vous une grande armoire, très-ancienne, en bois noir, dans laquelle vous serrez des manuscrits, des notes, etc. — Voyez-vous, reprit le poëte, ce qu'il y a sur la porte de cette armoire ? — Oui, ce sont des dessins.

M. Hugo déclara que cela était exact, et céda la place à M. Théophile Gauthier. Après celui-ci vint M. Roger de Beauvoir, puis M. de Saint-Georges, puis M. Paul Lacroix, puis enfin les dames qu'avaient enhardies les expériences relatives aux messieurs. Mademoiselle Virginie fut extrêmement remarquable dans tous ses aperçus. Je ne sais ce qu'elle révêla tout bas à M. de Saint-Georges et à M. Paul Lacroix successivement, mais ces messieurs nous dirent qu'ils étaient émerveillés.

Cette curieuse séance vint renforcer les convictions qui s'étaient formées de la lucidité de ma somnambule, dans l'esprit de plusieurs personnes présentes à une première soirée de ce genre, une vingtaine de jours auparavant, dans les mêmes salons. Il y eut alors des faits si satisfaisants, que je ne puis résister au désir de vous en citer quelques-uns :

Alexis lut, à travers un matelas de papier, le mot Armance, écrit par madame la comtesse Dash. — Le somnambule dit aussitôt qu'il y avait quelqu'un dans le salon à qui ce nom s'appliquait; alors il toucha successivement la main de chacune des dames qui l'entouraient, et désigna celle dont le petit nom est en effet Armance. Il fit encore bien des jolies choses; mais il y est trop habitué pour que j'en parle.

Mademoiselle Virginie fut mise en rapport avec la maîtresse de la maison, à qui elle fit le portrait de son mari, officier supérieur, qui se trouvait alors loin de Paris ; elle dit qu'il arriverait *tel* jour, et nous avons su depuis que cette prévision était juste. On apporta alors sur les genoux de la somnambule plu-

sieurs petits portraits encadrés qu'on posa sur la face, de façon qu'elle n'en pût voir que le dos, et on lui demanda si parmi eux se trouvait celui du personnage dont elle venait de parler. —Oui, répondit mademoiselle Virginie, je le vois ; mais le costume dont il était vêtu quand on l'a peint était bien différent de celui qu'il porte actuellement. Tenez, voici son portrait ;— et elle releva précisément le petit tableau représentant M. le vicomte de Saint-Mars.

Après cela, on lui demanda qu'elles étaient les occupations d'un monsieur qui lui présenta sa main à toucher. — Il écrit, il compose, dit la somnambule ; mais il n'écrit pas avec une plume, il se sert presque toujours d'un crayon à dessiner. — M. de Saint-Georges (c'était lui que touchait la somnambule) déclara qu'il se servait habituellement d'un crayon de dessinateur pour écrire ses pièces de théâtre. — Enfin, mademoiselle Virginie, tenant encore la main de M. de Saint-Georges, lui fit l'exacte description de son cabinet de travail, désigna les meubles qui s'y trouvent, indiqua la place respective de chacun d'eux, dit la couleur et la nature de l'étoffe qui les couvre, et prit elle-même la pose habituelle de ce monsieur, lorsque, s'appuyant sur son bureau, il songe à une composition.

CURIEUX PROCÈS.

Tous les journaux de Paris ont annoncé la décision de LA COUR SUPRÊME du royaume, dans le procès intenté à M. J.-J.-A. Ricard, directeur de l'institut magnétologique, et à mademoiselle Virginie, somnambule, par M. Eugène Dufraysse-Lafeuillade, procureur du roi à Bressuire ; mais la plupart des feuilles quotidiennes n'ont pu porter à la connaissance du public les faits incriminés. Comme il importe à l'intérêt de la science magnétologique, en même temps qu'à la réputation des deux accusés, que tout le monde puisse apprécier les circonstances les plus saillantes de ce procès étrange, en voici l'exposé succinct et exact :

M. Pihoué, malade depuis plusieurs années, traité vainement par les médecins de son pays et les savants de la capitale, ayant appris que mademoiselle D........, du départe-

ment des Deux-Sèvres, considérée comme incurable par les médecins, avait été guérie par les soins de M. Ricard, aidé des conseils de mademoiselle Virginie, résolut de s'adresser à ce magnétiseur, et lui demanda une consultation de somnambule. Cette consultation, donnée sur une boucle des cheveux du malade, est de la plus grande vérité, au témoignage de tous, même des médecins ordinaires de M. Pihoué. Ce fait est acquis au procès.

La consultation fut payée, au taux du règlement de la maison, 50 fr. Le malade, joyeux autant qu'étonné d'une consultation semblable, résolut de se faire magnétiser, ainsi que le prescrivait la somnambule. Ayant confiance plus en l'expérience de M. Ricard qu'en celle de tout autre magnétiseur, il pria sa famille d'écrire à Paris pour engager le professeur de magnétologie à faire le voyage de Bressuire. Madame Branger, grand'mère du malade, lui écrivit. Les conditions du voyage furent réglées d'avance. M. Ricard et mademoiselle Virginie allèrent à Bressuire, virent M. Pihoué et lui donnèrent leurs soins, avec l'assistance de ses deux médecins ordinaires. Le mieux fut remarquable au bout de trois jours. M. Pihoué, sur l'avis de ses médecins, et du consentement de sa famille, voulut venir à Paris. M. Ricard consentit à l'emmener, à lui donner un logement chez lui, et voilà le malade en traitement dans l'institut magnétologique, soigné avec tous les égards imaginables. La femme et le beau-frère du malade vinrent le voir et le trouvèrent dans un état si satisfaisant qu'ils comblèrent M. Ricard de bénédictions et le prièrent de continuer.

Il y avait un mois que M. Pihoué était à Paris, lorsque le bruit de sa guérison s'étant répandu à Bressuire, M. le procureur du roi Lafeuillade fit arrêter et conduire en prison le magnétiseur ainsi que la somnambule. Pas la moindre plainte avouée, pas la moindre chose, rien qui pût motiver cette mesure; c'est encore démontré.

M. Pihoué dénonça la conduite singulière de M. le procureur du roi à M. le procureur général de Poitiers ; il écrivit à M. Ricard des lettres de consolation. M. Legressier, maire de Thouars, beau-frère de M. Pihoué, écrivit aussi au professeur une lettre dans laquelle il le comble d'éloges, en lui exprimant toute sa reconnaissance des soins donnés à M. Pihoué. Tout en déplorant les rigueurs du parquet de Bressuire , dont la con-

duite, dit-il, est ..... (1). M. Legressier donne dans cette lettre, très-probablement, les moyens d'arriver à connaître les meneurs du procès, plutôt fait, selon lui, en vue d'empêcher la guérison de M. Pihoué, que par un motif réel de blâme contre les accusés. D'autres personnes ont aussi écrit à M. Ricard d'autres lettres qu'il tient en réserve pour démasquer, quand il le jugera opportun, toutes les machinations dont il est victime.

Depuis plus d'une année, la somnambule et le magnétiseur, persécutés affreusement, se trouvent ruinés de fond en comble par ce malheureux procès, auquel ils étaient loin de s'attendre.

M. Ricard et mademoiselle Virginie ont été condamnés comme *escrocs* à Bressuire par des juges qui affirment que le magnétisme (dont ils ne devaient point, d'après leur premier *considérant*, apprécier le mérite et la valeur) est un *pouvoir imaginaire, chimérique, repoussé par le bon sens, et qu'on ne saurait admettre*, prétendent-ils, *sans faire abnégation de sa raison.*

Ils ont appelé de cette sentence, et le tribunal de Niort, *par les mêmes motifs qui ont déterminé les premiers juges*, a confirmé leur décision en aggravant énormément la peine prononcée contre les prévenus.

Il est démontré par tous les témoignages qu'aucune *manœuvre frauduleuse* n'a été commise par les accusés ; que la consultation, déclarée *impossible* par les deux tribunaux, est de la plus grande vérité ; que le magnétisme, déclaré *pouvoir imaginaire*, avait guéri, pour ainsi dire, M. Pihoué d'une maladie épileptiforme dont il était atteint, comme il a guéri des milliers de personnes abandonnées de la médecine ordinaire ; que le malade, sa famille, ses médecins, ses amis, ont proclamé haut, en face de la justice, leur reconnaissance envers le magnétiseur.

Sur pourvoi, la cour suprême a prononcé la cassation de l'arrêt qui a frappé M. Ricard et mademoiselle Virginie, parce qu'aucun des caractères de l'escroquerie n'existe dans le fait pas plus que dans le droit, en cette affaire incroyable. M. Mandaroux-Vertamy, chargé de la défense, a démontré à MM. les

---

(1) Ici se trouve un mot qui a donné prétexte à un nouveau procès encore pendant, contre M. Ricard.

magistrats souverains la fausse application de la loi qu'ont faite contre les prévenus MM. les juges de Bressuire et MM. les juges de Niort.

Le plaidoyer de notre célèbre et digne avocat étant de nature à instruire encore les personnes adonnées à l'étude du magnétisme, je pense bien faire en le reproduisant ici.

COUR DE CASSATION.

Audience du 18 *août* 1843.

Présidence de M. le baron de Grouseilhes. — M. de la Palme, avocat-général, portant la parole.

Un public nombreux occupait l'auditoire. Il se composait, en grande partie, de personnes faisant de la science magnétologique et du somnambulisme leur profession habituelle. On y remarquait aussi les partisans de la science.

Le pourvoi formé par M. Ricard et mademoiselle Virginie Plain, condamnés par le tribunal de Niort à six mois de prison, soulevait comme principale question celle de savoir si la faculté de décrire pendant le sommeil magnétique, à l'aide du simple contact d'une boucle de cheveux, les symptômes d'une maladie, pouvait être, dans l'état de la science, considérée par des juges correctionnels comme un pouvoir purement imaginaire, donnant lieu à l'application des peines de l'escroquerie. Venaient ensuite les questions de faits qui avaient paru au tribunal de Niort constituer les manœuvres frauduleuses formant, d'après le même article, l'un des autres éléments essentiels du délit.

M. le conseiller Jacquinot Godard, rapporteur, a exposé les faits du procès, donné lecture du jugement du tribunal de Bressuire, confirmé sur appel par le tribunal de Niort, lequel a porté à six mois d'emprisonnement la peine d'un mois antérieurement prononcée par le tribunal de Bressuire; il a présenté l'analyse des moyens du pourvoi, en faisant ressortir quelques circonstances de faits qui lui paraissent à la charge des prévenus. Prévoyant qu'on pourrait se laisser entraîner à discuter, à l'occasion de ce procès, le mérite en lui-même de la science magnétologique, le rapporteur s'est demandé si une discussion de cette nature serait autorisée devant la cour.

M. Mandaroux-Vertamy, avocat des prévenus, a pris la parole en ces termes :

Je n'ai pas, a-t-il dit, la ridicule pensée de vous apporter, à l'occasion de ce débat, une thèse académique et littéraire en l'honneur de la science magnétologique. Pour me jeter dans une pareille entreprise, il me faudrait, en effet, d'une part, des connaissances techniques qui me manquent, je l'avoue, totalement; de l'autre, j'aurais à étaler, touchant la nature de vos attributions, une ignorance personnelle que je ne puis être désireux de montrer.

Ce n'est donc pas un arrêt en faveur du magnétisme que je viens solliciter de votre justice, mais je viens vous demander si vous devez consacrer la décision d'un tribunal correctionnel qui, n'ayant eu ni le courage ni la franchise de proscrire ouvertement cette découverte comme il en avait certainement la volonté, a cru, par un moyen détourné, arriver aux mêmes fins en appliquant les peines infamantes de l'escroquerie à deux personnes d'un mérite distingué, dont tout le tort, il faut bien le dire, est d'avoir mis en pratique les préceptes et les méthodes qui forment le fondement de la science magnétologique.

Et dans quelles circonstances le sieur Ricard et la demoiselle Plain ont-ils été frappés de cette condamnation injuste et imprévue ?

C'est au moment où ils recevaient, l'un et l'autre, du malade soulagé par leurs soins les témoignages les plus touchants d'une tendre gratitude, quand sa famille tout entière exprimait aux deux prévenus les mêmes sentiments, quand ses amis les plus dévoués venaient spontanément s'associer à ce concert d'éloges, et quand les propres médecins du malade, après avoir assisté aux expériences publiquement tentées par le professeur, s'empressaient en gens d'honneur, de déclarer qu'elles avaient été conduites avec sagesse et bonne foi, et qu'enfin elles avaient été suivies d'un succès favorable au malade, qui s'y était d'ailleurs volontairement soumis.

Voilà, Messieurs, dans quelles circonstances, sur les plaintes et les délations d'on ne sait qui, le ministère public de Bressuire a, d'office, fait lancer un mandat d'amener contre M. Ricard et mademoiselle Virginie Plain, les a frappés dans leur honneur et leur existence sociale, a fait prononcer contre eux une condamnation qui les flétrit des peines avilissantes de l'escroquerie. Au temps où nous vivons, Messieurs, et au milieu des dé-

sordres de tous genres qui épouvantent l'homme de bien, quelle étonnante rigidité est venu montrer ici le ministère public de Bressuire. C'est le cas de dire, heureuses et mille fois heureuses les contrées où, sous peine de rester inactif, l'homme de la loi, le gardien, le vengeur de la morale publique, est réduit à s'attaquer à des faits et à des actes en apparence si peu criminels.

Il nous reste, Messieurs, à remplir une tâche qui, toute circonscrite qu'on veuille la faire, nous laisse néanmoins, devant des magistrats tels que vous, un gage certain de sécurité, c'est celle de savoir si les faits déclarés constants par les deux décisions qui vous sont déférées, et à les prendre tels qu'ils sont, suffisent pour constituer le délit d'escroquerie prévu et puni par l'article 405.

Après quelques variations, votre jurisprudence a fini par fixer d'une manière définitive l'étendue de votre juridiction en matière d'escroquerie. Vous n'allez point à la recherche des faits, vous acceptez comme établis ceux qui sont déclarés tels par les décisions qui vous sont soumises, mais vous vous êtes, Dieu merci, réservé le droit d'apprécier par vous-mêmes le caractère légal et en même temps la moralité de ces faits, sans vous préoccuper de la qualification qu'ils ont reçue devant les tribunaux inférieurs. C'est là le dernier état de votre jurisprudence.

Ici l'avocat retrace l'historique du procès. Il établit que le sieur Pihoué, homme du monde, ancien maire d'un chef-lieu d'arrondissement, a appelé de son plein gré M. Ricard et mademoiselle Virginie Plain auprès de lui, et sans qu'il y ait eu de provocation, soit directe, soit indirecte, de la part de ces derniers.

Ainsi, dans le cours de l'instruction, madame Branger, grand'-mère de madame Pihoué, dépose que, *par curiosité plutôt qu'autrement*, M. Pihoué écrivit à M. Ricard et lui envoya une mèche de ses cheveux. D'où venait à M. Pihoué, malade, ce sentiment de curiosité? Il le devait à Anne Bertrand, sa cuisinière, qui, ayant été au service de M. Des Anneaux de Chiché, avait entendu souvent ses anciens maîtres s'entretenir des cures merveilleuses de M. Ricard, notamment sur la personne de mademoiselle Des Anneaux, à qui M. Ricard avait donné des soins couronnés de succès. M. Pihoué écrivit à M. Des Anneaux pour avoir des renseignements exacts. Madame Des Anneaux répondit à M. Pihoué que ce qu'on avait rapporté était vrai,

que M. Ricard était un homme tout à fait extraordinaire, et qu'elle et son mari avaient été témoins de guérisons miraculeuses opérées par lui. M. et madame Des Anneaux, entendus dans l'instruction, ont confirmé l'exactitude du fait en indiquant quels genres de malades avaient été, sous leurs propres yeux, traités avec un entier succès par M. Ricard, dans l'Institut magnétologique qu'il possédait alors à Paris.

La consultation demandée est envoyée par le sieur Ricard. Au sujet de cette consultation, le médecin M Bienvenu, dépose : « Elle me fut communiquée ; elle avait de quoi frapper M. Pihoué ; elle était en effet la représentation exacte des principaux accidents auxquels le malade était sujet. »

Même déposition de la part de madame Pihoué. M. Ricard disait dans sa lettre que s'il se déplaçait personnellement avec sa somnambule, c'était une indemnité de 1,500 fr. qu'il lui fallait ; 1 000 fr., au contraire, étaient suffisants si on se contentait de son premier élève. Il avait soin d'ajouter que le maître ou l'élève opérerait, suivant leur usage, sous les yeux des médecins du malade. Sur cette réponse, M. Ricard fut appelé. Les expériences eurent lieu publiquement, en présence des médecins du sieur Pihoué ; elles furent concluantes autant au moins que la consultation. M. Pihoué résolut alors d'essayer d'un traitement magnétique qui serait suivi dans toutes les formes. Pour cela, il fallait, ou conserver M. Ricard et mademoiselle Plain à Bressuire ou venir avec eux à Paris Le choix entre ces deux partis ne pouvait être douteux : du plein assentiment de sa famille, M Pihoué se rendit à Paris. Rendu à Paris M. Pihoué donne exactement de ses nouvelles à sa famille Pendant qu'il reçoit dans l'établissement du sieur Ricard les soins qu'il est venu chercher, sa famille et ses amis viennent le visiter

Madame Pihoué dépose, dans l'instruction : « Aussitôt mon arrivée à Paris, je trouvai mon mari dans l'état le plus satisfaisant, et je ne puis refuser à M. Ricard l'expression de ma vive reconnaissance pour les heureux résultats qu'il a obtenus en si peu de temps Quoi qu'on ait pu dire, mon mari était dans un état de santé satisfaisant, et dans tous les cas, bien meilleur qu'il n'avait été depuis trois ans. »

M. Chauvin de Lénardière, ami du malade, dépose : « Je suis allé voir fréquemment M. Pihoué ; je l'ai toujours trouvé entouré des plus grands soins, je dirais presque des plus minutieux...... on allait jusqu'à se lever la nuit pour voir s'il était tranquille, et le magnétiser, s'il ne dormait pas...... Je

voyais de jour en jour l'état physique et moral de M. Pihoué devenir plus satisfaisant.

C'est au milieu de ce qu'on peut appeler le triomphe obtenu par M. Ricard, qu'un mandat d'amener est lancé de Bressuire et contre lui et contre mademoiselle Virginie Plain, sa somnambule. Le juge d'instruction de Bressuire et le chef du parquet de ce tribunal veulent, disent-ils, arracher M. Pihoué à l'empire des chimères. Aux yeux de ces deux magistrats, tout est fantastique chez le sieur Pihoué, et tout est déception de la part du sieur Ricard et de mademoiselle Virginie Plain. D'abord M. Pihoué n'éprouve, dans ses souffrances, aucun soulagement, et M. Ricard et mademoiselle Plain sont deux simples escrocs qui, par des manœuvres frauduleuses et à l'aide de leur pouvoir imaginaire, persuadent sans aucune raison, soit au sieur Pihoué, soit à ses amis, soit à sa famille, soit à madame Pihoué elle-même, l'existence d'un succès purement chimérique qui serait le rétablissement du malade ou une amélioration quelconque dans son état; telle est l'application que ces deux magistrats se disposent en commun à faire de l'article 405 du Code pénal.

Nous avons vu le sieur Pihoué et sa famille expliquer l'origine des rapports qui se sont établis entre le malade et le magnétiseur et les causes qui les ont produits. Nous avons, et toujours à l'aide de l'instruction, donné les détails relatifs à la consultation, aux expériences faites à Bressuire, et au traitement administré au sieur Pihoué dans son séjour à Paris. Sur tous ces faits d'ailleurs l'opinion du malade, celle des membres de sa famille et de ses amis est connue. Voyons, toujours d'après l'instruction, quelle a été plus tard l'opinion du malade, de sa famille, de ses amis depuis qu'enfin il aurait été soustrait à la puissance mystérieuse qui offusquait sa raison, et que le mandat d'amener des magistrats de Bressuire a dû faire tomber l'épais bandeau qui obscurcissait ses yeux.

Il écrit à sa grand'mère, le 27 mai : « Je désire que votre santé soit aussi bonne que la mienne en ce moment; elle ne peut pas être meilleure, et depuis longtemps je n'éprouve plus la moindre indisposition. »

Il écrit, le 8 août, à M. Ricard : « Je fais très-exactement tout ce que vous me recommandez de faire; ma santé va toujours de mieux en mieux. »

Il écrivait encore au sieur Ricard, à l'occasion de la poursuite dont ce professeur était l'objet : « Mon cher Monsieur

Ricard, j'ai été sensible à vos nouveaux chagrins ; ma santé va de mieux en mieux...... ; comptez toujours, vous et mademoiselle Virginie, sur la sincérité de mon attachement ; j'espère être avant peu radicalement guéri. »

M. Legressier, maire de la ville de Thouars, écrit de son côté au sieur Ricard : « Personne plus que moi n'a pris et ne prend encore part à vos chagrins, Cette INFAME conduite irrite tous les amis de M. Pihoué ; ils ne peuvent se rendre compte de la légèreté avec laquelle un parquet se laisse aller à un anonyme.

« Les soins que vous donniez à M. Pihoué, avec autant de désintéressement que de talent, soins qui étaient couronnés par le rétablissement de sa santé, auraient dû, au contraire, vous mériter les éloges d'un parquet qui connaissait la malheureuse position dans laquelle vous avez trouvé M. Pihoué. »

C'est dans ces circonstances qu'on rend à Bressuire, à la date du 3 septembre, un jugement qui condamne pour fait d'escroquerie, le sieur Ricard et mademoiselle Plain, le premier à un mois d'emprisonnement, et la somnambule à quinze jours de la même peine. Sur l'appel interjeté par les prévenus, et l'appel *à minimâ* de M. le procureur du roi du lieu, le tribunal de Niort, *attendu que pour réparation la peine ne se trouve pas en rapport avec la gravité du délit*, condamne les deux prévenus, l'un et l'autre, en six mois de prison.

Telles sont les deux décisions déférées à votre censure. Elles n'en font qu'une seule et même, car, par la seconde, les motifs des premiers juges ont été surabondamment adoptés.

Me Mandaroux-Vertamy donne ici lecture des passages de ces deux décisions où sont spécifiés les faits de fraude imputés aux prévenus. Il donne aussi lecture de l'article 405 du Code pénal, et détermine, à l'aide de cet article, les faits qui, par leur réunion, amènent l'application de la loi pénale et constituent le délit d'escroquerie.

Ainsi, dit l'avocat, s'il y a eu manœuvres frauduleuses, si ces manœuvres frauduleuses ont eu pour objet de faire croire à un pouvoir imaginaire, enfin si, à l'aide de ce pouvoir imaginaire, on est parvenu à extorquer de l'argent en promettant un succès chimérique, il y a escroquerie.

Au contraire, si ces diverses conditions n'existent que séparément, si elles ne se trouvent point réunies, la peine a été illégalement appliquée aux faits déclarés constants ; dès lors la cassation devient inévitable.

En effet, y eût-il manœuvres frauduleuses, si le pouvoir dont on se dit l'agent est réel, il n'y a point délit d'escroquerie.

En sens contraire, le pouvoir fût-il imaginaire, s'il n'y a pas eu manœuvres frauduleuses pour faire croire à sa réalité, il n'y a pas davantage délit d'escroquerie.

Par exemple, un médecin qui, par des manœuvres frauduleuses, ferait croire au pouvoir qu'il a de guérir; le ministre d'un culte qui, par de semblables moyens, garantirait l'efficacité de ses prières; le personnage politique qui garantirait l'efficacité de son crédit, commettraient sans doute dans l'ordre moral et religieux un méfait odieux et digne de la réprobation des gens de bien; mais ils ne commettraient point le délit spécial d'escroquerie, précisément parce que tout indignes de confiance qu'ils soient dans leur conduite, ils sont néanmoins les agents d'un pouvoir qui n'est en soi ni fantastique ni imaginaire.

Cela posé, nous soutenons que la puissance dont Ricard se dit le dispensateur est tout autre chose qu'un pouvoir imaginaire; en tout cas, ce n'est point Ricard qui a provoqué la confiance de M. Pihoué; en tout cas, d'ailleurs, ce professeur est exempt de manœuvres frauduleuses; enfin aucun succès n'avait été par lui promis, et pourtant un succès complet a été obtenu.

Et d'abord, y a-t-il eu manœuvres frauduleuses de la part des deux prévenus? Évidemment non, puisqu'il n'y a eu en ce qui les concerne des manœuvres d'aucune sorte. Dans des manœuvres on est actif, on arrête un plan, on en prépare et en combine les voies d'exécution

Or, par les faits de la procédure, par les dépositions des témoins, nous avons vu que le sieur Ricard est resté dans un rôle purement passif. Si une boucle de cheveux lui est envoyée, si une consultation lui est demandée, c'est qu'on a entendu parler de son mérite, bien ou mal apprécié, il n'importe. D'où vient l'opinion qu'on s'est formée de ce mérite? De M. et madame Des Anneaux, dont M. Ricard avait traité et guéri la fille.

Les jugements attaqués déduisent les prétendus faits de manœuvres des annonces que M. Ricard a fait insérer dans les journaux sur le but qu'il se proposait en fondant son institution magnétologique.

A cela deux réponses : D'abord on n'aperçoit point le lien qui existe entre ces annonces de journaux et la confiance ac-

cordée à M. Ricard par la famille du malade et le malade lui-même. On a vu que cette confiance, parfaitement expliquée, tenait à des causes complétement étrangères. En second lieu, que disent ces annonces? Elles disent sur le magnétisme les mêmes choses qui se trouvent dans tous les prospectus de ce genre répandus par des médecins en faveur d'une méthode dont ils sont les inventeurs ou les adeptes.

Les annonces, par la voie des journaux, ne constituent donc point une manœuvre; cette manœuvre, en tout cas, n'aurait rien de frauduleux. Le tribunal n'en précise aucune autre d'une manière assez nette pour qu'il soit besoin de se livrer à des réfutations superflues.

Le sieur Ricard et mademoiselle Virginie Plain se sont-ils targués d'un pouvoir imaginaire? Le tribunal n'a pas eu le courage de répondre en termes précis sur cette question; mais sa pensée se révèle assez clairement dans ce passage de la décision attaquée: — « Attendu qu'un semblable système (celui du somnambulisme) est repoussé par les premières notions du bon sens, et que pour l'admettre il faudrait faire abnégation de sa raison. »

Ainsi, c'est parce qu'aux yeux du tribunal les mystères de la science magnétologique répugnent à la raison, que le magnétisme est par lui représenté comme une découverte imaginaire.

Ici les magistrats s'érigent, évidemment, en docteurs de la science, et en les prenant, puisqu'ils le veulent, dans cette qualité, nous leur demanderons si, dans le vaste savoir qu'ils possèdent, ils sont parvenus à se rendre un compte satisfaisant des mystères de la génération, de ceux de la végétation, même de la déclinaison de la boussole, comme des phénomènes très-incontestables opérés en plusieurs lieux, depuis longues années, par l'abbé Paramel? Qui de vous ignore que cet ecclésiastique modeste et pur possède le don merveilleux de découvrir à d'immenses profondeurs la présence d'une source et d'un courant. Il a fait, il y a peu de temps, l'une des miraculeuses découvertes dont sa vie abonde, chez l'un de mes amis dans une terre jusqu'alors désolée par une aridité jugée sans remède.

Ce sont là des faits constants, et jusqu'à ce que le tribunal de Niort nous ait expliqué les merveilles produites par l'abbé Paramel, nous serons en droit de lui dire qu'un pouvoir ne saurait, par un tribunal de police correctionnelle, être réputé ima-

ginaire, sous le vain prétexte qu'il est inexplicable et ne paraît tenir que du prodige.

Au surplus, un rapide coup d'œil jeté sur l'état présent de la science nous fera voir que les savants les plus illustres se sont prononcés sur le magnétisme dans un sens moins tranchant que ne l'ont fait les juges correctionnels de Bressuire et de Niort.

Ce fut vers l'année 1778 que l'Académie de médecine de Paris entendit parler pour la première fois de magnétisme. Antoine Mesmer, un médecin, fut le premier qui appela l'attention du monde savant sur cette découverte. Mesmer adressa, à la Faculté de médecine de Paris, un Mémoire dans lequel il développait ses idées sur le magnétisme. En 1784, le roi Louis XVI nomma une commission prise dans le sein de la Faculté de médecine. Le rapport de cette commission fut fait au roi lui-même. Mesmer laissa en France d'assez nombreux disciples : d'abord le doyen de la Faculté de médecine de l'époque, M. D'Eslon, le célèbre avocat Bergasse et le marquis de Puységur. Les conclusions de cette commission ne furent point, à ce qu'il paraît, favorables à la nouvelle découverte.

En 1820, le magnétisme avait fait de notables progrès dans les esprits. M. le docteur Husson, qui professait, à l'Hôtel-Dieu, un cours de clinique médicale, autorisa des expériences magnétiques sur quelques malades de cet hôpital. Le célèbre docteur Georget exposa les résultats des expériences magnétiques qu'il avait pratiquées lui-même. M. Rostan, professeur distingué, rendant compte dans le *Dictionnaire de Médecine* des phénomènes somnambuliques rapportés par Georget, s'exprimait ainsi :

« On ne peut ici soupçonner la simulation et la fraude, car la volonté seule, l'intention de paralyser un membre, la langue ou un sens, m'a suffi pour produire cet effet que parfois j'ai eu beaucoup de peine à détruire. »

Plus loin, parlant des effets thérapeutiques du magnétisme, il ajoute : « Ils étaient bien peu médecins, peu physiologistes et peu philosophes, ceux qui ont nié ces effets ! Ne suffit-il pas que le magnétisme détermine des changements dans l'organisation pour conclure rigoureusement qu'il peut jouir de quelque puissance dans la guérison des maladies ? Cette vérité, démontrée par le raisonnement, l'est bien plus encore par l'expérience. »

Des hommes de lettres et des savants, en tête desquels on

doit placer M. Deleuze, homme pur et vénéré, avaient pareillement pris parti pour le magnétisme ; mais nous devons, dans cet historique, nous occuper principalement de l'opinion des médecins.

En 1825, sur un Mémoire présenté à l'Académie de médecine par le docteur Foissac, une commission fut désignée ; elle était composée de MM. Adelon, Pariset, Marc, Husson et Burdin. Les conclusions du rapport furent qu'on devait charger une commission spéciale de l'examen et de l'étude du magnétisme animal. Le 14 février 1826, cette proposition fut adoptée par trente-cinq voix contre vingt-six. Cette seconde commission présenta en 1831 un rapport approfondi et rempli de faits par elle vérifiés et constatés. Entre autres, elle rapporta ce phénomène en quelque sorte miraculeux de l'opération d'un cancer ulcéré faite par M. Cloquet (8 avril 1829) sur une dame demeurant rue Saint-Denis, n° 151, âgée de 64 ans. Cette dame fut endormie par les soins du docteur Chapelain. Le rapport décrit les diverses phases de l'opération qui avait duré dix à douze minutes, et il ajoute : « La malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité. »

Il est encore rapporté qu'après le pansement M. Chapelain réveilla paisiblement la malade.

Le même rapport constate une autre expérience d'une égale authenticité et presque aussi merveilleuse ; elle fut faite sur un des membres de la commission, M. le docteur Marc, dont mademoiselle Céline, en état de somnambulisme, décrivit la maladie avec une exactitude qui confondit le docteur d'étonnement.

Les conclusions de la commission, dans ce rapport, sont que le magnétisme, considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, devait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.

D'autres expériences furent faites plus tard par mademoiselle Léonie Pigeaire. Des médecins, des gens du monde, des membres appartenant aux deux chambres, ont attesté par leur signature que cette jeune enfant avait lu couramment les yeux bandés ; mais nous laissons de côté le récit de ces phénomènes. Nous tenons, dans cette analyse historique de l'état de la science depuis 1778 jusqu'à nos jours, à n'invoquer d'autres opinions que celles des membres du corps médical et des sa-

vants. Nous devons négliger tout autre témoignage, et c'est aussi ce que nous faisons.

Certes, quand on parcourt cette nomenclature imposante de noms célèbres, ayant tour à tour exprimé leur opinion en faveur du magnétisme, ou rapporté les phénomènes dont ils ont été les spectateurs ou les agents, on se demande si le magnétisme et le somnambulisme ne sont pas, scientifiquement parlant, des faits aussi bien établis que peut l'être telle autre méthode curative mise en vogue par quelques médecins, l'homœopathie et l'hydrosudopathie, par exemple.

« Un semblable système est repoussé par les premières notions du bon sens, et pour l'admettre, dit le tribunal de Bressuire, il faudrait faire abnégation de sa raison. »

Sur ce penchant quelquefois trop altier de l'esprit humain à repousser comme absurdes des vérités dont on ne peut parvenir à se rendre compte, le médecin qui présenta en 1825, au sein de l'Académie de médecine de Paris, le rapport de la commission, disait : « Presque de nos jours, nous avons vu successivement la circulation du sang déclarée impossible, l'inoculation de la petite vérole considérée comme un crime, ces énormes perruques, dont plusieurs d'entre nous ont eu la tête surchargée, être proclamées infiniment plus salubres que la chevelure naturelle. »

Ailleurs, il ajoutait : « Qui n'a encore présente à la pensée la proscription qui frappa toutes les préparations de l'antimoine sous le décanat du fameux Gui Patin ? Qui a pu oublier qu'un arrêt du parlement, sollicité par la Faculté de médecine de Paris, défendit l'usage de l'émétique, et que, quelques années après, Louis XIV étant tombé malade et ayant dû sa guérison à ce médicament, l'arrêt du parlement fut révoqué par suite d'un décret de la même Faculté, et l'émétique replacé au rang qu'il tient encore dans la matière médicale ? Enfin, ce même parlement n'a t-il pas défendu, en 1763, que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et faubourgs de son ressort ; et onze ans après, en 1774, à seize kilomètres de la salle de ses séances, Louis XVI, ses deux frères, Louis XVIII et Charles X, ne se firent-ils pas inoculer à Versailles, dans le ressort du parlement de Paris ? »

Il y a donc dans la science et dans l'art magnétologiques tout autre chose qu'une chimère, qu'une simple fantasmagorie, qu'un pouvoir purement imaginaire. M. Pihoué ayant, sans succès, imploré les secours de la médecine usuelle, a pu placer

quelque confiance dans les effets d'un art signalé par le savant professeur Rostan et par d'autres médecins éminents comme particulièrement efficace dans les maladies du genre de la sienne. Dans tous les cas, il est établi en fait que le sieur Ricard n'a été, par aucun acte répréhensible, la cause déterminante de la confiance que lui a accordée M. Pihoué.

Mais il faut aller plus loin. Un délit d'escroquerie n'existe qu'autant qu'outre les manœuvres frauduleuses pour faire croire à un pouvoir imaginaire, on a extorqué de l'argent en promettant un succès chimérique.

De la part du sieur Ricard, aucun succès n'avait été promis, et un succès pourtant très-complet a été obtenu. Je ne suis point, Messieurs, le détracteur de la médecine; j'ai confiance en cet art salutaire, et j'honore les hommes en très-grand nombre qui l'exercent sous nos yeux fort honorablement. Les sarcasmes et les railleries dont on poursuit cette science me touchent fort peu. Quelle est, d'ailleurs, la profession qui peut se dire à l'abri du badinage des esprits légers? J'aime cette définition que donnait de la médecine un homme très-compétent : C'est un art qui guérit quelquefois, soulage souvent et console toujours ; mais enfin, cet art a ses mécomptes et ses revers. Plus d'un médecin a dû sa réputation à des cures que ses amis et lui proclamaient avoir été complètes. Quelquefois le médecin argumente le malade pour lui prouver qu'il est guéri, et si le malade conteste le fait, on ne qualifie plus son mal que du nom désolant de maladie imaginaire.

Ici c'est autre chose; le malade s'est proclamé guéri; sa famille, ses amis ont partagé la même conviction et proclamé tout haut le plein succès du traitement; le médecin seul a gardé un silence modeste qui, il faut le dire, n'a pas été sans dignité.

En effet, M. Pihoué écrit, le 17 mai, à sa grand'mère : « Je désire que votre santé soit aussi bonne que la mienne en ce moment; elle ne peut pas être meilleure, et depuis longtemps je n'éprouve plus la moindre indisposition. »

Le même écrit à M. Ricard, le 8 août suivant : Ma santé va toujours de mieux en mieux ; j'espère pouvoir avant peu reprendre mes occupations habituelles. » Madame Pihoué dépose : « Quoi qu'on ait pu dire, mon mari est dans un état de santé satisfaisant, et dans tous les cas bien meilleur qu'il n'avait été depuis trois ans. »

M. Chauvin de Lénardière, ami du malade, dépose : « Je

voyais de jour en jour l'état physique et moral de M. Pihoué devenir plus satisfaisant. » M. Legressier, maire de la ville de Thouars, écrit le 16 juin à M. Ricard : » M, Pihoué nous est rentré très-bien portant. C'est à vous, Monsieur, que nous devons le rétablissement de la santé de mon beau-frère. »

Enfin, M. Pihoué lui-même écrit au professeur qui lui a donné des soins à la fois tendres et éclairés : « Ma santé va de mieux en mieux, et j'espère avant peu être radicalement guéri. »

M. Pihoué était atteint d'une maladie qu'on réputait incurable, et que nous nous abstenons de nommer ici. Il a été guéri, il se proclame tel, et ses parents et ses amis viennent applaudir à ce témoignage. Si la maladie était réelle, le mal a disparu ; si la maladie était imaginaire, l'imagination a du moins été calmée. Dans une hypothèse comme dans l'autre, il y a eu cure et cure complète. Qu'eût pu faire de mieux le médecin le plus renommé ?

Résumons cette discussion.

Le sieur Ricard et Mademoiselle Virginie Plain sont à l'abri de reproches ; l'un et l'autre étaient dignes des éloges qui leur ont été donnés.

Aucune trace de manœuvres frauduleuses.

Impossible même de spécifier contre eux un seul acte qui mérite la qualification de manœuvres. Le pouvoir dont ils sont l'un et l'autre les agents réels et puissants, n'est un pouvoir imaginaire que pour les juges correctionnels de Bressuire et de Niort : il ne l'est point pour plusieurs médecins célèbres, pour les membres de la commission choisie au sein de la Faculté de médecine de Paris, et pour des savants de l'ordre le plus élevé.

M. Ricard et Mademoiselle Plain n'ont promis, en accordant leurs soins au malade, aucun succès certain dans leur entreprise; mais, au lieu de promesses, c'est une douce réalité qu'ils ont apportée à un malade et à une famille désolée. Se sont-ils environnés de mystères ténébreux pour capter la confiance du malade ? Nullement ; leurs expériences ont été faites au grand jour, sous les yeux des propres médecins de M. Pihoué. Le tribunal de Niort a osé dire que le sieur Pihoué avait succombé à la maladie dont il était atteint ; le certificat du médecin qui l'a soigné dans ses derniers moments donne à cette assertion un éclatant démenti.

La pratique du magnétisme n'est sans doute pas sans dan-

ger; elle peut constituer un exercice illégal de la médecine; elle peut, en certaines occasions, offrir des dangers pour les mœurs; mais quelle est la profession, quelque pure qu'elle soit, qui est exempte de ces dangers? M. Ricard donne un exemple salutaire en n'opérant que sous les yeux et le contrôle d'un médecin. Il n'a donc commis aucun délit, il est exempt de toute infraction, il n'a encouru, sous quelque point de vue qu'on envisage sa conduite, ni blâmes, ni reproches d'aucune espèce; la décision qui frappe ce professeur et sa jeune somnambule n'échappera donc point, j'en ai la ferme confiance, à votre juste censure.

M. l'avocat général de la Palme a commencé par dégager la cause, telle qu'elle se présentait à juger par la cour, des circonstances purement accessoires énoncées dans le jugement attaqué et qui n'avaient aucun rapport direct avec le délit imputé aux prévenus. Le magistrat n'a pas pensé qu'on pût devant la cour s'occuper de faits plus ou moins bien vérifiés, sur lesquels les juges de Bressuire et de Niort n'avaient point été appelés à se prononcer.

Passant à l'examen des moyens de cassation présentés à l'appui du pourvoi, M. l'avocat général a reconnu, conformément à la jurisprudence, qu'il appartenait à la cour de vérifier si les divers caractères constitutifs du délit avaient été constatés. Il a commencé par examiner, toujours d'après le jugement, s'il y avait trace de manœuvres frauduleuses; il lui a semblé qu'aucune manœuvre de cette nature ne pouvait être imputée aux prévenus. Il y a eu, dit-il, des annonces de journaux, mais des annonces de journaux ne constituent point une manœuvre, car tous les auteurs d'une découverte, vraie ou fausse, ont recours à cette voie pour entrer en communication avec le public.

Examinant en second lieu l'imputation faite aux prévenus de s'être targués d'un pouvoir imaginaire, M. l'avocat général a pensé qu'en l'état de la science, on ne pouvait donner raisonnablement une pareille qualification à une découverte tenue pour réelle par les médecins célèbres et par des hommes notables dans la science. Il a ajouté que, dans tous les cas, ce n'était point à des juges correctionnels qu'il appartenait de se prononcer sur ce qu'il pouvait y avoir de véritable ou d'erroné dans cette science. Au point même, a dit l'avocat général, où elle est arrivée, il est à regretter que le corps honorable des médecins n'en ait pas fait un examen plus spécial, afin d'em-

ployer, s'il y a lieu, cette découverte comme moyen curatif. Sans doute, a-t-il dit, des escroqueries peuvent être commises à l'aide du magnétisme, mais on en peut commettre à l'aide aussi de la médecine. On traite les magnétiseurs de charlatans; mais ces qualifications ne sont-elles pas données tous les jours, par les médecins eux-mêmes, à ceux de leurs confrères qui se présentent comme inventeurs de nouvelles méthodes ? Que n'a-t-on pas dit, par exemple, de l'homœopathie?...

Enfin, examinant s'il y avait eu un succès chimérique promis, M. l'avocat général a reconnu d'une part, qu'aucun succès n'avait été positivement promis, et que, dans tous les cas, le malade et sa famille s'accordaient pour reconnaître qu'un soulagement réel avait été obtenu.

Il a ajouté que les expériences avaient été faites du consentement du malade, en présence de ses propres médecins, et que rien n'attestait qu'il y eût eu de la part des prévenus quoi que ce fût qui ressemblât à la fraude ou à l'artifice.

Ce magistrat a conclu à l'annulation du jugement.

La cour, après un long délibéré dans la chambre du conseil, a prononcé la cassation en ces termes :

« Vu l'article 405 du Code pénal;

« Attendu que cet article définit le caractère et le but des manœuvres frauduleuses dont l'emploi constitue le délit d'escroquerie ; qu'il appartient à la cour de rechercher si les faits énoncés dans le jugement attaqué ont été légalement qualifiés ;

« Attendu que ces faits se réduisent, suivant ce jugement, d'une part, aux annonces d'un moyen curatif, et, d'autre part, à l'emploi de ce moyen, qui serait le magnétisme ;

« Attendu que le jugement attaqué ayant reconnu, avec raison, qu'il n'avait point à s'expliquer sur le mérite et les effets du magnétisme animal, il en résultait l'obligation, pour constituer le délit d'escroquerie imputé aux prévenus, d'établir, à l'aide des faits et des circonstances de la cause, que les manœuvres par lesquelles ceux-ci auraient voulu persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire, pour faire naître l'espoir d'un événement chimérique, et escroquer ainsi partie de la fortune d'autrui, étaient autres que l'emploi du magnétisme ;

« Et, attendu, qu'en dehors de l'emploi de ce système, le jugement attaqué ne signale aucun fait qui serait de nature à

justifier la qualification du délit d'escroquerie et l'application de la peine;

« Que, néanmoins, il a appliqué l'article 405 du Code pénal; En quoi, il a été fait une fausse application de cet article,

« La Cour casse et annule. »

M. Ricard et Mademoiselle Virginie Plain, renvoyés devant la cour d'Angers pour y être jugés définitivement, ont été définitivement acquittés.

FRAGMENTS DE L'ANGE MONITEUR,

Ouvrage inédit, par M. J.-J.-A. Ricard.

CHAPITRE PREMIER.

Un délicieux printemps répandait ses charmes les plus doux sur la nature entière. Les arbres rajeunis laissaient bercer mollement leurs feuillages verts par le souffle léger des zéphirs amoureux. Les prés, semés de fleurs, étalaient au soleil leurs couleurs variées et parfumaient l'atmosphère d'une suave odeur.

Cependant Paris, l'orgueilleuse cité, continuait encore son fracas de l'hiver. Les beaux jours de la saison étouffés en son sein, n'étaient aperçus que de ces oisifs qui, privés d'équipages, passent de longues heures à promener dans les jardins publics leur modeste désœuvrement.

Le mois de mai a toujours eu pour privilége, dans nos climats, d'entraîner à la vie champêtre les âmes sensibles. C'est sur les jeunes filles simples, bonnes, qu'il exerce le plus son heureuse influence. Le sentiment de calme qu'inspire la campagne aux âmes candides, Marie l'éprouvait vivement toutes les fois qu'il lui était permis de s'absenter de la ville. De tous les plaisirs aucun pour elle ne se pouvait comparer à ces joies pures et saintes dont faisaient battre son cœur les beautés d'une riante plaine, d'un fertile coteau, d'un site varié. Aussi, à cette époque de printemps, avait-elle saisi avec empressement l'occasion qu'on venait de lui offrir d'aller passer une quinzaine de jours dans un village de Normandie, chez d'excellents amis, où elle devait se reposer un peu des ennuis de la capitale. Elle

quitta Paris le 8 mai, vers le soir ; le 9, au matin, après une nuit passée en voiture, elle s'installa dans un joli petit logement préparé d'avance à son intention.

Marie, venant de recevoir l'accueil le plus amical, n'avait cependant pas l'esprit entièrement tranquille. En partant de chez elle, toute préoccupée du voyage, elle n'avait pas interrogé son cœur ; mais arrivée à peine, elle éprouva ce vide singulier indéfinissable que sentent si profondément ceux qui aiment, une fois éloignés de leurs êtres chéris. C'est que la tendre jeune fille se trouvait séparée, pour la première fois depuis bien longtemps, d'un homme dont elle savait toutes les pensées, toute la sympathie, tout le cœur ! Elle n'avait pas vu Jérôme depuis la veille seulement, et déjà mille inquiétudes l'accablaient. L'idée que quelque malheur menaçait son ami la tourmentait incessamment.

Les pressentiments ne sont pas toujours des chimères.

Marie savait que ceux qui lui venaient la trompaient rarement, et son expérience même augmentait sa peine. Il lui eût été impossible de déterminer la cause de ses appréhensions ; car, plus elle songeait à Jérôme, à sa santé habituelle, à ses affaires, qu'elle connaissait, moins elle pouvait soupçonner de sujets d'ennuis. Ses angoisses secrètes augmentant de plus en plus, ses amis s'en aperçurent. Ils le lui dirent ; elle ne dissimula rien. On chercha à la distraire de cette préoccupation, et, le troisième jour après son arrivée, on l'engagea à faire une promenade sur les bords de l'Océan.

Marie alla avec ses amis jusqu'au pied des phares du Havre. Le temps était beau. Une brise légère, soulevant la vague de la marée montante, en apportait une pluie fine et tiède sur la plage sablonneuse, comme pour l'avertir du flux prochain dont elle allait être couverte.

C'est un imposant et magnifique spectacle que ce vaste Océan, dont la nappe immense va se dérouler encore bien au delà de l'horizon. Quels merveilleux phénomènes il offre à l'observateur curieux : tantôt c'est la houle rieuse qui, se berçant en cadence, prend plaisir à tracer de mobiles sillons ; tantôt c'est la lame rapide inondant tout soudain les rescifs du rivage ; tantôt c'est une arène à théâtre changeant où d'énormes poissons se livrent de sanglants combats ; tantôt c'est une route sans bords où courent en voguant des cités tout entières ; tantôt ce sont des flots pressés, poussés par la tempête, qui viennent furibonds se briser aux rochers ; tantôt ce sont des *mon-*

tagnes hurlantes s'entrechoquant avec fureur, se grandissant, se grossissant, écumant de colère et s'étouffant les unes les autres pour renaître bientôt après, et abîmer sous leurs masses terribles le timide esquif des amants trop hardis, la frêle barque du pêcheur, le navire du marchand, le vaisseau du guerrier, et les flottes des rois.

Après avoir erré quelque temps sur les bords de la mer, Marie éprouva tout à coup une sorte de pamoison ; elle sembla défaillir. Mais ce singulier état ne dura qu'un instant, et à peine ses amis s'en aperçurent-ils. Revenue à elle, ses premières paroles exprimèrent le désir qu'elle avait ou plutôt le besoin qu'elle sentait de retourner à Paris, où, disait-elle, il devait se passer des choses étranges dont il lui fallait s'occuper.

On essaya de tous les raisonnements pour la dissuader. Elle savait bien, affirmait-elle, que son esprit n'était point abusé, et qu'au surplus, elle recevrait, le lendemain, une lettre venant de Paris, prouvant qu'elle n'était pas dans l'erreur.

La petite troupe revint, en causant, vers la maison, où, une fois rentrée, les bons amis de Marie s'occupèrent du dîner. La promenade avait aiguisé l'appétit de tous. On était parvenu, pendant le chemin, à tourner la conversation sur des sujets faisant diversion aux idées de Marie. Elle semblait avoir abandonné l'objet de ses inquiétudes. On voulut s'en réjouir. Le dîner fut plus splendide que d'ordinaire : des huîtres fraîches, une bonne soupe, un salmis de pigeons, un homard à la Mayonnaise, un gras chapon rôti ; puis une crème à la vanille, des biscuits de Reims, des fruits secs ; le tout assaisonné de vieux vin de Bordeaux, d'une très-bonne mine d'hôtes, et couronné de l'excellente tasse de café pur.

Le dîner terminé, les bons amis de Marie cherchèrent à la distraire encore. On causa des affaires du temps, on cita des anecdotes normandes et gasconnes ; enfin, lorsque l'heure du coucher fut venue, chacun se retira dans sa chambre après s'être donné le bonsoir, souhaité une bonne nuit et dit : à demain.

Pour qui n'a pas d'inquiétude, un bon repas pris sans excès est un somnifère certain.

Les commensaux de Marie dormirent parfaitement.

Quant à elle, une fois couchée, recueillie par la prière du soir, ses idées du jour l'assaillirent avec plus de force. Le calme de la nuit, l'isolement où elle se trouvait à présent, tout

concourait à permettre à son imagination de s'exercer dans le sens des pensées qu'elle avait eues. Le sommeil ne vint point secouer ses pavots sur le lit de la jeune fille, elle passa donc de longues heures dans les angoisses de l'insomnie et de l'anxiété.

Dès que l'aurore eût apporté les premières clartés du jour dans la chambre de Marie, elle se mit à sa toilette, et par un mouvement machinal elle se prit à arranger son linge, ses robes, ses effets, et les plaça dans ses malles, comme pour un départ prochain.

Elle finissait à peine cet arrangement qu'elle entendit la voix du facteur rural criant : Une lettre de Paris ! Marie l'avait annoncée la veille, elle descendit précipitamment, prit la lettre qu'elle reconnût être écrite de la main du secrétaire de Jérôme, et lut ce qui suit :

« Nous sommes privés pour quelques jours de M. Jérôme.
« Il ne faut point vous inquiéter de cela. Il s'agit d'une mau-
« vaise plaisanterie qu'on a voulu lui faire, dans le but de
« nuire au bon M. X, dont les puissants ennemis cherchent, à
« ce qu'il paraît, les moyens de provoquer l'interdiction, pro-
« bablement dans des vues intéressées, cupides et indignes.

« Quant à vous, Mademoiselle, ne venez point à Paris avant
« que d'avoir reçu une nouvelle lettre qui vous y mande. Veuil-
« lez aussi, par prudence, ne pas quitter la maison de vos amis,
« et surtout ne vous point montrer au Havre.

« Je vous le répète, ne vous tourmentez pas, sous peu de
« jours M. Jérôme nous sera rendu, et je vous écrirai plus ex-
« plicitement. »

Marie, loin de suivre le conseil que portait cette lettre, se rendit en toute hâte au Havre même, où elle s'assura une place dans la diligence partant le soir pour Paris.

De retour chez ses amis, elle leur communiqua la lettre, leur dit la résolution qu'elle avait prise, la démarche qu'elle venait de faire, et échangea avec eux le plus touchant adieu !

Avant de dérouler la longue chaîne des événements qui se sont succédé à partir de cette époque, il est important de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la vie de Marie :

Née de cultivateurs aisés, dans un hameau de la Brie, Marie n'avait pas encore quatre ans lorsque ses parents remarquèrent chez elle une extrême affectibilité, dont leur ignorance ne leur permettait pas d'apprécier les causes. Faiblement constituée, elle était pour ainsi dire incessamment malade depuis qu'elle

avait reçu le jour. La nourriture grossière dont ses frères et ses sœurs se trouvaient fort bien, ne pouvant convenir à son débile estomac, elle ne prenait qu'avec beaucoup de répugnance des aliments qui étaient rendus, à chaque repas, immédiatement après leur ingestion.

Les paysans gâtent peu leurs enfants. Ils sont, en général, beaucoup plus attachés aux bêtes de somme servant à l'exploitation de leurs terres, qu'à leur propre sang. Aussi la pauvre Marie, déjà si malheureuse de son peu de santé, était-elle en proie aux mauvais traitements de son père et de sa mère, qui, tous deux, attribuaient à la paresse, à la malice, les effets de la souffrance, de la faiblesse, de l'hygiène contraire. La pauvre enfant tomba dans un tel accablement qu'elle s'endormait contre son gré, d'un sommeil de plomb, voire sous les coups par lesquels on croyait pouvoir stimuler son courage ou vaincre ce qu'on appelait son entêtement. L'urtication (1), ce supplice affreux, digne des Barbares, était pratiquée quelquefois sur elle, sans autre méthode que la brutalité de la colère, sans autre but que d'obtenir un travail productif; et alors même qu'on exerçait cette cruelle opération sur les parties les plus sensibles du corps, l'enfant restait inactive, les yeux ouverts et fixes, le visage immobile et décoloré, plongée dans une sorte d'extase inconnue de ceux qui l'entouraient.

A travers tant de misères, la pauvre Marie atteignit l'âge de six ans. Alors ses parents, redoublant d'exigence, la contraignaient d'aller aux champs, comme les autres enfants, soit pour glaner, soit pour amasser de l'herbe destinée à nourrir le bétail. On pense bien que la malheureuse petite ne pouvait jamais remplir la tâche qui lui était imposée, et que les châtiments les plus rudes lui étaient continués. Cependant des personnes charitables ayant remarqué ses dispositions, la prirent en pitié, et si on la trouvait dormant au pied d'un arbre, sur un tas de fumier, ou au milieu d'un champ, on l'emportait dans une habitation voisine, on lui parlait, on l'éveillait enfin; puis, on lui donnait à manger les mets les plus légers qu'on eût. Grâce à cette commisération, Marie devint un peu plus forte, et à sept ans, elle put aller, comme ses sœurs, à l'école du village, où,

(1) Opération usitée par les médecins dans certains cas pathologiques. Elle consiste à frapper la peau nue avec des orties fraîches.

dans le cours d'un hiver, elle apprit à connaître les lettres de l'alphabet.

Tout est heur ou malheur dans ce monde.

Cette formule n'est pas nouvelle : elle est encore moins consolante pour ceux sur la tête de qui le destin contraire appuie son pied de fer avec une opiniâtreté incessante. L'homme, au surplus, ne passe sur la terre que pour subir les épreuves auxquelles il plaît à Dieu de le soumettre, et il serait impossible sans doute au philosophe le plus avancé de déterminer si le riche est plus heureux que le pauvre, le sage que l'insensé, le valide que le malade ; car chaque condition a son bien et son mal : aucune n'est parfaitement bonne ici-bas, et d'ailleurs la manière d'apprécier les choses étant incontestablement relative aux individus, il en résulte que nul ne saurait être apte à juger sainement de la situation d'autrui, quelles qu'en soient les apparences.

Marie ayant eu dans l'école même, au milieu du bruit et des chuchottements de ses camarades, plusieurs crises extatiques auxquelles personne ne connaissait rien, on parla d'elle dans tout le village, distant d'une demi-lieue du hameau qu'elle habitait. Les matadors de la paroisse voulurent la voir : le frater d'abord, en sa double qualité de barbier et de chirurgien ; la matrone, réputée sage-femme ; les marchands, les cabaretiers ; puis, M. le maire et MM. les conseillers municipaux ; enfin, M. le curé, ainsi que son sacristain et MM. les marguilliers de la paroisse. Tous s'étonnaient de son état ; quelques-uns s'en effrayaient ; cependant il ne vint dans la pensée de personne d'essayer de la guérir, encore moins (supposant une possession diabolique) de tenter l'exorcisme, cérémonie si en usage autrefois, dans les cas d'affections extraordinaires ; et, selon bien des gens sensés et instruits, d'accord avec les saintes Ecritures, si avantageusement pratiquée sur certains individus véritablement possédés.

L'hiver ayant plié son manteau de glace, de neige et de frimas, et les travaux des champs allant être repris, Marie dut cesser, comme ses sœurs, la fréquentation du village, où l'école ne la rappellerait qu'à la fin de l'automne suivant. C'était le chagrin dans le cœur que la pauvre enfant sentait venir le moment où elle allait se retrouver incessamment sous la férule de ses parents, et se voir contrainte de prendre part à des travaux qui, trop rudes pour elle, ne convenaient ni à sa constitution ni à ses goûts.

Les vocations sont innées !

Les enfants sentent mieux que l'homme fait ce qui convient à leurs dispositions. Un penchant naturel les guide secrètement vers la profession qu'ils devaient embrasser. Cette voix intérieure, qui parle à leur jeune intelligence, ne les tromperait point, si ce qu'on appelle l'éducation ne venait d'avance tronquer leur carrière, en les obligeant de se soumettre aux vœux de leurs directeurs, aux caprices de leurs parents, dont l'intérêt ou la vanité est le plus souvent la seule règle de conduite.

Marie, loin de sentir de l'attrait pour les travaux rustiques, ne se sentait portée qu'à des occupations délicates comme sa personne : les arts, et il faut bien le dire puisque cela est, la philosophie surtout, voilà ce qui plaisait à ses goûts, à sa nature.

La sagesse de la Providence se manifeste quelquefois d'une façon bien étrange aux yeux des mortels. C'est souvent pour nous conduire au bonheur qu'elle nous fait subir les épreuves les plus rudes, de même que, pour briser l'orgueil de ces êtres bouffis de vanité, elle les élève d'abord au *summum* de la fortune, et les précipite après dans le gouffre du malheur.

C'est au moment où la pauvre Marie allait peut-être succomber sous le poids des misères dont on l'accablait, que le ciel lui révéla, en songe, une page de son avenir.

Un jour que, tombée sur le talus du chemin, elle s'y était endormie , un ange lui apparut sous la forme d'un enfant de son âge :

« Pauvre Marie, lui dit l'ange, prends courage ! Dieu ne t'a « point abandonnée ! Je suis envoyé vers toi pour t'annoncer « les événements qui t'attendent sur la terre. Je ne dois pas « cependant t'instruire dès à présent de tout ton avenir ici-« bas ; mais si ta conduite répond aux bontés dont le ciel te « donne aujourd'hui la plus auguste preuve, je t'avertirai des « choses que tu auras à faire ou à éviter, toutes les fois qu'in-« voquant la protection du Seigneur, tu lui demanderas hum-« blement d'éclairer ton esprit de sa lumière divine. Fais at-« tention, continua l'ange, aux choses que je vais te montrer, « gardes-en le souvenir, et si tu ne peux en trouver immédia-« tement l'explication, c'est que le temps ne sera pas encore « venu que tu aies besoin de la connaître ; mais cette connais-« sance te viendra toujours opportunément, pourvu que tu sois « attentive à observer tes inspirations. »

Aussitôt, l'ange montra à la pauvre enfant un château voisin

du lieu où elle s'était endormie, lui en fit voir l'intérieur, les habitants, et la fit s'arrêter dans une chambre où se trouvaient des hardes et divers objets qui lui étaient destinés. Dans ce moment, l'ange disparut, et la petite Marie sortit de l'extase où elle était plongée.

Après cette extase, l'enfant se prit à réfléchir sur ce qu'elle appelait *son rêve*. Elle pensa que ce château devait être celui de madame ***, dont elle avait souvent entendu citer le nom et louer les vertus. Alors une espérance vague remonta son courage abattu, et, pleine de l'idée du songe qu'elle venait d'avoir, elle se hâta de ramasser les herbes dont il lui fallait porter un paquet au hameau, afin d'éviter les mauvais traitements de ses parents. Peu de temps lui suffit pour réunir un fardeau au-dessus de ses forces habituelles. Elle le chargea sur ses faibles épaules, l'emporta lestement, et, à son arrivée à la maison, le déposa d'un air satisfait, triomphant, comme si elle fût venue de remporter une victoire.

Ce succès eût dû sans doute lui mériter les louanges de ses *bons* parents, dont, pour la première fois, elle secondait les vues ; cependant, il en fut tout autrement. Ils profitèrent de la preuve d'énergie que la pauvre enfant venait de donner, dans un moment d'exaltation morale où ses forces physiques s'étaient décuplées, pour l'accabler des reproches les plus amers, en lui signifiant que si chaque jour désormais elle n'accomplissait pas une tâche au moins égale, ils redoubleraient de rigueur à son égard. Par bonheur pour Marie, la Providence ne leur laissa pas le temps d'exécuter leurs mauvais desseins.

Le lendemain même, Marie, allant aux champs, fut rencontrée par madame ***, que la physionomie souffreteuse de la pauvre enfant intéressa d'abord.

— Où vas-tu mon enfant, demanda à Marie, madame ***, d'un ton de bienveillance qui enhardit la pauvrette ?

— Je vais ramasser de l'herbe pour les vaches, dit Marie en baissant les yeux.

— Comment s'appelle ton père, reprit madame *** ?

— Il s'appelle Joseph, madame.

— Joseph ? Je le connais. Ne va-t-il pas quelquefois au château de madame *** ?

— Oh ! madame, c'est sûr qu'il y va des fois. Il a encore porté l'autre jour une charretée de foin au château.

— Et dis-moi, mon enfant, es-tu bien utile à ton père? Ne pourrait-il se passer de toi ?

— Que oui, madame, qu'il serait bien content de s'en passer, et ma mère aussi, parce que je ne suis pas bien forte, et puis je m'endors toujours dans les champs, et puis je ne peux pas travailler, et puis je suis battue.

— Pauvre enfant! battue! battue parce que tu es malade!... Eh bien! conduis-moi chez ton père. Je veux le voir, lui parler.

— Oh! que non, madame, si je retournais sans avoir fait ma tâche, je serais battue!

— Sois sans crainte, mon enfant. Aies confiance en moi. Est-ce que tu croirais que je veuille te faire maltraiter?

— Oh! non, madame, vous avez bien l'air d'être trop bonne pour cela. Mais.....

— Allons, enfant, ne crains rien, donne-moi la main et rendons-nous ensemble près de tes parents.

La petite Marie céda aisément à l'insistance de madame***, mit sa petite main terreuse dans la blanche et douce main de la noble châtelaine, et la conduisit au hameau.

(La longueur de ce chapitre étant peu en rapport avec le cadre de cet opuscule, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage complet, qui sera en vente prochainement chez l'auteur, *rue de la Pépinière*, n° 24, et chez les libraires.)

CHAPITRE IV.

SAINTE PÉLAGIE.

Dix minutes après notre départ de la préfecture de police, reprit Jérôme, nous arrivâmes à la prison de Sainte-Pélagie. On nous fit traverser un premier vestibule, et l'on nous introduisit dans une espèce de corridor divisé longitudinalement en tiers par deux grilles renforcées d'un épais treillis en fer. J'ai su depuis que cet endroit s'appelle le parloir des Singes. Là nous attendîmes seuls, près d'une heure. Un gardien vint nous ouvrir et nous conduisit au greffe, où l'on prit nos signalements respectifs que l'on inscrivit sur un registre *ad hoc* ainsi que nos noms et prénoms.

Cette humiliante formalité, une fois remplie, le même gardien nous conduisit tous, à l'exception du condamné pour ban-

queroute, à travers des cours, des corridors, des guichets, jusqu'à l'endroit appelé cour de la Dette, ou mieux cour des Prévenus, où nous fûmes jetés après avoir été fouillés de nouveau

Cette cour des Prévenus est assez vaste; sur l'un de ses côtés se trouve une espèce de péristyle, de galerie, où vont s'abriter, en temps de pluie, serrés les uns contre les autres, les prisonniers qui ne peuvent payer une chambre.

C'est un triste et singulier spectacle à voir que ce troupeau d'hommes diversement vêtus, appartenant aux différentes classes de la société, se promenant pêle-mêle, soit isolément, soit par petits nombres, parlant diverses langues, divers jargons, se démenant de cent façons; les uns couverts des habits grossiers de la prison; d'autres attiffés des haillons du mendiant; d'autres tout pimpants encore d'un l'uxe qui s'enfuit; ceux-là d'un abord repoussant et, pour la plupart, marqués au front du signe de la réprobation; ceux-ci, d'un visage ouvert, d'une allure noble et portant sur la poitrine un nombre plus ou moins grand d'ordres et de décorations, que leur arrachera peut-être une condamnation infamante. Des groupes se forment de temps en temps dans l'un des coins de cette cour, pour applaudir, tantôt à la souplesse d'un jeune homme qui, oubliant sa position actuelle, ou habitué à quelque chose de pire, se distrait gaiement par des tours de force et d'agilité; tantôt aux récits animés et pleins de franchise de quelque voleur de profession qui s'enorgueillit de l'adresse qu'il a déployée en cent occasions; tantôt aux discours exaltés d'un pauvre diable que sa raison abandonne. Là, le valet coudoie le marquis, le goujat hurle aux oreilles du poëte, l'assassin se frotte au banquier, l'enfonceur de portes foule le pied de l'officier supérieur, tous sont confondus ensemble, tous : meurtriers, voleurs, filous, escrocs, banqueroutiers, vagabonds, faussaires et honnêtes gens!

A ce triste tableau des choses humaines, j'oublai un instant mes propres douleurs; mon esprit d'observation sembla se réveiller, les réflexions suivantes me vinrent à la pensée : Eh! quoi, me dis-je, le gouvernement éclairé, sous lequel nous vivons, ne pourrait-il pas, avec ses vues d'amélioration et de justice, trouver les moyens d'éviter aux hommes de probité que la calomnie où l'erreur a conduits sous les verroux, le contact impur du vice et du crime, dont la contagion est toujours redoutable. Serait-il donc bien malaisé de classer les-

accusés selon la nature des fautes qui leur sont imputées, à tort ou à raison, de manière que les prévenus de simples délits ne fussent pas exposés comme ils le sont à être froissés, apostrophés du matin jusqu'au soir et du soir au matin, par des forçats libérés en récidive de crime, par des assassins convaincus, par des voleurs avoués, par des Gomorrhéens modernes, qui se vantent tout haut de leur dépravation! Il me semble, à moi, que si l'État économisait quelques écus sur chaque dépense de nos énormes budgets, dont je ne prétends pourtant pas exercer le contrôle, il serait à même de disposer les prisons plus convenablement à la santé du corps et au salut de l'âme. Il est certain, et ceci a été dit par bien des moralistes, que la corruption gagne petit à petit les esprits faibles, au point de faire souvent d'un homme bon et juste, un fripon fieffé digne du poteau et de la corde. Si j'avais l'honneur d'être pour un peu dans la direction des affaires publiques, je voudrais appeler l'attention sur les prisons en général, sur la détention préventive en particulier, et je crois que j'aurais le bonheur de provoquer des améliorations notables dont tous les pouvoirs, unanimement, ne tarderaient pas à ordonner l'exécution. Certes, quand je dirais que, dans ces lieux d'horreur il y a des misérables qui enseignent avec un soin minutieux et un talent maudit toutes les ressources de la ruse, de l'adresse, de l'effronterie, de la réserve, de la méfiance, du refuge pour faire entrer ou avancer dans le crime leurs tristes élèves; quand je dirais que certains voleurs ont l'audace, en prison, de dérober, à leurs compagnons de captivité. les objets de première nécessité; quand je dirais que les individus malades succombent dans une proportion effrayante, non pas précisément à défaut de soins médicaux, mais sous l'influence de l'air vicié qu'on respire dans ces lazarets empestés; quand je dirais que, pour la moindre vétille l'innocent tout comme le coupable est exposé à se voir rudoyer, maltraiter et jeter dans un cachot; quand je dirais qu'il y a là des êtres humains dont les haillons ne sauraient préserver du froid et de l'intempérie de l'atmosphère, les corps à moitié paralysés par la privation de mouvement et d'une nourriture suffisante; quand je dirais que, quelquefois, la vie même des gens paisibles est menacée par des forcenés, dont la rage s'exalte à l'aspect de la pudeur; quand je dirais tout cela et bien d'autres choses encore, certes que je captiverais l'attention de mes auditeurs, et que ma parole ne serait pas perdue.

Le quartier des prévenus se divise en deux catégories : les PISTOLIERS et les PAILLEUX.

On appelle pistolier, tout individu payant une somme qui varie de 1 fr. 25 c. à 2 fr. par dix jours. pour jouir de la faveur de coucher dans une espèce de cellule décorée du titre de chambre, complétement dépourvue d'armoires, de buffets, d'étagères. mais ornée d'un nombre de grabats qui varie de deux à cinq d'une petite table carrée, et d'une chaise jadis propre pour chaque hôte. Il faut pourtant dire qu à Sainte-Pélagie, cette maison si célèbre, ce lieu d'horreur pour toute âme honnête; mais que les gens habitués à la prison appellent leur lieu de plaisance, leur Élysée, leur Eden, il faut dire que le linge est fin et propre, les matelas médiocrement mauvais les oreillers pas trop durs, les couvertures à peu près chaudes.

Les pistoliers, outre qu'ils sont mieux traités que les autres, sous le rapport des besoins matériels, sont aussi mieux vus des employés; d'abord un article du règlement de la prison, leur accorde le privilége de rester à se promener dans la cour tous les soirs une heure après la rentrée des autres. Ainsi, comme chacun est libre de garder la chambre pendant toute la journée, et peut prendre l air assez mauvais à la vérité. pendant une heure par jour à peu près. en moins nombreuse société il y a, à Sainte-Pélagie, une sorte d'aristocratie qui fait peine à voir. Quelque coupable que soit un prévenu, c'est un des princes de la maison s'il s habille avec luxe, s'il met fréquemment une chemise blanche, s il se mouche dans un foulard, s'il possède une pipe à long tuyau. et si, surtout. il ne manque pas d'argent.

A propos de ce dernier et important article, je me suis perdu dans mille conjectures pour m'expliquer ceci : qui que ce soit, en entrant à Sainte-Pélagie, est fouillé, visité de pied en cap; l'argent que l'on trouve sur lui est déposé au greffe, moins 10 fr., au plus; puis il n'est remis au détenu que 10 fr. par semaine, de façon que quand même on reçoit du dehors les provisions de bouche qu'on laisse parvenir, il faut agir très-économiquement. Eh bien, j'ai vu certains prisonniers qui dépensaient dans la maison même, jusqu'à 5, 6 et même 10 francs par jour; qui avaient leurs poches pleines d'or, et adoucissaient, conséquemment, leur captivité. Tout est prohibé à Sainte-Pélagie, couteaux, rasoirs, canifs, etc, et tout s'y trouve; car, bien qu'un même individu n'ait pas toutes ces choses, il peut se les

procurer au moyen des échanges, des emprunts, parce que dix à douze prisonniers peuvent réunir tous ces instruments ; —qui, un couteau ; — qui, un canif ; — qui, un rasoir ; — qui, des épingles ; — qui, des aiguilles ; — qui. des ciseaux ; — qui, une lime à ongles ; — qui, une scie ; — qui, un marteau ; — qui, des clous ; — qui, un compas. Je crois que, quand même les surveillants redoubleraient d'activité, de zèle et de sévérité, il serait impossible d'empêcher la contrebande ; car, malgré l'épaisseur des murailles, les grilles, les verroux, les gardiens, les sentinelles et les chemins de ronde, il y a des détenus qui sont au courant de toutes les nouvelles de la capitale. J'ai ouï dire que, parmi nous, il y avait un certain nombre d'espions payés par la police, et que c'était ces gens-là eux-mêmes qui prêtaient les mains à toutes les infractions aux règlements ; cependant je n'ai pu m'assurer que cela fût exact. Pour moi, je n'ai vu là que mystère, et quiconque ne sera pas initié par les doyens de la prison cherchera vainement l'explication de tant de prodiges.

Il y a, à Sainte-Pélagie, des hommes fort instruits, fort habiles, dont les conversations sont pleines d'intérêt et de charme. Ceux de ces messieurs qui sont en prévention depuis longtemps sont devenus jurisconsultes au premier chef. Il est vrai qu'il y a presque constamment en prison un certain nombre d'avocats dont les lumières vont éclairer le dernier des détenus, et que les princes possèdent presque tous un Code annoté, de façon que dès qu'un nouvel arrivant fait connaître le motif ou le prétexte de son accusation, les maîtres s'écrient, sans prendre la peine de chercher le moins du monde : 401, — 405, — 408, — etc., pour indiquer l'article du Code qui lui est applicable en cas de conviction.

Nous avons eu, à Sainte-Pélagie, un certain capitaine de frégate, décoré, nommé Zerman, qui prétendait avoir été compagnon de captivité de Silvio Pellico, dont les Mémoires ont été lus de tout le monde. Cet officier disait avoir été arrêté pour défaut de papier et comme agent d'un parti politique en Espagne. Je n'avais point encore vu d'homme aussi impassible, aussi insensible, à bien dire, que ce marin. Sainte-Pélagie était, pour lui, un lieu de délices, à la liberté près. Il nous racontait fréquemment quelques épisodes de sa vie aventureuse, que d'autres tempêtes que celles des flots avaient battue bien des fois. Doué d'une constitution robuste, d'un tempérament bilioso sanguin, d'une âme fortement trempée,

d'un courage presque féroce, il pouvait, nous disait-il, supporter les plus grandes fatigues, résister à toutes les privations, à toutes les tortures. Ses récits étaient si extraordinaires que je me suis bien souvent demandé si leur exactitude entrait dans le domaine du possible.

Au temps où Sainte-Pélagie était la prison pour dettes, il y avait une boucherie et un café restaurant pour les besoins et les plaisirs des détenus; à présent que sa destination a été changée, il n'y a plus qu'une simple cantine à laquelle on est convié deux ou trois fois par jour, et où les princes ne vont jamais. Si quelqu'un de mes lecteurs venait à être conduit à Sainte-Pélagie, je le préviens de ne point s'effrayer lorsqu'il entendra la voix formidable d'un homme à large poitrine faire retentir la cour du cri répété : à la cantine! la cantine! la cantine ! et de se tenir pour averti que s'il désire boire un verre de mauvais vin, il doit se hâter d'accourir.

Je viens de dire qu'il n'y a qu'une cantine pour les prévenus; néanmoins, ils peuvent se procurer une nourriture passable sans avoir recours au dehors, soit en faisant eux mêmes leur cuisine, à l'aide d'un petit fourneau à charbon que l'on obtient assez facilement, moyennant le prix un peu exagéré de sa valeur réelle; soit en s'adressant à un prisonnier restaurateur qui, quoique étranger, en quelque sorte, à l'art culinaire, sait néanmoins préparer les mets d'une façon assez appétissante. Notre petit Vatel possédait, au suprême degré, l'éminente qualité d acheter, pour ses commensaux, de la viande fraîche, des fruits assez bons, du café véritable; le tout accommodé et offert par lui avec une gaieté, un entrain, une résignation qu'on rencontre peu dans une prison, chez les gens de sa classe; car il est artiste et savant, et c'est cette double qualité, à l'en croire, qui lui a valu et lui vaut encore, probablement, la détention qu'il subissait, préventivement depuis quinze mois déjà, sans savoir alors quand ni comment elle finirait.

Les pailleux sont le plus à plaindre, en apparence, et en réalité le moins dignes de commisération, du moins pour la plupart. Les dix-neuf vingtièmes de ces gens-là appartiennent à la classe paresseuse de la populace, et n'ont vécu, toute leur vie, que de vol et de rapine. Il y en a peu qui ne soient habitués à la vie des prisons et qui ne s'estiment heureux d'un long séjour à Sainte-Pélagie, en attendant la Roquette, Poissy ou le bagne. Aussi, les entend-on s'ébattre bruyamment et rire aux éclats tout le long du jour. Pourtant leur nourriture est

bien mauvaise, leur lit bien dur, leurs vêtements bien dégoûtants !

Quand je dis que ces pauvres diables sont le moins dignes de commisération, je parle tout à contre sens de ma pensée intime ; et ce langage est contraire à l'humanité, tout comme à la charité, tout comme à la vérité ; mais il faut bien parler de manière à être compris de la société existante, et voir comme elle le coupable dans l'ignorant, dans le nécessiteux, dans l'homme passionné. Pourtant il me semble que si nos institutions étaient modifiées, si le pauvre dès sa naissance était assuré contre l'horrible faim qui le menace incessamment par le temps qui court ; s'il recevait, je ne dirai pas une haute instruction, mais une éducation suffisante ; s'il était éclairé dès son enfance sur les devoirs du citoyen ; s'il ne voyait pas clairement, comme il le comprend aujourd'hui, que ses sueurs doivent être exploitées au profit du riche ; si, arrivé à l'âge viril, il n'avait la crainte de voir sa femme, ses enfants, lui-même, manquer de pain, de vêtements et d'abri ; il me semble, dis-je, qu'il ne serait pas exposé à tant de misérables tentations auxquelles le besoin le force de succomber. Ne voit-on pas, en effet, trop fréquemment, des gens réduits à une telle extrémité qu'ils vont dérober, au premier endroit, un morceau de pain, ou un objet de peu de valeur, afin de satisfaire une faim pressante qui déchire leurs entrailles et altère leur raison (1).

Les discours les plus bizarres, quelquefois les plus cyniques coulent à flots sur la langue infernale de ces pauvres hères,

---

(1) *Note de l'auteur.* — J'indique ici, comme tant de gens l'ont fait avant moi, une partie des plaies profondes qui dévorent le peuple, la société tout entière; mais je n'ai point la prétention d'indiquer un remède plus sûr que celui qui a été formulé si sagement par le plus grand philosophe de notre siècle, par l'économiste le plus profond, le plus sublime qu'ait jamais éclairé la lumière céleste, par Fourrier, en un mot, dont les travaux immortels ont trouvé, trouvent et trouveront des continuateurs dignes de leur origine, jusqu'à la mise en pratique de sa sainte doctrine.

Si je me laisse entraîner à dire naïvement ce que je pense d'une école qui éprouve tant de peine à s'établir, c'est que, dans mon opinion, un temps viendra où elle sera généralement adoptée.

Ce que je dis ici du Fourriérisme, paraîtra, je pense, d'autant moins suspect, que je ne suis point un de ses apôtres ; mais seulement un de ses admirateurs.

et servent, sinon de récréation, du moins de passe-temps aux pistoliers qui les entourent

Le séjour de la prison, loin de moraliser la plupart de ces malheureux, ne fait que les pervertir plus complétement.

Voici un des cent exemples que je pourrais citer à l'appui de ma proposition :

Un enfant de douze à quatorze ans me parut tellement malheureux que je lui donnai quelques sous pour l'aider un peu, et je lui demandai en même temps, comment, si jeune, il se trouvait en prison ?

— Monsieur, me répondit-il, *c'est parce que j'ai plus de facilité à mettre la main dans la poche d'un étranger que dans la mienne.* (textuel)

Je fus stupéfié.

— Mais, repris-je, malheureux, tu ne songeais donc pas que cela pouvait t'amener en prison ?

— Je le savais bien ; car tout jeune que vous me voyez, j'ai déjà *tiré deux longes.*

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Que j'ai déjà subi deux condamnations pour vol ; mais que voulez-vous, je ne sais rien faire, je n'ai aucune ressource, personne ne s'interesse à moi, il faut bien que je vole ; à présent, c'est fini, je serai voleur toute ma vie Je sais que je vais en attraper pour jusqu'à l'âge de vingt et un ans ; mais pendant ce temps-là je grandirai, je prendrai de la force, et à ma sortie, je me mettrai défonceur de portes.

MESMER, SWEDEMBORG, FOURIER.

Les idées de Swedemborg et les principes cosmologiques de Ch. Fourier se rattachent par plusieurs points à la science formulée par Mesmer.

Nous ne prétendons pas que Swedemborg a eu connaissance des lois du magnétisme animal, lesquelles, quoi qu'en ait dit Thouret, n'étaient nullement connues avant Mesmer. Or, Swedemborg, né en 1688, eut ses premières visions en 1744, quatre ans après la naissance de Mesmer, et ses ouvrages avaient presque tous vu le jour lorsque celui-ci soutint, en 1766, sa thèse de l'*Influence des planètes sur le corps humain.* Ainsi Mesmer aurait emprunté à Swedemborg, plutôt

que ce dernier n'aurait pu emprunter au médecin viennois. Mais il est probable qu'ils ne se doivent rien ni l'un ni l'autre, et que s'ils se sont rencontrés sur le même terrain, c'est à leur insu et après avoir parcouru des routes différentes.

Nous croyons cependant que Swedemborg a eu, sans le savoir, recours au magnétisme pour se procurer cette espèce d'excitation durant laquelle son esprit exalté ne connaissait plus de bornes et planait dans l'infini avec les sphères célestes, et dans la compagnie des habitants des cieux. L'état dans lequel il était alors, état qu'il a décrit lui-même en parlant de la première vision qu'il eut à Londres, a beaucoup de rapport avec les symptômes du sommeil lucide, provoqué par la magnétisation, et nous ne craignons pas d'avancer qu'il a pu produire sur lui-même les mêmes effets que le magnétiseur produit sur son sujet. Nous essayerons de prouver cela en peu de mots.

Nous poserons d'abord comme prémisses que le corps humain forme une machine électro-magnétique qui peut se saturer de fluide de manière à charger le cerveau avec excès et à en exalter toutes les fibres, que non-seulement le fluide peut se répandre au dehors et être communiqué aux corps mis en rapport avec nous, comme cela est aujourd'hui parfaitement prouvé, mais qu'aussi l'homme peut augmenter sa force intellectuelle et rendre son esprit plus profond et *plus clairvoyant*, en augmentant la somme de fluide magnétique qui s'élève vers son cerveau. Or, Swedemborg, aidé par les habitudes de sobriété et de continence de toute sa vie, et par l'extrême développement de ses organes cérébraux, était parvenu à spiritualiser au plus haut point ses facultés intellectuelles. Comme le magnétiseur qui se met en rapport avec son sujet augmente la puissance intellectuelle de celui-ci de tout le fluide qu'il verse sur lui, de même Swedemborg était arrivé, par l'habitude qu'il avait prise de se recueillir et de se concentrer en lui-même, à agir sur son imagination et sur son intelligence de la même manière que le magnétiseur agit sur son sujet ; il était arrivé, enfin, à se magnétiser lui-même.

Mais il y a entre l'homme qui se magnétise lui-même et celui qui est magnétisé par un autre cette différence que le premier peut bien parvenir à surexciter ses facultés intellectuelles

---

(1) Nous démontrons la vérité de ces principes dans un ouvrage que nous ferons paraître bientôt sous le titre de *la vie universelle*.

mais que, dans l'état d'extase, il ne peut rester maître du fil conducteur de la logique et de la raison, et que son imagination peut ainsi errer à l'aventure et enfanter des rêves monstrueux et irrationnels, tandis que l'homme soumis à l'action magnétique d'un autre homme, voit son imagination et tout son intellect conduit, dirigé, soutenu par une volonté forte, puissante, active, qui s'est substituée à la sienne propre. On doit comprendre que, dans ce dernier cas, les fibres du cerveau, surexcitées par les effluves magnétiques qui s'y portent en abondance, peuvent produire des effets qu'elles ne produiraient pas dans l'état normal, et que les phénomènes qui en résulteront ne cesseront pas d'être logiques et rationnels, parce que la volonté et la raison du magnétiseur n'auront pas cessé de les conduire et de les éclairer.

Quelle que soit l'opinion qu'on se forme des rêves mystiques de Swedemborg, on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité et la logique de son esprit, qui sait décrire, expliquer et défendre par tant de raisons plausibles, les visions de son cerveau. Certes, il est probable que Swedemborg a été dupe lui-même de son imagination quand il a cru converser avec les anges et qu'il les a entendus lui expliquer tous les mystères du monde céleste ; mais, au milieu de tout son délire, quelle clarté, quel ordre, quel enchaînement, et aussi combien de pensées sublimes que la raison peut admettre, tout en s'effrayant de leur hardiesse et de leur immense profondeur !

Avant Mesmer et avant Fourier, Swedemborg a parlé des correspondances du ciel avec la terre ; il a avancé *que les créations de la terre étaient des représentations du monde céleste et comme des images du monde spirituel ; que tout ce qui constitue le ciel est environné d'une espèce d'atmosphère d'amour ; que l'amour procède de Dieu et y retourne comme par un flux et reflux continuels.* Mesmer a fait de la vision de Swedemborg une loi physique, qui est devenue le premier aphorisme de son système ; il a dit :

« Les corps célestes, la terre et les êtres vivants exercent réciproquement une action les uns sur les autres, et l'intermède de cette influence est le fluide universel qui pénètre et entoure tout. »

Etudiant ensuite cet agent universel dans ses rapports physiques avec l'homme, il voulut en faire la base d'une nouvelle thérapeutique et négliger de s'occuper des lois générales du fluide magnétique par rapport aux astres et à la terre.

Fourier vint et féconda de son génie l'idée de Swedemborg et de Mesmer. Entraîné par son projet d'organisation sociale à approfondir les destinées de l'humanité pendant sa vie terrestre, il remarqua, comme eux, l'influence que les astres ont sur la terre ; il alla plus loin et prétendit que les créations de la terre ont été produites par sa copulation avec les astres et avec le soleil. Il ajouta que la terre comme les autres planètes est androgyne, et que ses deux pôles étant l'un mâle, l'autre femelle, la conjonction des deux aromes qui s'échappent l'un du pôle nord, l'autre du pôle sud produisait aussi des créations terrestres. L'arome que Fourier suppose s'exhaler de tous les corps n'est pas autre chose que le fluide électro-magnétique, et il en convient en quelque sorte lui-même, lorsqu'il attribue deux pôles à tous les corps et qu'il fait de l'attraction la loi unique du monde physique et du monde moral.

Ainsi, l'*amour* chez Swedemborg, l'*attrait magnétique* chez Mesmer, l'*attraction* chez Fourier ne sont qu'une seule et même chose. Il importe peu qu'ils aient donné à cet agent de la vie universelle un nom différent; ils l'ont tous les trois défini de la même manière, lui ont attribué les mêmes effets, et, après avoir poursuivi la vérité par des routes différentes, ils sont arrivés tous trois au même but.

Nous ne savons si Fourier connaissait l'œuvre de Swedemborg, ni s'il avait approfondi la doctrine de Mesmer, son esprit était d'ailleurs trop original pour avoir rien emprunté à ses devanciers, trop étendu et trop profond pour n'avoir pu toujours se suffire à lui-même; nous croyons bien plutôt que les points de contact, qu'on trouve dans les idées de ces trois hommes remarquables, proviennent de ce qu'en se rapprochant de Dieu, ils se sont abreuvés à la même source, source de vérité et de vie, d'où le génie rapporte les germes précieux qui doivent féconder l'avenir.

Ch. Fauvetti.

Cet article, fragment d'un ouvrage inédit de M. Fauvetti, nous a paru d'autant plus remarquable qu'il exprime des idées différant des opinions que nous avons émises nous-mêmes sur les trois hommes éminents qui en font l'objet.

Nous l'avons inséré d'autant plus volontiers qu'il donnera lieu à une polémique entre son spirituel auteur et nous; polémique qui, si nos prévisions ne nous trompent, ne sera pas sans intérêt pour ceux qui la suivront.

Du reste, c'est avec plaisir que nous rendons hommage à l'érudition savante et au style gracieux de M. Fauvetti, dont nous lirons attentivement l'ouvrage tout entier dès qu'il aura paru.

(*Note de M. Ricard.*)

RÉCRÉATIONS.

Le comédien Odry fut arrêté, au milieu de la nuit, au coin des rues Jocquelet et Notre-Dame-des-Victoires, par un robuste et décidé gaillard, qui, le poignard au poing, demanda à l'acteur : La bourse ou la vie? La Bourse, répondit Odry, sans se déconcerter? la voici (et il lui montra le palais du commerce) ; quant à la vie (l'avis), celui que j'ai à vous donner, c'est d'abandonner le métier que vous faites. Le voleur abasourdi renonça à son projet, et s'en alla *honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.*

Tout le monde sait combien le duc de Roquelaure était facétieux et spirituel. On sait aussi que le cynisme dont il se faisait un mérite aux yeux de certaines personnes ne le possédait pas tellement qu'il ne pût s'empêcher de le montrer aux personnages pour qui il avait de l'estime et du respect. Un jour que le roi l'avait admis à sa table, et le priait de lui faire quelque impromptu plaisant, Roquelaure prétendit que son humeur était malade, et qu'il essayerait vainement de satisfaire Sa Majesté. Le roi insista en lui disant : faites-moi seulement un calembourg, et je vous tiens quitte. — Sire, dit Roquelaure, j'y veux bien essayer ; mais au moins que Votre Majesté m'indique un sujet. Eh mon Dieu, dit le roi, le premier sujet venu... *moi,* par exemple. — Sire, reprit Roquelaure, Votre Majesté n'est point un *sujet;* elle est le monarque adoré des siens. Le roi comprit et se mit à rire. Un instant après Sa Majesté avala une huître (on était au commencement du repas), et demanda à Roquelaure s'il y avait quelque chose de nouveau, de curieux à Paris. Non, répondit le duc, si ce n'est qu'on a vu tout récemment une huître dépourvue d'écaille, traverser le *palais royal.*

Un de nos officiers supérieurs dans l'armée d'Afrique avait passé plusieurs jours, pendant la campagne, sans se déshabiller; ses jambes, par suite de la fatigue, s'étaient enflées, et les bottes qu'il portait le faisaient souffrir cruellement. Un sous-officier vint lui transmettre un ordre supérieur qui ne lui per-

mettait point de se livrer encore au repos qu'il désirait si ardemment. A la lecture de cet ordre il s'écria : Quel ennui ! il faut se remettre en marche sans débotter ! — Colonel, dit le sous-officier, je vous promets que non, car vous êtes chargé d'accompagner le dey d'Alger, et il a des bottes toutes neuves ; vous ne partirez donc point sans *dey botté*. R.

Dans les derniers embarras politiques de l'Espagne la jeune reine Isabelle témoigna beaucoup d'inquiétudes ; comme un de ses conseillers cherchait à la rassurer, Isabelle, que rien ne pouvait dissuader, de ses craintes, s'écria : Dans cette conjoncture, je ne trouve pas un seul de mes ministres à la hauteur des circonstances, et j'en suis là, que je donnerais la moitié des Espagnes pour un Thiers.— Votre Majesté me permettra de lui faire remarquer, dit le conseiller, que ce serait un bien mauvais calcul ; car dans aucun pays du monde un tiers ne saurait valoir une moitié. R.

M. Jacques Arago se trouvant, un soir, à une de mes réunions magnétologiques, me témoigna le désir d'être mis en rapport avec une somnambule douée de facultés prodigieuses. J'y consentis avec plaisir. Alors le goguenard auteur des *Souvenirs d'un aveugle,* voulut faire faire à la somnambule un *Voyage autour du monde*. Mademoiselle Virginie, suivant la pensée de son directeur momentané, qui l'interrogeait mentalement, déclara au bout d'un instant qu'elle se trouvait à bord d'un vaisseau, où elle voyait des hamacs, selon elle peu confortables : Je n'aime pas ces lits-là, dit-elle, avec une moue charmante.— Ces *lits-là*, reprit M. Arago, mais, mon enfant, il n'y a point de *lilas* à bord.

Deux dames, dont les mœurs n'étaient rien moins qu'austères, occupaient à l'Opéra le devant d'une loge. Un lion des plus hardis, placé derrière elles, se penchait fréquemment d'une manière assez inconvenante, pour distinguer les traits de leurs visages, qu'il se rappela bientôt avoir vus ailleurs. L'une de ces dames, ennuyée de l'indiscrétion du lion, lui dit d'un ton qui n'annonçait ni la biche, ni la panthère : Eh bon Dieu, Monsieur, qu'avez-vous donc à nous considérer ainsi ? — Par-

don, mes dames, répondit le dandy, en se jouant avec son lorgnon, vous vous trompez, je ne vous *considère* point; je vous regarde.

Un musicien, dont le nom est bien connu, avait contracté l'habitude d'appeler sa femme, ravissante cantatrice d'un de nos théâtres royaux, *mon ange*. Un ami de sa maison, que ce mot contrariait sans doute, lui dit un jour : Pourquoi diable appelez-vous donc toujours madame *** mon ange? C'est ridicule, mon cher! les anges sont des êtres célestes, et, à vrai dire, je ne connais point de femme plus *humaine* que la vôtre. — On attribue à cette plaisanterie la brouille survenue quelque temps après dans le ménage du musicien, qui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, aurait eu la preuve non équivoque que son ange était un ange déchu!

En quoi mademoiselle Brohan a-t-elle de l'analogie avec Damoclès, demandait M. Lafont à son camarade Arnal? — En ce qu'elle est toujours soubrette (sous brette), répondit celui-ci.

Au moment d'un congé, le gros Lepeintre ayant rencontré Odry, lui annonça qu'il venait de traiter avec un correspondant, et qu'il s'était engagé pour Troyes (trois).—Cela ne m'étonne point, dit Odry, car tu es assez gros pour pouvoir t'engager pour quatre.

Quelle différence y a-t-il entre M. Adam (Adolphe), notre célèbre compositeur, et notre grand père Adam, l'époux de madame Eve?

C'est que celui-ci se laissa charmer par le démon, tandis que celui-là charme tous les jours une innombrable quantité d'anges... plus ou moins déchus. R.

Pourquoi M. Beauvallet eût-il dû préférer l'emploi des Frontins à celui qu'il tient à la Comédie-Française?

Parce qu'il eût toujours été beau valet. R.

Quel différence y a-t-il entre mademoiselle Rachel, de la Comédie-Française, et son ancêtre Rachel, fille de Laban, femme de Jacob?

C'est que la première a donné à son père les idoles de notre siècle (or et argent), tandis que l'autre déroba au sien ceux qu'il avait. R.

Pourquoi M. Samson, de la Comédie-Française, s'est-il toujours abstenu d'acheter un équipage?

C'est qu'il a craint de ne pouvoir donner à ses chevaux une hygiène convenable; attendu qu'il aurait beau faire, il serait toujours sans son (Samson). R.

Savez-vous, mon cher, demandait un jour madame Dorval à M. Raucourt, quel est votre plus grand ennemi?

Sans doute, répondit le spirituel acteur : c'est l'homme qui a le plus de gaz dans l'estomac, parce qu'il n'aime que les rots longs, et qu'il souffre des rots courts (Raucourt). R.

Pourquoi M. de Balzac n'a-t-il eu la croix que tout récemment?

Parce que, habitué depuis longtemps à ne porter que des bottes, il ne voulait pourtant pas être décoré sans souliers (sans M. Soulié). Tout le monde sait que ces deux littérateurs ont été créés chevaliers de la Légion d'honneur par la même ordonnance royale. R.

Quelle différence y a-t-il entre le bibliophile Jacob et N. S. Jésus-Christ?

C'est que le bibliophile Jacob vit en la croix et que Jésus-Christ est mort dessus. (Le bibliophile Jacob n'est autre que M. Paul Lacroix.) R.

Quel rapport y a-t-il entre le drame intitulé : .... et l'acide urique? C'est que l'un et l'autre sont produits par l'urine. (C'est M. Louis Lurine qui est l'auteur du drame.) R.

Quelle différence y a-t-il entre M. Bouffé et M. Beauvallet?

Cest que M. Bouffé est le plus comédien de nos acteurs sérieux, tandis que M. Beauvallet est l'acteur le plus sérieux de nos comédiens. R.

Quelle différence y a-t-il entre le gros Lepeintre et M. Bocage ?

C'est que M. Lepeintre est un acteur puissant, tandis que M. Bocage est un puissant acteur. R.

Quelle est celle de nos tragédiennes en qui vous auriez le plus de confiance pour voyager en traîneau ?

C'est Mlle Georges, parce que c'est une très-forte reine (renne).

Et celle en qui vous en auriez le moins ?

Mlle Rachel, parce que c'est une reine (renne) étique.

R.

Un des amis de M. Frédérick Lemaître le prévint, il y a quelque temps, qu'une sorte de cabale se montait contre lui pour le forcer de quitter le théâtre de la Porte-Saint-Martin. On aura beau faire, dit le grand comédien, je suis à ce théâtre, et j'y serai toujours le maître (Lemaître). R.

Quel est celui des théâtres de Paris où l'on respire habituellement le plus doux parfum ?

C'est le théâtre des variétés ; parce qu'il y a toujours des émanations d'hyacinthe. (Hyacinte est un acteur bien connu.)

R.

Quelle est celle de nos cupides actrices d'aujourd'hui dont le nom seul faisait palpiter de joie le cœur du roi Louis XI ?

C'est mademoiselle Plessy ; car Louis XI avait une prédilection particulière pour Plessis-les-Tours. R.

Quelle différence y a t-il entre M. Arnal et M. Odry ? C'est que M. Arnal est le plus spirituel de nos acteurs comiques, tandis que M. Odry est le plus comique de nos acteurs spirituels. R.

Un ami des jésuites, qui trouve un grand bonheur à humer la vapeur de pâte calcinée, disait l'autre jour : « Si je pouvais faire brûler Du pain à petit feu jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres, j'en serais ravi d'aise. »

R.

Savez-vous pourquoi l'esprit de M. de Cormenin semble encore plus brillant qu'il ne l'est?

C'est que cet honorable a toujours pour lui *L'Herbette*.
R.

Quel est celui de nos ministres qui peut s'asseoir aisément dans un fauteuil d'enfant?

C'est M. Cunin. R.

Quelle différence y a-t-il entre un bon magnétiseur et le mal de dents?

C'est que le magnétiseur fait dormir les gens, et que le mal de dents les prive de sommeil. R.

Quelle est l'actrice la plus vraie de la scène française?

C'est Mlle Maxime; car une maxime est toujours l'expression de la vérité. R.

Quelle différence y a-t-il entre M. Jules Janin et le carrefour de l'Odéon?

C'est que M. Janin domine le Luxembourg, et que le carrefour de l'Odéon en est dominé. (M. Janin plane pour ainsi dire sur tout le Luxembourg, du belvéder de son logement de la rue Vaugirard.) R.

Un plaisant disait l'autre jour, au foyer de la Porte-Saint-Martin, que le général Tom Pouce, ayant fait demander la main de mademoiselle Georges, dont il était devenu éperdûment amoureux, la grande actrice lui avait fait répondre qu'elle ne pouvait lui accorder qu'un de ses orteils; ce qui, au surplus, égalisait la partie. R.

PRÉDICTIONS SOMNAMBULIQUES POUR 1846.

Sa Majesté Louis-Philippe continuera de régner sur les Français, à la plus grande satisfaction des amis de l'ordre et du repos public.

M. Guizot soutiendra l'honneur et la dignité de la France, comme par le passé.

M. Martin (du Nord) proposera aux chambres la révision du Code pénal.

Tout le Code des lois françaises sera revu, augmenté et modifié de façon que chacun de ses articles soit désormais clair, net, précis, et ne puisse donner lieu, logiquement, à des interprétations diverses ou opposées.

Sur la proposition qui en sera faite aux chambres, il sera peut-être adopté des lois nouvelles, d'après lesquelles :

Tout magistrat immoral, selon la société, sera déchu de ses fonctions;

Tout magistrat dont les facultés morales seront notoirement affaiblies, soit par l'âge ou toute autre cause, sera mis à la retraite;

Tout procureur du roi qui aura accusé faussement une personne quelconque sera condamné au double du maximum de la peine à laquelle il aura injustement exposé autrui;

Tout individu qui, ayant subi une détention préventive, aura été reconnu innocent de ce dont il aura été accusé, recevra du gouvernement une indemnité proportionnée à la durée de sa détention, et au préjudice qu'il en aura éprouvé.

La fille de l'infortuné Lesurcq obtiendra enfin la réhabilitation de la mémoire de son père, et la reddition de ses biens.

Le régime cellulaire cessera de rendre fous ou idiots les malheureux condamnés qui le subissent.

La justice sera rendue d'une manière équitable par toute la France et en toute occasion.

La nourriture des hôpitaux et des prisons sera saine et préparée avec propreté.

Les cachots cesseront d'être humides et infects.

Les geôliers, gardiens et employés des prisons seront pacifiques et charitables.

La question d'un système pénitentiaire accordant le plus possible la sécurité publique, la morale et l'humanité sera mise au concours. L'auteur du meilleur Mémoire sur cette grave question sera honoré d'une récompense.

Les débiteurs de bonne foi ne pourront plus être emprisonnés par leurs créanciers, ou tout au moins les débiteurs malheureux ne seront plus confondus, en province, dans la même prison avec les voleurs et les criminels.

Les condamnés politiques seront traités avec humanité, et les soins médicaux leur seront donnés opportunément, en cas de besoin.

Il sera pris des mesures pour éviter aux filles laborieuses que presse le besoin, le malheur de la prostitution.

L'usage des *arlequins*, comme aliment, sera défendu au peuple.

La classe ouvrière sera protégée et défendue contre ceux qui l'exploitent à leur profit.

Pour ôter aux journaux politiques la spéculation des annonces industrielles, il sera créé des feuilles spéciales et exclusives. Les annonces seront faites en caractères uniformes et à des prix fixés modérément.

Le tripotage des actions de chemins de fer, de grandes entreprises, même des mines et houillères, sera absolument prohibé.

Les valets de Paris ne moucharderont plus leurs maîtres. Ils ne médiront plus de ceux qui les emploient. Tous seront d'honnêtes gens.

Les cuisiniers et les cuisinières ne feront plus danser l'anse du panier.

Les portiers seront discrets et bienveillants.

Les bonnes d'enfants n'auront plus de tourlourous pour amoureux.

Les Lorettes et les Madeleines changeront de bas et de chemises toutes les semaines. Elles prendront des bains tous les quinze jours.

Les grandes dames seront toutes vertueuses et chastes.

Les grands seigneurs ne donneront plus ni cachemires, ni diamants, ni billets de banque aux filles de l'Opéra.

Les étudiants ne courtiseront plus les grisettes.

Le Ranelag, le bal Mabile, le Prado, la Grande-Chaumière et le Château-Rouge ne seront plus des temples de Vénus.

Le troupier français continuera de gagner cinq centimes par jour, même les jours de fète et les dimanches.

Les instituteurs primaires sauront lire, écrire et calculer.

Les régents de collége sauront parler français.

L'Université n'obligera plus à passer huit années dans un collége les jeunes gens qui pourront achever leurs études plus promptement.

Les écoliers n'auront plus tous une égale mémoire, une semblable aptitude, un même caractère.

Les pensionnats et les colléges donneront à leurs internes une alimentation convenable.

Les examinateurs des Facultés n'exigeront plus des candidats une dose de science six fois plus grande que celle qu'ils possèdent eux-mêmes.

Il sera défendu aux avocats d'ergoter sur les questions de droit.

Les avoués et les huissiers établiront leurs comptes de frais d'après le tarif légal.

Tous les notaires seront des honnêtes gens.

Mademoiselle Georges fera usage du sirop d'ambroisie, préparé par Marguier, pharmacien, rue Saint-Lazare, 120, pour redevenir aussi jeune, ausssi fraîche, aussi belle qu'à vingt ans.

M. Jacques Arago ne fera plus de mauvais calembourgs.

M. Granier de Cassagnac aura enveloppé tout le *Globe* dans l'*Epoque*.

Le *Siècle* ni le *Temps* ne pourra être de l'*Époque*.

Les *Guêpes* de M. Alphonse Karr ne piqueront plus personne.

Les *Débats*, qui font la désolation de la *Presse*, ne sont pas du *Siècle*. Ils s'éteindront devant l'*Epoque*.

Le *National* sera englouti par l'*Universel*.

L'agiotage, les jeux de bourse, les jeux des cercles, seront prohibés comme l'ont été les jeux publics de roulette, de craps, de trente et quarante, et la loterie.

Il n'y aura plus de Crésus faisant la hausse et la baisse à volonté pour jouer avec la certitude de gagner.

Les journalistes défendront les intérêts généraux, publieront les nouvelles utiles à la société, lutteront en faveur des opprimés contre les oppresseurs, ne s'occuperont plus d'intrigues, signaleront les abus, cesseront d'être marchands et n'écouteront plus que la voix de l'équité.

Le système de Fourier sera adopté par le gouvernement; et M. Considérant sera chargé d'organiser les phalanstères.

L'extinction de la mendicité ne sera plus subordonnée à celle du paupérisme.

Les enfants de quatre ans ne seront pas tenus de savoir l'algèbre, le grec, l'astronomie et le chinois.

Le Conservatoire royal n'admettra plus pour élèves des jeunes gens ineptes, ni des enfants de dix ans que les professeurs sont obligés de laisser inactifs.

Les théâtres de France seront classés selon leur importance, montés d'un personnel convenable et d'un matériel suffisant, administrés par le gouvernement dans une forme hiérarchique d'accord avec la raison et la justice.

Les comédiens seront soumis à des examens impartiaux

Chacun d'eux sera classé et rémunéré selon sa capacité, et ils ne seront plus regardés comme les parias de la société.

Il n'y aura plus en France des cabotins mourant de misère, ni des directeurs incessamment exposés à la faillite.

Les savants qui auront publié des ouvrages utiles seront décorés de la Légion d'honneur, tout aussi bien que les romanciers et les nouvellistes, sans avoir besoin de le demander. Il en sera de même pour les inventeurs qui auront trouvé des choses avantageuses à la société.

L'Académie royale de médecine reconnaîtra que les cent mille Français qui, aujourd'hui, croient à la réalité du magnétisme, parce qu'ils en ont vu, bien vu, revu les effets extraordinaires, ne sont pas tous atteints d'aliénation mentale. Elle fera un retour sur son passé et déclarera que ceux des journaux qui annoncèrent, en 1837, que les expériences somnambuliques de mademoiselle Léonide Pigeaire avaient échoué en présence de la commission académique, dont aucun des membres n'avait encore jamais vu la somnambule, ont menti impudemment au public. Elle reconnaîtra que, le magnétisme étant un agent thérapeutique non illusoire, il est de son devoir de le proclamer vrai et d'en diriger l'emploi. Elle reconnaîtra aussi que certains somnambules peuvent jeter de vives lumières sur le diagnostic et le traitement des maladies, et qu'à cette considération les médecins ne doivent pas dédaigner d'avoir recours à eux dans un grand nombre de cas. Elle obtiendra la fondation d'une chaire de magnétologie pour chacune de nos facultés de médecine. Cette chaire sera mise au concours, et accordée à l'homme le plus avancé dans la science magnétologique, tant sous le rapport théorique que sous le rapport pratique. Tout candidat à cette chaire devra savoir parler français, publiquement, et avoir le don de l'improvisation.

Les compositeurs d'opéra écriront leurs œuvres de façon à ne plus briser la voix des chanteurs et les oreilles des auditeurs.

Les dramaturges ne feront plus de ces contre-sens monstrueux qui dépravent le goût et nuisent à la raison.

M. Alexandre Dumas et M. Eugène Sue se réuniront en collaboration pour fournir au journal l'*Epoque* un feuilleton quotidien qui, à la fin de l'année, formera un petit roman de sept cent trente volumes grand in-8°, lequel sera accompagné d'un léger album présentant 26,243 gravures, et de l'atlas géographique publié par Dussillon.

La phrénologie sera mise à profit pour l'éducation des enfants et des adultes.

Le gouvernement protégera les gens de lettres, les savants et les artistes ; il les aidera pécuniairement dans leurs recherches et leurs travaux.

En cette même année 1846 on commencera à remédier aux abus qui ont réduit, depuis quelques années, les grands théâtres à un sort si mésirable. On s'apercevra que lorsqu'au moyen *de puffs* de tout genre, et par l'influence vénale des journaux, on est parvenu à imposer à un théâtre un ou deux acteurs à 80 ou 100 mille francs par an, on est arrivé seulement à ruiner l'administration et à repousser le public, à qui on ne peut alors offrir qu'un seul sujet entouré de médiocrités. Les artistes de mérite, qui n'ont pu acheter cette immense renommée, ne seront plus condamnés à mourir de faim pour la plus grande gloire de celui ou de celle qui aura été élu par *le puff*, la réclame ou le feuilleton.

A l'Opéra on comprendra que *gueuler* n'est pas chanter, et que la subvention de 6 à 700,000 francs qu'on fait à ce théâtre doit lui permettre d'avoir des chanteurs autres que ceux de Niort ou de Pezenas. On s'apercevra qu'il est de l'intérêt bien entendu d'un directeur de chercher à plaire à son public plutôt qu'à sa maîtresse.

La société du théâtre reconnaîtra un peu tard qu'elle n'est bientôt plus *assez riche pour payer sa gloire* et cherchera une gloire qui lui rapporte de l'honneur et du profit. Elle renoncera à son système d'exclusion pour tout ce qui peut faire ombrage à certaine célébrité plus ou moins usurpée, et elle recevra dans son sein les meilleurs, les plus dignes, et non plus seulement ceux ou celles qui n'ont pas d'autre titre qu'une inoffensive médiocrité ou l'appui de quelque employé de la haute police.

Le public éclairé de la comédie française pourra enfin à côté de mademoiselle Rachel, l'*habile diseuse*, applaudir mademoiselle Maxime, la tragédienne fougueuse et passionnée qui sait si bien entraîner émouvoir, subjuguer son auditoire.

L'Odéon ne sera plus un prétexte de banqueroute, un moyen de sales tripotages, ni un lieu de débauche ouvert aux vieux podagres du faubourg Saint-Germain. Les acteurs y seront rémunérés selon leur mérite, et les jeunes auteurs n'auront pas

besoin de payer pour s'y faire jouer. La jeunesse des écoles commencera la réforme des théâtres de Paris en chassant du parterre de ce théâtre les chevaliers du lustre qui sont les *vrais forts détachés*, dont on se sert pour intimider le public et faire de l'arbitraire directorial au profit de telle mauvaise pièce ou de telle médiocre actrice.

Les autres théâtres imiteront cet exemple les années suivantes et ne tarderont pas à se convaincre que les bonnes pièces, les bons acteurs, la loyauté vis-à-vis du public, sont les plus sûrs moyens de succès, et ils cesseront de compter sur les nains et sur les géants, sur les danses indécentes, les sauts périlleux, et renonceront à faire de leur scène un sérail ou un marché d'esclaves, laissant ces expositions de chair humaine aux maisons *inscrites* et patentées pour cet objet.

Au moment où la dernière feuille de cet almanach va être tirée, j'arrive de Niort, où j'étais traduit devant la cour d'assises, comme prévenu de délit de diffamation et d'outrages publics par la voix de la presse, tant envers M. Eugène-Dufraysse Lafeuillade, encore procureur du roi à Bressuire, qu'envers le tribunal de cette ville.

Je me suis trouvé là en très-bonne compagnie. J'étais assis à côté de M. Rohan-Chabot, comte de Chabot, poursuivi aussi lui par ledit sieur Lafeuillade, comme provocateur à la sédition.

J'ai été défendu par Me Charles Ledru, du barreau de Paris, qui m'a généreusement prêté l'assistance de son talent.

Le jury ayant reconnu ma non culpabilité, la cour a rendu verdict d'acquittement en ma faveur.

Les débats de ce deuxième procès que j'ai eu à soutenir, et que j'ai gagné comme le premier, contre MM. de Bressuire, ont été des plus remarquables. Ils vont être publiés, sans doute, d'une façon assez complète pour intéresser vivement ceux qui les liront.

J.-J.-A. Ricard,
Rue de la Pépinière, 24.

L'année 1846 enregistrera dans ses annales d'excentricités la femme la plus remarquable de l'époque comme phrénolo-

giste, physionomiste et cartomancienne. Madame Delouche, dont l'esprit observateur et le tac de révélation sont si connus du grand monde, donnera de nouvelles preuves de l'excellence de son art. Le livre curieux que cette dame a mis sous presse sera lu avec avidité par tous les amateurs des choses grandes et belles ; et plusieurs éditions de ce même ouvrage s'épuiseront dans l'année.

Madame Delouche continuera d'être visible tous les jours à son cabinet, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 29.

Le célèbre dentiste William Rogers à qui la science est redevable d'une des plus belles découvertes des temps modernes, LES DENTS OSANORES, continuera, malgré ses occupations incessantes, à chercher par tous les moyens possibles à perfectionner l'art du dentiste.

Homme supérieur, il comprend ne point devoir rester inactif tant qu'il lui reste à trouver quelque chose pour l'humanité.

Cette année 1846, comme les précédentes, verra s'écouler, nous n'en doutons point, plusieurs éditions de ses remarquables ouvrages, compléments de toute bibliothèque, aussi bien du dentiste que des gens du monde, qu'une sotte indifférence ne fait point négliger cet art si important pour tous, tant sous le rapport de l'harmonie physique que sous celui de la santé.

Les gens du monde y trouveront les instructions les plus complètes et les plus précises, et ces œuvres se liront avec d'autant plus d'intérêt que le savant auteur a su allier à la science, ordinairement sèche et aride, un style élégant et varié. Il était vraiment impossible de présenter les choses d'une manière plus habile et plus gracieuse à la fois.

L'ENCYCLOPÉDIE DU DENTISTE, par exemple, cet ouvrage digne, tout ensemble, d'un historien consciencieux que n'ont rebuté aucunes des difficultés de recherches, de traductions, d'analyse; d'un théoricien imbu des principes anatomiques, physiologiques, pathologigues et thérapeutiques de la science qu'il professe, enfin d'un praticien consommé, que nul obstacle n'a arrêté dans la voie du progrès qu'il est parvenu à atteindre;

A peine quelques mois se sont-ils écoulés depuis le jour de son apparition, et déjà une deuxième édition a succédé à la pro-

mière, dont les milliers d'exemplaires ont été rapidement enlevés. Comment, en effet, serait-il possible que cet ouvrage, si remarquable à tous égards, ne se propageât pas dans le monde, quand on ne peut attribuer qu'à son mérite les honneurs qu'il a reçus du public. Oui, il réunit tout ce qu'il faut pour réussir. Nous citerons quelques fragments pris dans la préface à l'appui de ce que nous avançons :

« Lorsque je choisis Paris pour résidence, dit M. Rogers, j'avais déjà visité les plus célèbres universités d'Allemagne, les écoles d'Angleterre ; j'avais étudié les systèmes des plus habiles dentistes, et aucun de ces systèmes ne pouvait me satisfaire, parce qu'en les examinant, j'avais vu qu'ils avaient tous pour résultat de faire éprouver plus ou moins de tortures aux personnes qui réclamaient les secours de la chirurgie dentaire.

« L'idée me vint alors de suppléer à l'insuffisance d'un art qui m'a toujours paru susceptible d'un très-large développement. Je fis plusieurs expériences, et mes efforts furent bientôt couronnés d'un plein succès ; j'avais découvert les OSANORES.

« Comme tous les novateurs, j'ai eu d'abord à lutter contre les préjugés de la routine ; mes confrères ont vivement combattu mon système, et j'ai soutenu longtemps une lutte acharnée ; je n'ai pas perdu courage, et, sûr de l'efficacité de mon invention, j'ai triomphé de tous les obstacles, parce que les bonnes et grandes choses triomphent toujours de l'erreur et même de la jalousie. J'ai réduit mes antagonistes au silence, en opposant à leurs invectives des cures qu'on regardait comme inespérées, des résultats qui tenaient du miracle. Et pourtant mes moyens étaient bien simples : je tâchais d'imiter la nature, de réparer les désastres causés par les nombreuses maladies auxquelles est sujette l'organisation buccale.

« Les osanores ont bientôt obtenu droit de bourgeoisie ; mes antagonistes ont été forcés de se faire mes imitateurs, et le public a écouté avec un certain étonnement la voix qui lui disait :

« L'art du dentiste va faire de nouveaux et d'immenses
« progrès ; une grande réforme s'est déjà opérée, et cette ré-
« réforme, qu'on a tant critiquée, annonce une révolution com-
« plète dans la chirurgie buccale. Vous que des accidents ou
« des maladies ont privé de vos dents, qui tremblez en enten-
« dant prononcer les mots de crochets, de dents à pivots, de

« dents à ressorts, rassurèz-vous; venez à moi sans crainte.
« Plus de sang, plus de douleur, plus d'extraction ni de perforation de racines, plus de crochets, de pivots, de fils d'or, de ressorts ! j'ai rendu désormais inutiles ces cruels moyens dont les dentistes se sont servis jusqu'à ce jour, sans songer que leurs clients étaient exposés à des tourments atroces. A l'avenir, une femme pourra mettre une dent artificielle à sa mâchoire, aussi bien qu'elle met un dé au bout de son doigt. Tout ce qu'on a dit et écrit sur l'odontotechnie est renversé de fond en comble; les instruments, les substances seront bientôt mis de côté pour toujours, et on n'en parlera que comme de documents historiques dans les annales de l'art du dentiste! »

« Je me suis convaincu, reprend plus loin M. Rogers, que la plupart des ouvrages sont incomplets, parce que les auteurs n'y ont traité que des spécialités. L'idée m'est venue alors de réunir dans un seul livre toutes les connaissances relatives à l'art du dentiste. J'ai fouillé dans toutes les bibliothèques, j'ai traduit les ouvrages anglais, allemands, hollandais, espagnols et italiens; j'ai fait un tableau synoptique de toutes les inventions, de toutes les opinions émises, de tous les procédés. Ces matériaux une fois réunis, j'ai commencé mon ouvrage que j'ai intitulé : Encyclopédie du dentiste, parce que je crois n'avoir omis aucune partie de la chirurgie dentaire. Après quinze années de recherches, je livre aujourd'hui mon œuvre au public, pour que mes confrères y trouvent réunis les documents dont ils ont besoin chaque jour; pour que les gens du monde le consultent comme un guide sûr qui leur indiquera les moyens les plus simples pour conserver les dents, pour en prévenir les maladies, etc., etc.

« Le public, juge souverain des hommes et de leurs œuvres, pèsera dans sa balance et l'auteur et le livre; s'il fait une égale part des efforts et des sacrifices que je me suis imposés pour perfectionner l'art que je professe, et des longues recherches qu'a nécessitées mon *Encyclopédie du dentiste*, je n'aurai pas à redouter son jugement.

« ...... Mes confrères y trouveront l'histoire de leur art, de ses progrès, l'exposé des doctrines des plus habiles praticiens, et des améliorations à introduire dans la chirurgie dentaire.

« Les gens du monde y trouveront des conseils basés sur des expériences multipliées et couronnées d'un plein succès;

une nomenclature de remèdes contre l'odontalgie, de préservatifs pour la conservation des dents.

« Les mères de famille y liront avec intérêt le traité complet des deux dentitions, des dangers que courent les enfants dans cette pénible opération de la nature ; des moyens à prendre pour éviter non-seulement ces dangers, mais encore les douleurs qui peuvent avoir des suites très-funestes pour leurs plus chères espérances.

« Les adultes, les hommes et les vieillards l'adopteront comme un manuel indispensable à celui qui apprécie les soins que demande l'organisation buccale.

« Enfin, les personnes que des accidents ou des maladies ont privées de leurs dents s'y convaincront de la supériorité de mes râteliers *osanores* sur tous les autres râteliers artificiels. »

On peut juger par ces simples citations du caractère et du savoir de M. Rogers. Ce n'est pas là le demi-savant dans l'art qu'il exerce, redoutant une concurrence qui effraie toujours le faible en présence du fort. C'est au contraire l'homme convaincu de sa supériorité qui donne largement à ses confrères le produit de ses veilles, de ses efforts, de ses travaux ; c'est l'homme sûr de son mérite réel, qui sait ce qu'il vaut, et qui ne craint point de protéger d'une égide puissante tous ceux qui désirent exercer ou qui exercent déjà la même profession que lui.

Et M. Rogers a raison : les libéralités de l'homme de génie ne sauraient l'appauvrir. Le public qui, ainsi que le dit lui-même l'inventeur des dents osanores, juge les hommes et les choses, préfère toujours *avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints.*

Nous aurions bien des choses à dire encore touchant M. Rogers et ses ouvrages ; nous aurions à citer quelques passages de son livre intitulé : *Hygiène de la bouche* pour toutes les professions, et, non moins utile, non moins remarquable que son Encyclopédie du dentiste ; mais le cadre de cet almanach ne nous permet pas de donner une plus longue extension à cet article. L'année prochaine, si nos prédictions pour cette année se sont accomplies comme nous l'espérons, nous dirons encore quelques mots de M. Rogers et de ses œuvres qui auront sans doute obtenu tout le succès qu'elles méritent à tant de titres.

Parmi les personnes pour qui la fortune sera prospère cette année, on remarquera l'un des plus habiles artistes de la capitale. Cet artiste, à qui le monde élégant doit déjà une foule d'objets délicieux, dont lui-même porte si gracieusement les ravissants modèles, ne ressemble point à un grand nombre de ses confrères, pour mieux dire, peu de ses confrères lui ressemblent.

Quel est, en effet, l'homme exerçant la même profession que celui dont nous dirons le nom tout à l'heure, qui soit l'ami, le compagnon de ses clients les plus huppés?... Notre artiste est toujours vêtu d'une manière irréprochable. Sa tenue, aussi élégante que modeste est journellement remarquée par les grandes dames, et plus d'une fois elles se sont demandé, en le voyant promener sur les boulevards bras dessus bras dessous avec les lions que la fashion parisienne admire le plus, elles se sont demandé, disons-nous, quel pouvait être ce jeune élégant, à l'allure si aisée, à la taille si bien prise, et surtout si justement saisie par le riche habit dont il sait la couvrir. L'hiver, notre artiste est rencontré au bois, dans nos premiers théâtres, dans nos grands concerts; l'été, c'est à Baden-Baden, à Cologne, à Spa, à Vichy, à Aix, à Bagnères, qu'on le rencontre encore. C'est toujours aux eaux comme à Paris, à Paris comme aux eaux, l'homme le plus soigné qui se puisse trouver. Sa conversation est agréable, toutes ses façons, admirables, et ce qui complète le charme de sa personne, c'est qu'il a toujours et partout ses poches pleines d'or. — Et cet or, il ne le doit pas, comme tous les jeunes seigneurs qu'il fréquente, à l'héritage d'un ample patrimoine, aux largesses d'un oncle ou d'une tante, aux ressources du jeu ou de quelque chose autre encore, non; il le doit uniquement au talent dont il est doué, à son esprit d'ordre, d'économie et de calcul; car il ne fait point de folles dépenses, d'entreprises hasardeuses; il ne gaspille rien, ne gâte rien, et il trouve le moyen, tout en rendant quotidiennement service à une grande partie de ses clients, de faire des bénéfices honnêtes qui lui permettent de mener l'existence honorable au milieu de laquelle il passe ses jours. Mais j'ai promis au lecteur le nom de notre artiste, et je dois le donner avant que de poursuivre mes observations : c'est M. A. Dussautoy, célèbre tailleur, rue Richelieu, n° 26; oui, M. A. Dussautoy, à qui la mode est redevable de tant et de si belles coupes; M. A. Dussautoy, qui, bien mieux que l'orthopédie, sait redresser une taille disgracieuse, cacher un défaut de con-

formation, élargir les épaules, amincir la ceinture et faire saillir les hanches; M. A. Dussautoy, qui coupe si habilement un costume d'amazone que la femme le moins favorisée de la nature pourrait se présenter comme modèle au peintre le plus exigeant, une fois qu'elle a revêtu cette robe à la jupe longue et ample, au corsage ravissant; M. A. Dussautoy qui ajuste si bien un pantalon que celui qui le porte ne saurait plus désormais se souffrir dans tout autre; M. Dussautoy, dans les magasins de qui hommes et femmes trouvent à choisir tous les objets de toilette qu'il est possible d'imaginer; M. Dussautoy, enfin, dont la bienveillance pour ses clients va jusqu'à les obliger de sa bourse, lorsque ceux-ci, éprouvant une gêne momentanée, veulent néanmoins continuer incessamment de paraître dans le monde.

En l'année 1846, le *Mouvement*, journal, aura envahi tous les ménages de la France et de l'étranger

Il donnera trois romans par jour. (Le *Siècle* sera enfoncé,)

Gare aux maris!

On dit pourtant que le *Salon*, journal, qui paraîtra tous les dimanches, doit lui rendre des points par la variété de ses articles dus aux plumes les plus fougueuses de l'époque.

M. Gretry continuera à faire concurrence a Cellarius pour l'enseignement de la polka, rue de la Boule-Rouge, n° 5.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur indiquant la librairie Alfred Bouchard, rue Racine, 1, au coin de celle de la Harpe. Cette librairie placée au centre des écoles offre, par suite de sa position, un assortiment d'ouvrages de médecine, de droit, de philosophie, d'histoire et de littérature, et un assez grand nombre de bons ouvrages d'occasion.

Il est inutile d'ajouter qu'on s'y charge de toute commission en librairie. Remarquez que l'Almanach des écoles en 1845, y a établit son quartier général. Les avis pour 1846 y seront reçus jusqu'au 15 octobre.



OUVRAGES DE L'ABBÉ CONSTANT.

Un écrivain consciencieux qui, malgré toutes les oppositions, toutes les calomnies, toutes les suggestions, a le courage d'exprimer toujours toute sa pensée, doit fixer l'attention des hommes sérieux. L'abbé Constant veut la réforme dans le catholicisme et par le catholicisme. Il a débuté par un livre dont la violence condamnée depuis par lui-même, est peut-être justifiée par les maux excessifs de la société et les souffrances personnelles de l'auteur. Toutefois, la *Bibte de la Liberté* a été condamnée, et l'abbé Constant en a tempéré l'amertume par des pages pleines de douceurs; l'*Assomption de la Femme et la Mère de Dieu* prêchent le culte du véritable amour, et expliquent les symboles catholiques dans le sens le plus philosophiquement et le plus poétiquement progressif. Le *Livre des Larmes* nuit à des tendances de régénération pour le dogme unitaire, les recherches les plus hardies et les plus ardentes aspirations au conciliantisme universel. La *Fête-Dieu* est un manifeste pacifique adressé à

cette Église, dont le nom déclare assez les destinées, et qui ne pourra devenir vraiment universelle que par une intelligence et une charité que les préjugés de caste n'imiteront plus. Dans les *Trois Harmonies*, volume de poésies très-remarquables, l'auteur rattache le dogme universel aux antiques traditions de l'Hellénie et réhabilite Jupiter qu'il réconcilie avec Jehova ; enfin, dans le *Livre des Parias*, ouvrage qui va paraître incessamment, l'abbé Constant se résume avec une énergie qu'aucun découragement n'a pu affaiblir, et donne le dernier mot de son œuvre en réclamant le jugement de l'Église et de l'opinion. Espérons que le jugement sera moins sévère que celui de la cour d'assises, et que nous ne verrons pas un nouveau Galilée se relever, et s'écrier en frappant la terre du pied, après avoir fait *amende honorable: elle tourne cependant!*

LIBRAIRIE DE J. BRÉAUTÉ,

39, PASSAGE CHOISEUL.

ENSEIGNEMENT BUESSARD, SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE, Encyclopédie méthodique, *honoré de plusieurs médailles;* comprenant 15 vol. in-12. Dix sont en vente. Chaque volume se vend séparément, 2 fr. 50 c.

THÉATRE-COMTE, RÉPERTOIRE DRAMATIQUE DES FAMILLES ET DES PENSIONS. Cette publication renferme le choix des meilleures pièces jouées sur ce théâtre, et les seules que l'on puisse adopter pour les représentations intérieures des familles et des pensions. Chaque pièce se vend séparément 60 c.

Liste des pièces parues dernièrement :

Monsieur Jean. — Une Fille de la Légion d'honneur. — Les Deux roses. — Un Premier pas dans le mode. — Pauvre enfant. — Le Petit chaperon rouge. Un Rêve de Mozart. — Le Camélia. — Le Margrave. — Jugement de Salomon. — — Jonas avalé par la baleine. — Maître corbeau. — Henriot de Béarn.

PAIX! PAIX!... Réprimande adressée par un abbé et un théologien à Timon, qui n'est ni l'un ni l'autre, à propos de son pamphlet de *Feu! Feu!* In-32. Prix : 75 c. Ce petit opuscule est dû à la plume de l'abbé Constant, auteur du *Livre des larmes*, la *Fête-Dieu*, la *Mère de Dieu*, etc., etc.

LA MONTAGNE, NOTICES HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES DES PRINCIPAUX MEMBRES DE LA MONTAGNE, par Barth. HAURÉAU, ancien rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe*. Portraits de Jeanron. In-8°, cavalier vélin. 0 fr.

LEPETIT MÉDECIN DES MÉNAGES, OU RECUEIL DES MÉDICAMENTS LES PLUS EFFICACES, avec des réflexions sur la manière de les préparer et administrer, par M. Lavilletelle, docteur en médecine de la Faculté de Paris. In-18. 75 c.

HISTOIRE NATIONALE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire an 8, précédée d'une introduction sur l'Histoire de France, et sui

vie d'un tableau chronologique des quatre constitutions et d'une biographie des principaux personnages de la révolution; par C. Néilson et A. R. Bonsenoz, avec vignettes et 12 portraits dessinés par Lecurieux et gravés par Andrew, Best et Leloir. 2 forts vol. in-18, jésus. 2 fr. 50 c.

COLLECTION DE LAFRANCE DRAMATIQUE, DU MAGASIN THÉATRAL et de toutes les pièces de théâtre françaises et étrangères.



Paris. – Impr. de Pommeret et Guénot, rue Mignon, 2.